

Un exemplaire du présent prospectus provisoire a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières des provinces du Québec, de l'Ontario, de la Colombie Britannique et de l'Alberta du Canada; toutefois, ce document n'est pas encore dans sa forme définitive. Les renseignements qu'il contient sont susceptibles d'être complétés ou modifiés. Le présent prospectus provisoire ne constitue pas un appel public à l'épargne.

Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité de ces titres. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

PROSPECTUS PROVISOIRE

Prospectus sans placement

Le 25 mai 2017

RESSOURCES AUXICO CANADA INC.

Aucun titre n'est offert en vertu du présent prospectus.

Le présent prospectus provisoire sans placement (le « **prospectus** ») est déposé par Ressources Auxico Canada Inc. (la « **Société** », « **Auxico** », « **nous** », « **notre** ») auprès de l'autorité en valeurs mobilières des provinces du Québec, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta (les « **territoires compétents** ») relativement à sa demande d'inscription des actions ordinaires de la Société à la Bourse des valeurs canadienne (le « **CSE** »), nonobstant le fait qu'aucune vente de valeurs mobilières n'est envisagée dans les présentes. Comme aucun titre ne sera émis, aucun produit ne sera généré et les frais liés à la préparation et au dépôt du présent prospectus seront réglés à même le fonds de roulement de la Société.

La Société fait autoriser par les présentes aux fins de placement dans le territoire compétent la totalité de ses actions ordinaires actuellement émises et en circulation.

Il n'y a pas de marché sur lequel les titres de la Société peuvent être vendus et les actionnaires pourraient ne pas pouvoir revendre les titres de la Société qu'ils possèdent, ce qui peut avoir une incidence sur les cours des titres de la Société sur le marché secondaire, la transparence et la disponibilité de leurs cours, leur liquidité et l'étendue des obligations réglementaires de l'émetteur. Les investisseurs sont invités à lire attentivement le présent document et à évaluer certains facteurs de risque avant de prendre une décision d'investissement relativement aux titres de la Société. Se reporter à la rubrique « Facteurs de risque ». L'inscription en bourse sera subordonnée à l'obligation pour la Société de remplir toutes les exigences d'inscription de la CSE.

La Société, constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce une activité qui consiste à acquérir, à prospecter et à mettre en valeur des biens miniers. Se reporter à la rubrique « Description de l'activité de la Société ». UN INVESTISSEMENT DANS UN ÉMETTEUR DU SECTEUR DES RESSOURCES NATURELLES COMPORTE UN DEGRÉ DE RISQUE ÉLEVÉ. UN INVESTISSEMENT DANS CES TITRES NE DOIT ÊTRE FAIT QUE PAR LES PERSONNES QUI PEUVENT ABSORBER LA PERTE TOTALE DE LEUR INVESTISSEMENT. SE REPORTER À LA RUBRIQUE « FACTEURS DE RISQUE ».

Aucun preneur ferme ou agent vendeur n'a participé à la préparation du présent prospectus ou réalisé un examen ou un contrôle diligent indépendant de son contenu. Nul n'est autorisé par la Société à fournir des informations ou à faire des déclarations autres que celles qui figurent dans le présent prospectus.

À la date du présent prospectus, la Société n'avait aucun titre inscrit à la cote, n'avait fait aucune demande d'inscription en bourse de ses titres et n'avait pas l'intention de demander de les inscrire à la Bourse de Toronto, d'Aequitas NEO Exchange Inc., d'un marché boursier aux États-Unis ou d'un marché boursier à l'extérieur du Canada et des États-Unis d'Amérique (hormis l'Alternative Investment Market de la Bourse de Londres ou des marchés PLUS exploités par PLUS Markets Group plc).

Sauf indication contraire, tous les montants dans le présent prospectus sont en dollars canadiens.

RESSOURCES AUXICO CANADA INC.

230, rue Notre-Dame Ouest, Montréal

Québec H2Y 1T3, Canada

TABLE DES MATIÈRES

Renseignements importants sur le présent prospectus	5
Note concernant les déclarations prospectives	5
Glossaire	6
Résumé du prospectus	9
La Société	9
Activité de la Société	9
Direction, administrateurs et dirigeants	9
Admission en bourse	10
Fonds disponibles et utilisation des fonds disponibles	10
Facteurs de risque	10
Principales informations financières	11
Structure de l'entreprise	12
Dénomination et adresse de la Société	12
Développement général de l'activité	12
Activité de la Société	12
Inscription à la cote de la CSE	13
Historique triennal	13
Opérations de financement	13
Tendances	14
Description narrative de l'activité	14
Objectif déclaré de l'activité	14
Propriété argentifère et aurifère Zamora – Rapport technique actuel	14
Description de la propriété, localisation et accès	14
Historique et prospection	22
Cadre géologique, minéralisation et types de gisements	23
Forage	24
Développement durable et environnement	24
Propriété étrangère et fiscalité	25
Droits de superficie	25
Droits d'utilisation de l'eau	25
Redevances	25
Conventions	25
Méthode d'échantillonnage et approche	27
Échantillons métallurgiques	27
Laboratoires d'analyse	27
Préparation des échantillons à analyser	27
Programmes d'assurance de la qualité et de contrôle de la qualité (AQ/CQ)	28
Bases de données	28
Sécurité des échantillons	28
Entreposage des échantillons	28
Vérification des données	28
Traitement du minerai et essais métallurgiques	28
Essais métallurgiques	28
Description du procédé	28
CVMR, Extraction du minerai et affinage des métaux	29
Références et expérience	30
Séquestration de l'arsenic par vitrification	31
Ressources minérales et réserves minérales	31
Réserves minérales	31
Coûts d'investissement et d'exploitation	31

Emploi du produit	32
Objectifs et étapes	32
Autres sources de financement	33
Principales informations financières et rapport de gestion	33
Dividendes	33
Rapport de gestion	34
Description du capital-actions	34
Capital autorisé	34
Actions ordinaires	34
Actions ordinaires supplémentaires	34
Options sur actions	34
Structure du capital consolidé	35
Ventes antérieures	36
Ventes antérieures	36
Cours de négociation et volume d'opérations	36
Titres entiers	36
Titres entiers	36
Principaux actionnaires	38
Administrateurs et dirigeants	38
Nom, occupation et titres détenus	38
Antécédents – Administrateurs et dirigeants	39
Interdictions d'opérations ou faillites	41
Amendes ou sanctions	41
Faillites personnelles	41
Conflits d'intérêts	41
Rémunération des dirigeants	41
Analyse de la rémunération	41
Objectifs et principes de la rémunération	42
Processus et objectifs de la rémunération	42
Mise en œuvre des politiques de rémunération de la Société	42
Tableau sommaire de la rémunération	43
Prestations de retraite	44
Indemnité de licenciement ou de changement de contrôle	44
Rémunération des administrateurs	44
Discussion narrative	45
Régime d'intéressement – Rémunération des administrateurs	45
Attributions du régime d'intéressement – Valeur acquise ou gagnée au cours de l'exercice	45
Prêts aux administrateurs et aux dirigeants	45
Encours total des prêts	45
Comité d'audit	46
Comité d'audit	46
Charte du comité d'audit	46
Composition du comité d'audit	46
Formation et expérience pertinentes	47
Encadrement du comité d'audit	47
Utilisation de certaines dispenses	47
Pratiques de gouvernance d'entreprise	48
Conseil d'administration	48
Expérience auprès d'autres émetteurs assujettis	48
Facteurs de risque	50
POURSUITES	58
Poursuites	58
Mesures réglementaires	58
membres de la direction et autres personnes intéressés dans des opérations importantes	58
Auditeurs, agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres	59
Auditeurs	59
Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres	59
Contrats importants	59

Experts	59
Noms des experts	59
Intérêts des experts	60
Autres faits importants.....	60
Présentation des états financiers	60

ANNEXE 1 États financiers consolidés audités de Ressources Auxico Canada Inc. pour l'exercice clos le 30 septembre 2016 et états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de six mois close le 31 mars 2017

ANNEXE 2 Rapport de gestion de Ressources Auxico Canada Inc. pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

ANNEXE 3 Charte du comité d'audit

Renseignements importants sur le présent prospectus

Nul n'est autorisé à fournir des renseignements ou à faire des déclarations qui ne figurent pas dans le présent prospectus et, si cela est fait, il ne faut pas s'y fier. Il faut considérer que les renseignements figurant dans le présent prospectus ne sont exacts qu'à la date de celui-ci. Aucun titre n'est offert en vertu du présent prospectus.

Les termes en caractères gras, sauf sous réserve des autres sens qui peuvent leur être donnés dans le présent prospectus, sont définis sous la rubrique intitulée « Glossaire ».

À moins d'indication contraire ou à moins que le contexte n'exige une interprétation différente dans le présent prospectus, toute référence à la Société « à nous » et à « notre » désigne la société.

Note concernant les déclarations prospectives

Le présent prospectus comprend des déclarations qui expriment nos opinions, attentes, convictions, plans, objectifs, hypothèses ou projections concernant des événements ou des résultats futurs qui, par conséquent, constituent ou peuvent être réputés constituer des « déclarations prospectives ». Ces déclarations se reconnaissent en général à l'emploi d'une terminologie prospective comprenant les termes « croire », « estimer », « prévoir », « s'attendre », « viser », « projeter », « avoir l'intention », « planifier », « peut », « pourra » ou « pourrait », leur forme négative ou des variantes d'une terminologie comparable. Ces déclarations englobent toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. Elles sont disséminées dans le présent prospectus et comprennent des déclarations au sujet de nos intentions, de nos convictions ou de nos attentes actuelles concernant notamment nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités, nos perspectives, notre croissance, nos stratégies et le secteur dans lequel nous évoluons. Ces déclarations reflètent les convictions actuelles de la direction à propos d'événements futurs et reposent sur les renseignements dont celle-ci dispose actuellement. Les déclarations prospectives comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et des hypothèses. De nombreux facteurs pourraient faire différer sensiblement les résultats, rendements ou réalisations de la Société des résultats, rendements ou réalisations qui peuvent être exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, comprenant, sans s'y limiter, ceux qui figurent sous la rubrique « Facteurs de risque » du présent prospectus. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se matérialisent, ou si les hypothèses sous-jacentes aux déclarations prospectives se révèlent erronées, les résultats, rendements ou réalisations réels pourraient varier de façon importante par rapport à ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent prospectus. Ces risques comprennent, sans s'y limiter :

- les risques et incertitudes liés à l'interprétation des résultats des forages, de la géologie, des teneurs et de la continuité des gisements miniers et des conclusions des évaluations économiques;
- la possibilité que les résultats de prospection, de mise en valeur ou d'extraction futurs ne soient pas conformes aux attentes de la Société;
- la dépendance à l'égard du gisement argentifère et aurifère Zamora au Mexique;
- les risques de prospection, de mise en valeur et de production;
- la volatilité des cours du marché de l'or, d'autres métaux précieux et d'autres ressources naturelles;
- le manque de garantie concernant l'obtention et le renouvellement de licences et de permis;
- les responsabilités inhérentes aux activités de prospection et de mise en valeur;
- les questions de titres, les droits de superficie et les droits d'accès;
- l'évolution de la conjoncture économique et du cadre réglementaire du Mexique;
- les besoins supplémentaires de financement;
- les fluctuations des monnaies et des taux d'intérêt;
- la concurrence, notamment pour l'obtention de fonds pour acquérir des ressources, des terrains non mis en valeur et du personnel compétent;
- les risques liés à la conjoncture financière et économique mondiale;
- la modification des régimes et des traitements fiscaux;
- l'évolution de la législation minière touchant les activités d'exploitation;
- les risques liés à la réglementation de l'environnement et au passif environnemental;
- l'historique d'exploitation limité;
- les réclamations et poursuites éventuelles;

- les dangers, les risques et l'assurance des activités d'exploitation;
- d'autres facteurs dont il est question sous la rubrique « *Facteurs de risque* ».

De par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, car ils traitent d'événements ou dépendent de circonstances susceptibles de se produire ou non. La liste de ces facteurs ne doit pas être considérée comme exhaustive et il convient de la lire à la lumière des autres mises en garde dans le présent prospectus.

Il convient d'examiner attentivement ces facteurs et l'investisseur éventuel ne doit pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Bien que nos déclarations prospectives reposent sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables lorsqu'elles sont faites, ce qui comprend, sans s'y limiter, des hypothèses à l'égard du potentiel de croissance de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses perspectives et possibilités futures, de l'exécution de la stratégie commerciale de la Société, de l'accès à des services et à des fournitures adéquats, de l'accès aux marchés des capitaux et de l'emprunt et des coûts connexes des fonds, de l'accessibilité à une main-d'œuvre qualifiée, de l'absence de changements importants dans le cadre fiscal et réglementaire actuel, du niveau d'endettement futur et du maintien des conditions économiques existantes, nous prévenons l'investisseur que les déclarations prospectives ne sont pas une garantie de rendement futur et que nos résultats d'exploitation réels, notre situation financière et nos liquidités, tout comme le développement du secteur dans lequel nous évoluons, peuvent différer de façon importante des déclarations prospectives figurant dans le présent prospectus. De plus, même si nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos liquidités et le développement du secteur dans lequel nous évoluons sont conformes aux déclarations prospectives figurant dans le présent prospectus, ces résultats ou événements ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats ou événements des périodes ultérieurs. Les résultats réels peuvent varier par rapport à cette information prospective pour diverses raisons qui comprennent sans s'y limiter les risques et incertitudes exposés dans le présent prospectus. L'investisseur est prié de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives que nous faisons dans le présent prospectus ne sont valables qu'à la date de leur déclaration et nous ne prenons pas l'engagement, sauf si la loi applicable l'exige, de mettre à jour ces déclarations ou de rendre publics les résultats des révisions apportées à ces déclarations pour tenir compte d'événements ou de faits futurs. Toute comparaison de résultats des périodes actuelles ou antérieures ne vise ni à exprimer des tendances futures ni à indiquer des rendements futurs, à moins qu'ils soient exprimés comme tels, et ils ne doivent être considérés que comme des données historiques. Toutes les déclarations prospectives faites dans le présent prospectus sont visées par ces mises en garde.

Glossaire

À moins d'indication contraire, les termes suivants, employés dans le présent prospectus, ont le sens qui leur est attribué ci-dessous. L'emploi du masculin et du singulier comprend le féminin et le pluriel et inversement.

« \$ » désigne le dollar canadien à moins d'indication contraire.

« **comité d'audit** » désigne le comité d'audit de la Société.

« **convention de cession** » désigne la convention de cession intervenue entre la Société et Filipe Jesus Ortega Garcia, Alejandrina Luviano Castillo, Miguel de Jesus Ortega Garcia et Auxico Resources S.A. de C.V. (Auxico Mexico) datée du 17 juillet 2013, portant sur la participation de 100 % acquise par Auxico Mexico dans la propriété argentifère et aurifère Zamora.

« **Auxico Mexico** » désigne la filiale en propriété exclusive d'Auxico constituée en vertu des lois du Mexique.

« **LCSA** » désigne la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

« **Conseil** » désigne le conseil d'administration de la Société.

« **Société** » ou « **Auxico** » désignent Ressources Auxico Canada Inc.

« **états financiers de la Société** » désigne les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 30 septembre 2016 et les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la période close le 31 mars 2017, joints au présent prospectus dans l'annexe 1.

« **convention de consultation** » désigne la convention de consultation intervenue entre la Société et Manitex Capital Inc. datée du 19 janvier 2017.

« **Bourse** » ou « **CSE** » désigne la Bourse des valeurs canadiennes.

« **dépositaire** » désigne l'agent des transferts, en sa qualité de dépositaire des actions entières aux termes de la convention d'entiercement devant intervenir avant l'inscription en bourse.

« **convention d'entiercement** » désigne la convention d'entiercement intervenue entre le dépositaire, la Société et les principaux intéressés, en vertu de laquelle • actions sont entières conformément au Règlement 46-201.

« **prospectus définitif sans placement** » désigne la version définitive du prospectus sans placement de la Société, établi conformément au Règlement 41-101, relativement à l'inscription en bourse, devant être déposé auprès de l'autorité principale.

« **convention de prêt d'or** » désigne la convention intervenue entre la Société, Auxico Mexico et la Borboletta Foundation.

« **inscription en bourse** » désigne le projet d'inscription en bourse des actions à la CSE à des fins de transactions.

« **date d'inscription en bourse** » désigne la date d'inscription en bourse.

« **financement de Manitex** » désigne la souscription par Manitex Capital Inc. à 2 000 000 d'actions ordinaires d'Auxico au prix de 0,25 \$ par action ordinaire pour un produit brut de 500 000 \$.

« **dirigeant désigné** » désigne chacune des personnes suivantes :

a) le chef de la direction de la Société;

b) le chef des services financiers de la Société;

c) chacun des trois membres de la direction les mieux rémunérés de la Société, y compris ses filiales, les trois personnes les mieux rémunérées remplissant des fonctions comparables, hormis le chef de la direction et le chef des services financiers, à la fin du dernier exercice clos dont la rémunération totale était, individuellement, supérieure à 150 000 \$, établie conformément au paragraphe 1.3(6) du Formulaire 51-102F6 – *Déclaration de la rémunération de la haute direction* de l'exercice en question;

d) toute personne qui serait un membre désigné de la direction en vertu de l'alinéa c), mais qui n'était ni un membre de la haute direction de la Société ou de ses filiales ni une personne remplissant des fonctions comparables, au cours dudit exercice.

« **Règlement 41-101** » désigne le Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus.

« **Règlement 43-101** » désigne le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers.

« **Règlement 45-106** » désigne le Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus.

« **Règlement 52-110** » désigne le Règlement 52-110 sur le comité d'audit.

« **Règlement 46-201** » désigne le Règlement 46-201 sur les modalités d'entiercement applicables aux premiers appels publics à l'épargne.

« **prospectus provisoire sans placement** » désigne la version provisoire du prospectus sans placement de la Société datée du 19 mai 2017, établi conformément au Règlement 41-101, relativement à l'inscription en bourse, devant être déposé auprès de l'autorité principale.

« **principaux intéressés** » désigne :

a) une personne de la Société qui a agi à titre de promoteur de la Société au cours des deux ans précédant la date du présent prospectus;

b) un administrateur ou un dirigeant de la Société ou de l'une de ses principales filiales d'exploitation en date du présent prospectus;

c) une personne ou une société qui possède des titres comportant plus de 20 % des droits de vote rattachés aux actions en circulation de la Société juste avant et juste après l'inscription en bourse;

d) une personne ou une société qui : (i) possède des actions représentant plus de 10 % des droits de vote rattachés aux actions en circulation de la Société juste avant et juste après l'inscription en bourse et (ii) qui a élu ou nommé, ou a le droit d'élire ou de nommer, un ou plusieurs administrateurs ou dirigeants de la Société ou de l'une de ses principales filiales d'exploitation.

« **autorité principale** » désigne l'Autorité des marchés financiers.

« **prospectus** » désigne, collectivement, le prospectus provisoire sans placement et le prospectus définitif sans placement (y compris les documents complémentaires).

« **SEDAR** » désigne le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (www.sedar.com).

« **convention de règlement** » désigne la convention de règlement intervenue entre la Société et Maria Nayvalt le 21 janvier 2017 concernant le règlement de la convention de prêt d'or.

« **actions** » désigne les actions ordinaires de la Société, sans valeur nominale.

« **régime d'options sur actions** » désigne le régime d'options sur actions de la Société daté du 10 février 2017, prévoyant l'attribution d'options sur actions aux administrateurs, dirigeants, salariés, consultants et conseillers de la Société.

« **rapport technique** » désigne le rapport technique intitulé *N.I. 43-101 Technical Report on the Zamora Silver-Gold Project* établi conformément aux exigences du Règlement 43-101 par Joel Scodnick, B.Sc., géologue, de Sierra Geological Consulting Inc., 106, rue Eclipse, Sudbury, Ontario P3B 0E6, adressé à la Société relativement à la propriété argentifère et aurifère Zamora, daté du 2 janvier 2017.

« **convention de licence de technologie** » désigne la convention de licence de technologie modifiée intervenue entre la Société et CMVR Company le 25 mai 2016 portant sur une alliance stratégique d'approvisionnement de CMVR Company pour produire des nanopoudres d'argent destinées aux clients de CMVR des secteurs de la défense, de l'aéronautique, de l'électronique, de l'automobile et de la médecine.

« **agent des transferts** » désigne l'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres de la Société Computershare Investor Services Inc. à ses bureaux du 1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage, Montréal, Québec H3A 3S8.

« **propriété argentifère et aurifère Zamora** » ou « **propriété** » désigne les cinq terrains individuels occupant au total 3 376,6265 hectares (8 343,6441 acres), situés à 85 km au sud-est de la ville de Culiacan et à quelque 9 km au nord-est du village d'El Espinal de l'État de Sinaloa du Mexique, décrits avec plus de précision dans le rapport technique, dont la majeure partie est reproduite dans le présent prospectus et qui en fait partie, et dont la version intégrale peut être consultée sur SEDAR, avec les droits de superficie, les droits miniers, les biens personnels et les permis qui y sont associés.

(Le reste de la page est laissé en blanc intentionnellement)

Résumé du prospectus

Le texte qui suit est un résumé des principales rubriques du présent prospectus. Il doit être lu à la lumière d'informations plus détaillées, des données financières et des états financiers qui figurent ailleurs dans le prospectus.

La Société

La Société a été constituée le 16 avril 2014 en vertu de la LCSA sous la dénomination « Ressources Auxico Canada Inc. ». Le siège social et principal établissement est situé au 230, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec, H2Y 1T3, Canada.

La Société a une filiale en propriété exclusive, Auxico Mexico, S.A. de C.V. (« Auxico Mexico »), qui a été constituée en vertu des lois du Mexique le 16 juin 2011.

La Société a conclu une convention de prêt d'or avec Auxico Mexico et Borboletta Foundation concernant le prêt de 300 000 \$ par Borboletta Foundation à Auxico Mexico pour fournir à cette dernière un fonds de roulement et mettre en valeur la propriété argentifère et aurifère Zamora.

La Société a conclu la convention de cession datée du 17 juillet 2013 avec Filipe Jesus Ortega Garcia, Alejandrina Luviano Castillo, Miguel de Jesus Ortega Garcia et Auxico Mexico, qui cède à Auxico Mexico, filiale en propriété exclusive d'Auxico, une participation de 100 % indivise dans la propriété argentièrre et aurifère Zamora sous réserve d'une redevance de 2 % sur les produits nets d'affinage (RPNA). Auxico peut en tout temps acquérir une RPNA de 1 % contre 500 000 \$US.

La Société a conclu avec CMVR Company une convention de licence de technologie modifiée, datée du 25 mai 2016, portant sur une alliance d'approvisionnement stratégique de CMVR Company pour produire des nanopoudres d'argent destinées aux clients de CMVR des secteurs de la défense, de l'aéronautique, de l'électronique, de l'automobile et de la médecine.

La convention d'entiercement, devant intervenir entre la Société, le dépositaire et les principaux intéressés.

La Société a conclu le 30 juin 2016 une convention de fusion avec Telferscot Resources Inc., émetteur inscrit à la cote de la CSE, en vue d'une prise de contrôle inversée ou d'une opération du même type, l'opération envisagée ayant été abandonnée en décembre 2016, pour plus de détails, veuillez consulter la partie intitulée *Poursuites* du présent prospectus.

La Société a conclu une convention de services-conseils datée du 19 janvier 2017 avec Manitex Capital Inc. portant sur la prestation de services de consultation et de conseil relativement à un éventuel appel à l'épargne public.

La Société a conclu une convention de règlement du prêt d'or datée du 7 avril 2017, aux termes de laquelle Auxico réglera la convention de prêt d'or conclue avec Borboletta Foundation par le versement de fonds de trésorerie et l'émission d'actions, sous réserve de l'inscription de la Société à la cote d'une bourse reconnue. La Société a l'intention de s'inscrire à la cote de la *Bourse des valeurs canadiennes* (la « CSE ») en se conformant aux règles et politiques de la CSE concernant l'admissibilité de son inscription.

Se reporter à la rubrique « *Description de l'activité de la Société* ».

Activité de la Société

La Société se spécialise dans l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières au Mexique. Sa priorité actuelle est de mener le programme de prospection proposé de la propriété argentifère et aurifère Zamora exposé plus en détail dans le rapport technique. Se reporter à la rubrique « *Description de l'activité de la Société* ».

Direction, administrateurs et dirigeants

Mark Billings, *président*

Pierre Gauthier, *président du conseil et chef de la direction*
Jacques Arsenault, *chef des services financiers et administrateur*
Robin Conners, *administrateur*
Rick Whittaker, *administrateur*
Marc Fillion, *membre du Conseil*
Bernard He, *administrateur*
Michel Lebeuf Jr., *secrétaire corporatif*

Admission en bourse

La Société a l'intention de demander l'autorisation conditionnelle d'inscrire les actions à la cote de la CSE, en même temps qu'elle déposera le prospectus auprès de l'autorité principale.

Fonds disponibles et utilisation des fonds disponibles

En date du 31 mars 2017, la Société disposait d'un fonds de roulement d'environ 1 091 062\$. La Société estime qu'il lui faudra les fonds suivants pour mener à terme le programme d'exploitation des 12 prochains mois :

Utilisation des fonds disponibles	Montant
Pour payer le coût estimé de la première phase du programme de prospection préconisé et le budget de la propriété argentifère et aurifère Zamora comme il est exposé dans le rapport technique	500 000 \$
Coûts du prospectus et d'inscription en bourse de la CSE	50 000 \$
Charges d'exploitation de 12 mois ¹⁾	552 000\$
Part du fonds de roulement non affectée	(10 938) \$
Total	1 091 062\$

- 1) Les charges d'exploitation estimées pour les 12 prochains mois comprennent : 120 000\$ pour les frais de gestion du président; 60 000 \$ pour les frais de gestion du chef de la direction; 30 000 \$ pour les frais de gestion du directeur financier; 36 000 \$ pour l'expansion de l'entreprise; 60 000 \$ pour les frais de consultation géologique; 30 000 \$ pour les frais de bureau et divers; 36 000 \$ pour les frais professionnels; 36 000 \$ pour le loyer; 84 000 \$ pour les frais de maintenance.

La Société a l'intention de financer ses activités à partir du produit d'opérations de financement antérieures par placement privé (décrits ci-après). La Société compte dépenser les fonds mis à sa disposition comme il est précisé dans le présent prospectus. Cependant, il pourrait y avoir des circonstances qui, pour de bons motifs commerciaux, justifieraient une réaffectation des fonds. Les montants précités pourraient augmenter si nous sommes obligés de procéder à des contrôles diligents à l'égard d'un investissement éventuel ou d'une occasion d'affaires ou si les coûts du prospectus ou de l'inscription en bourse ou la négociation d'une transaction applicable sont plus élevés que prévu.

Se reporter à la rubrique « *Fonds disponibles et utilisation des fonds disponibles* ».

Facteurs de risque

Un investissement dans les actions de la Société doit être considéré comme très spéculatif, car il comporte un degré élevé de risque, et l'investisseur peut subir une perte sur son investissement. Les risques, l'incertitude et d'autres facteurs dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société qui sont susceptibles d'influer sur les résultats réels comprennent, sans s'y limiter : l'historique d'exploitation limité; l'approbation des bourses; la dépendance à l'égard de la propriété argentifère et aurifère Zamora; les risques de prospection, de mise en valeur et de production; les ressources et réserves minérales; l'obtention et le renouvellement de licences et permis; l'absence de garantie qu'une masse minérale commercialement viable puisse être découverte ou, si c'est le cas, qu'elle puisse être exploitée; les questions de titres, les droits de superficie et les droits d'accès; les besoins additionnels de financement; la dilution des teneurs; les risques environnementaux; l'historique d'exploitation limité; l'insuffisance des flux de trésorerie d'exploitation; les exigences

réglementaires; les cours miniers; les infrastructures; les risques liés aux acquisitions; le recrutement et la fidélisation de cadres dirigeants; les conditions économiques générales défavorables; les réclamations et poursuites judiciaires; les cas de force majeure; l'incertitude d'emploi du produit; la concurrence; les conflits d'intérêts; les dividendes; les litiges; le statut des émetteurs assujettis; les dangers, risques et l'assurance relatifs aux activités d'exploitation. Se reporter à la rubrique « *Facteurs de risque* » pour un complément d'information sur les risques précités et des facteurs de risque supplémentaires.

Principales informations financières

Les principales informations financières suivantes font l'objet d'une information détaillée dans les états financiers et les notes complémentaires de la Société reproduits dans le prospectus. Les principales informations financières sont tirées des états financiers de la Société. La Société a fixé au 30 septembre la clôture de son exercice. Les données financières suivantes ont été préparées conformément aux Normes internationales d'information financière (« **IFRS** »). Se reporter à la rubrique « *Principales informations financières et rapport de gestion* ». Les états financiers de la Société sont joints au présent prospectus dans l'annexe 1.

	Période de six mois terminée le 31 mars 2017 (non audité)	Période de trois mois terminée le 31 décembre 2016 (non audité)	Exercice terminé le 30 septembre 2016 (audité)
Total des produits	Nil	Nil	Nil
Développement de l'activité	63 313 \$	16 176 \$	9 989 \$
Dépenses de prospection	124 783 \$	1 510 \$	124 515 \$
Frais de dépôt	Nil	Nil	Nil
Frais de bureau et divers	4 461 \$	1 436 \$	1 059 \$
Frais professionnels	52 615 \$	71 774 \$	74 251 \$
Rémunération fondée sur des actions	Nil	Nil	Nil
Résultat net et résultat global	(377 131) \$	(189 402) \$	(318 276) \$
Résultat net par action, montant de base et dilué	(0,015) \$	(0,007) \$	(0,014) \$
Actif total	1 937 217 \$	1 307 378 \$	679 740 \$
Passif financier à long terme	Nil	Nil	Nil
Dividendes en espèces par action	Nil	Nil	Nil

Structure de l'entreprise

Dénomination et adresse de la Société

La Société a été constituée le 16 avril 2014 en vertu de la LCSA sous la dénomination « Ressources Auxico Canada Inc. ». Le siège social et principal établissement de la Société est situé au 230, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec H2Y 1T3 Canada.

La Société a une filiale en propriété exclusive, Auxico Mexico, S.A. de C.V. (« Auxico Mexico »), qui a été constituée en vertu des lois du Mexique le 16 juin 2011.

Développement général de l'activité

Activité de la Société

La Société est spécialisée dans l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières au Mexique. Sa priorité actuelle est de mener à terme le programme de prospection proposé de la propriété argentifère et aurifère Zamora décrit plus en détail dans le rapport technique, et de continuer à chercher et à acquérir si possible des participations additionnelles dans des propriétés et de mener des travaux de prospection et d'évaluation pour en déterminer le potentiel. Se reporter à la rubrique « *Description de l'activité* ».

Aux termes de la convention de cession signée le 17 juillet 2013 avec Filipe Jesus Ortega Garcia, Alejandrina Luviano Castillo, Miguel de Jesus Ortega Garcia et Auxico Mexico, Auxico Mexico a acquis une participation indivise de 100 % dans la propriété Zamora sous réserve d'une redevance de 2 % sur les produits d'affinage nets (RPAN). Auxico Mexico peut en tout temps acquérir une RPAN de 1 % contre 500 000 \$US.

Pour la description complète de la propriété argentifère et aurifère Zamora, se reporter à la rubrique « *Description de l'activité* », qui reprend la majeure partie du rapport technique.

La Société a conclu une convention de consultation datée du 19 janvier 2017 avec Manitex Capital Inc. concernant la prestation de services de consultation et de conseil relativement à un éventuel appel public à l'épargne.

La Société a conclu une convention de prêt d'or avec Auxico Mexico et la Borboletta Foundation portant sur le prêt de 300 000 \$ par la Borboletta Foundation à Auxico Mexico pour fournir à celle-ci un fonds de roulement et mettre en valeur la propriété argentifère et aurifère Zamora.

La Société a conclu une convention de règlement du prêt d'or datée du 7 avril 2017, aux termes de laquelle Auxico réglera la convention de prêt d'or conclue avec Borboletta Foundation par le versement de fonds de trésorerie et l'émission d'actions, sous réserve de l'inscription de la Société à la cote d'une bourse reconnue.

La Société a conclu avec CMVR Company une convention de licence de technologie modifiée, datée du 25 mai 2016 portant sur une alliance d'approvisionnement stratégique de CMVR Company pour produire des nanopoudres d'argent destinées aux clients de CMVR des secteurs de la défense, de l'aéronautique, de l'électronique, de l'automobile et de la médecine.

La convention d'entiercement, devant intervenir entre la Société, le dépositaire et les principaux intéressés.

La Société a conclu le 30 juin 2016 une convention de fusion avec Telferscot Resources Inc., émetteur inscrit à la CSE, en vue d'une éventuelle prise de contrôle inversée ou d'une opération du même type, l'opération envisagée ayant été abandonnée en décembre 2016.

Inscription à la cote de la CSE

En même temps qu'elle déposera le prospectus, la Société a l'intention de s'inscrire à la cote de la CSE ou d'une autre bourse canadienne reconnue, à condition qu'Auxico remplisse toutes les exigences d'inscription en bourse de cette bourse.

Historique triennal

La Société a été constituée le 16 avril 2014 en vertu de la LCSA sous la dénomination « Ressources Auxico Canada Inc. ». Le siège social et principal établissement de la Société est situé au 230, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec H2Y 1T3, Canada.

La Société a une filiale en propriété exclusive, Auxico Mexico, S.A. de C.V. (« Auxico Mexico »), qui a été constituée en vertu des lois du Mexique le 16 juin 2011.

Le 16 avril 2014, lors de la constitution d'Auxico, Auxico Mexico est devenue une filiale en propriété exclusive d'Auxico. Gencap Inc. (« Gencap »), l'actionnaire d'Auxico Mexico, a échangé ses actions d'Auxico Mexico contre 10 000 000 d'actions ordinaires d'Auxico. Auxico Mexico est titulaire des concessions minières qui forment la propriété argentifère et aurifère Zamora à Sinaloa, au Mexique. La valeur de cet échange d'actions était de 4 087 \$.

Auxico a conclu une alliance d'approvisionnement avec CVMR Corp. (« **CVMR** ») pour produire des nanopoudres d'argent destinées aux clients de CVMR des secteurs de la défense, de l'aéronautique, de l'électronique, de l'automobile et de la médecine. Auxico a aussi conclu un accord pour louer des installations portuaires à Coatzacoalcos, au Mexique, à partir desquelles elle peut expédier directement sa production à CVMR, à Toronto. L'accord prévoit une répartition égale des produits supplémentaires générés par la vente de poudre d'argent en remplacement d'argent métallique.

La Société a conclu le 30 juin 2016 une convention de fusion avec Telferscot Resources Inc., émetteur inscrit à la CSE, en vue d'une éventuelle prise de contrôle inversée ou d'une opération du même type, l'opération envisagée ayant été abandonnée en décembre 2016.

Se reporter à la rubrique « *Description de l'activité* ».

À la date du présent prospectus, la Société ne comptait pas de secteur isolable relativement à ses activités. À la date du présent prospectus, il n'y avait pas de faillite, de mise sous séquestre ou de procédure analogue prise à l'encontre de la Société ni de faillite volontaire, de mise sous séquestre volontaire ou de procédure analogue prise par la Société ou ses prédécesseurs, depuis sa création.

Opérations de financement

Le 1^{er} mai 2014, la Société a réalisé un placement privé sans courtier, dont le produit brut s'est élevé à 200 000 \$ et qui a donné lieu à l'émission de 10 000 000 d'actions au prix de 0,02 \$ par action. Aucun bon de souscription n'a été émis à l'occasion de ce placement privé.

Le 1^{er} mai 2014, dans le cadre du placement privé sans courtier précité, la Société a versé des honoraires d'intermédiation de 1 500 000 actions. La valeur des actions émises à titre d'honoraires d'intermédiation s'est élevée à 30 000 \$, soit 0,02 \$ par action.

Le 31 mai 2016, la Société a réalisé un placement privé sans courtier qui a donné lieu à l'émission de 2 400 000 actions au prix de 0,25 \$ par action pour un produit brut de 600 000 \$. Aucun bon de souscription n'a été émis à l'occasion de ce placement privé. Des frais d'émission de 40 000\$ ont été engagés pour ce placement privé.

Le 31 décembre 2016, la Société a clôturé un placement privé sans courtier qui a donné lieu à l'émission de 2 510 000 actions au prix de 0,25 \$ par action, pour un produit brut de 627 500 \$. Aucun bon de souscription n'a été émis à l'occasion de ce placement privé.

Le 17 février 2017, la Société a clôturé un placement privé sans courtier qui a donné lieu à l'émission de 3 300 000 actions au prix de 0,25 \$ par action, pour un produit brut de 825 000 \$ dont 2 000 000 actions ordinaires seront émises

après la période de six mois terminée le 31 mars 2017. Aucun bon de souscription n'a été émis à l'occasion de ce placement privé.

La Société a conclu une convention de souscription de 500 000 \$ portant sur la souscription par Manitex Capital Inc. (« Manitex ») de 2 000 000 d'actions ordinaires d'Auxico émises au prix de 0,25 \$ par action ordinaire. Le certificat d'actions représentant les 2 000 000 d'actions émises au profit de Manitex et le chèque de Manitex représentant la souscription de 500 000 \$ sont entiers par Dunton Rainville LLP, conformément aux modalités de la convention d'entiercement de Manitex.

Le 30 mars 2017, la Société a complété un placement privé sans intermédiaire, pour un produit brut de 275 000\$ en émettant 1 100 000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25\$ par action ordinaire dont 400 000 actions ordinaires seront émises après la période de six mois terminée le 31 mars 2017.

Des frais d'émission de 109,247\$ ont été engagés pour ces placements privés conclu au cours de la période de six mois terminée le 31 mars 2017.

Le 24 avril 2017, la Société a complété un placement privé sans intermédiaire, générant un produit brut de 100 000\$ en émettant 400 000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25 \$ par action ordinaire.

Au 31 mars 2017, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de Ressources Auxico Canada Inc. s'élevait à 28 410 000 et le nombre d'actions ordinaires à émettre s'élevait à 2 400 000. À la date du présent prospectus, le nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de Ressources Auxico Canada Inc. s'élevait à 31 210 000.

Tendances

Il n'y a, dans l'activité de la Société, aucune tendance susceptible d'avoir une incidence sur ses résultats.

Description narrative de l'activité

Objectif déclaré de l'activité

La principale activité exercée et visant à être exercée par la Société est l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés de ressources naturelles. La Société a l'intention d'employer son fonds de roulement et le produit net des opérations de financement réalisées (se reporter à la rubrique « *Développement général de l'activité – Financement* ») pour régler le solde des frais estimatifs d'inscription en bourse, exécuter les travaux de prospection de la propriété argentifère et aurifère Zamora, payer les frais administratifs des 12 prochains mois et garnir le fonds de roulement. La Société pourrait décider d'acquérir d'autres propriétés en plus de la propriété argentifère et aurifère Zamora décrite ci-après.

Propriété argentifère et aurifère Zamora – Rapport technique actuel

Le texte qui suit constitue le résumé de l'information tirée du rapport technique sur la propriété aurifère Zamora rédigé par Joel Scodnick, B. Sc., géologue (l'« **auteur** »), de Sierra Geological Consulting Inc., qui est une personne qualifiée au sens du Règlement 43-101, daté du 25 mars 2016 et son amendement en date du 2 janvier 2017 et préparé conformément aux exigences de ce règlement. Les figures 1 à 12 inclusivement et les tableaux 1 et 2 du rapport technique sont reproduits dans le présent prospectus et en font partie; la version intégrale du rapport technique peut être consultée en couleur sur SEDAR à l'adresse Internet www.sedar.com.

Description de la propriété, localisation et accès

La zone d'intérêt Zamora est située à 85 km au sud-est de la ville de Culiacan et à quelque 9 km au nord-est du village d'El Espinal, la propriété étant facilement accessible par des routes de gravier. Historiquement, les ouvrages souterrains remontent aux années 1800, où une quantité indéterminée de minerai a été extraite le long des principales structures filoniennes. Pour accéder aux mines La Camichina et à Los Olotes, il faut emprunter une route de gravier secondaire direction nord pendant quelque 15 km à partir d'El Espinal qui traverse le ranch Los Mecates. Une autre route de gravier secondaire relie le ranch Los Mecates à la route 15, près du ranch Las Tinias.

Pour accéder à la partie nord des claims, il faut emprunter la route 15 est, juste après El Espinal, et ensuite la route 1 qui conduit direction nord à la ville minière de Cosala. La sortie menant à la mine Campanillas se trouve à Ibonia, qui mène vers le nord-est au portique de la mine. Il faut environ deux heures trente de route pour aller de la ville de Culiacan au portique de la mine Campanillas.



Le tableau 1 présente les différentes mines et zones d'intérêt décrites dans le rapport, allant du nord au sud.

Tableau 1 : Détail des claims de la propriété argentifère et aurifère Zamora

N°	Mine/zone d'intérêt	Meilleur échantillon (2014)	Meilleur échantillon historique	Observations	Description
1	La Franca	1,72 kg Ag/t, 12,96 g Au/t	2,08 kg Ag/t, 7,0 g Au/t	Ne fait pas partie des claims d'Auxico	Mine
2	Campanillas	14,56 kg Ag/t, 15,53 g Au/t	970 g/t Ag, 3,0 g Au/t	625 m au sud-ouest de la mine La Franca	Mine
3	El Triunfo	286 g/t Ag, 2,54 g Au/t	970 g Ag/t, 8,4 g Au/t		Mine
4	Periguete	5 g Ag/t, 0,01 g Au/t	S.O.	Puits non localisé, importante propylitisation	Puits non exposé
5	El Nazareno	9,65 g Ag/t, 0,03 g Au/t	193,3 g Ag/t, néant Au		Mine
6	Las Jarillas	15,59 g Ag/t, 0,07 g Au/t	231,5 g Ag/t, 1,4 g Au/t	Structure N-S, Silicification intense	Mine

7	Tahuanita	Pas d'échantillon	S.O.	Cisaillement intense avec chapeaux de fer	À découvert
8	Chico Pico	429,09 g Ag/t, 0,12 g Au/t	S.O.	Brèche de quartz vésiculaire	Fosse d'intérêt
9	Aguamas	Pas de prospection	S.O.	Aucune	Aucune
10	La India	Pas d'échantillon	S.O.	Galerie	Galerie
11	Obotel – niveau 17 m	Pas d'échantillon	799 g Ag/t, 4,6 g Au/t	Fosse effondrée? Filon N-S	Fosse
12	Los Olotes – surface	46,42 g Ag/t, 0,24 g Au/t	S.O.	Galerie/descenderie effondrée au-delà de 5 m	Mine
	Los Olotes – niveau 17 m	S.O.	3,15 kg Ag/t, 13,4 g Au/t (Moy. pondérée, filon est 123,21 g Ag/t, 0,58 g Au/t) (Moy. pondérée, filon ouest 152,08 g Ag/t, 0,88 g Au/t) (Moy. pondérée, filon Zamora 475 g Ag/t, 3,36 g Au/t)	Filon Zamora Filon Los Olotes Filon Los Olotes Filon Zamora	Niveau 17 m de la mine
	Los Olotes – niveau 23 m	S.O.	6,57 kg Ag/t, 44,0 g Au/t (Moy. pondérée, 797 g Ag/t, 6,14 g Au/t)	Filon Zamora	Niveau 23 m de la mine
13	La Camichina – niveau 17 m	Pas d'échantillon	5,1 kg Ag/t, 23,5 g Au/t (Moy. pondérée, 609,2 g Ag/t, 3,1 g Au/t)	Filon Zamora Puits vertical	Niveau 17 m de la mine
14	Rosa Maria	Pas de prospection	S.O.	Aucune	Aucune
15	Trincan	Pas de prospection	S.O.	Aucune	Aucune
16	Juntas	Pas de prospection	S.O.	Aucune	Aucune

La propriété est composée de cinq terrains occupant au total 3 376,6265 hectares (8 343,6441 acres). Une description juridique des terrains figure au tableau 2 ci-dessous et se trouve à l'annexe 1 du rapport technique. Tous les impôts sur Zamora avaient été acquittés au 31 décembre 2016, les rapports fiscaux se trouvant à l'annexe 10 du rapport technique : Rapports fiscaux. Un avis sur les titres de propriété figure à l'annexe 9 du rapport technique : Avis sur les titres de propriété, préparé et signé par l'avocat d'Auxico, Abraham Urias, d'Urias Romero Y Asociados S.C., cabinet situé à Mazatlan, au Mexique.

Nom du terrain	Numéro de la concession	Superficie (ha)	Impôt à payer (pesos/dollar américain)
Campanillas	224618	105,6427	0
Chio	227400	92,1787	0
Gaby	277399	80,0000	0
San Filipe	224654	100,0000	0
Zamora	225182	2998,8051	0
Total		3376,6265	0

Tableau 2 : Description juridique des claims de la propriété argentifère et aurifère Zamora

Les ouvrages de la mine Los Olotes à Zamora, d'après les travaux exécutés par le Consejo de Recursos Minerales (CRM, Conseil des ressources minérales du Mexique) désormais connu sous l'appellation Servicio Geologico Mexicano (SRM, Services géologiques du Mexique), ont été examinés par M. Martinez en 1982 et, selon l'information figurant dans son rapport et vérifiée par l'auteur, recèlent des ressources historiques, non conformes au Règlement 43-101, de 34 645 tonnes contenant 12,87 g Au/t et 1,52 kg Ag/t (rapport sur les travaux de prospection exécutés dans le district minier argentifère Zamora, 1982). L'auteur n'a pas été en mesure de vérifier ces ressources historiques ni d'accéder aux ouvrages souterrains de la mine Los Olotes, le portail de Los Olotes étant effondré et le puits vertical de la mine La Camichina inondé jusqu'à une profondeur d'environ 25 m.

Les infrastructures résiduelles des mines La Camichina et Los Olotes ont été remises partiellement en état au début des années 1980 par le CRM afin qu'il soit possible d'évaluer le potentiel minier de la structure Zamora. Cette structure, connue aussi sous le nom de filon Zamora, traverse La Camichina et Los Olotes. Le CRM a réalisé ces travaux afin de promouvoir la propriété et d'attirer des investisseurs ou des sociétés minières en vue d'une remise en état des ouvrages miniers et d'une reprise de la production commerciale. Au cours de cette campagne, le puits principal a été remis en état, des galeries totalisant plus de 100 mètres ont été aménagées et des traverses et des galeries sur plus de 250 mètres ont été remises en état ou nettoyées. Au total, la zone d'intérêt Zamora recèle des ouvrages souterrains cartographiés sur plus de 400 mètres; des galeries supplémentaires sont réputées exister, mais, jusqu'ici, elles n'ont été ni cartographiées ni documentées.

Les deux principales masses minéralisées sont dénommées « La Camichina », qui a été exploitée de façon intensive et caractérisée par le filon Zamora, la zone « Los Olotes », formée par l'intersection de deux structures filoniennes, dont la prospection et la mise en valeur sont prioritaires en raison des poches de minerai à forte teneur qu'elle contient. La zone Los Olotes semble orientée davantage du nord au sud (N-S) que le filon Zamora, orienté du nord-est au sud-ouest (NE-SO). Il semblerait que ce minerai est toujours en place à Los Olotes et qu'il n'a pas été extrait. Les deux principales structures filoniennes sont séparées par une traversée qui va de La Camichina à Los Olotes, ces masses étant distantes l'une de l'autre d'environ 115 mètres (voir la figure 1).

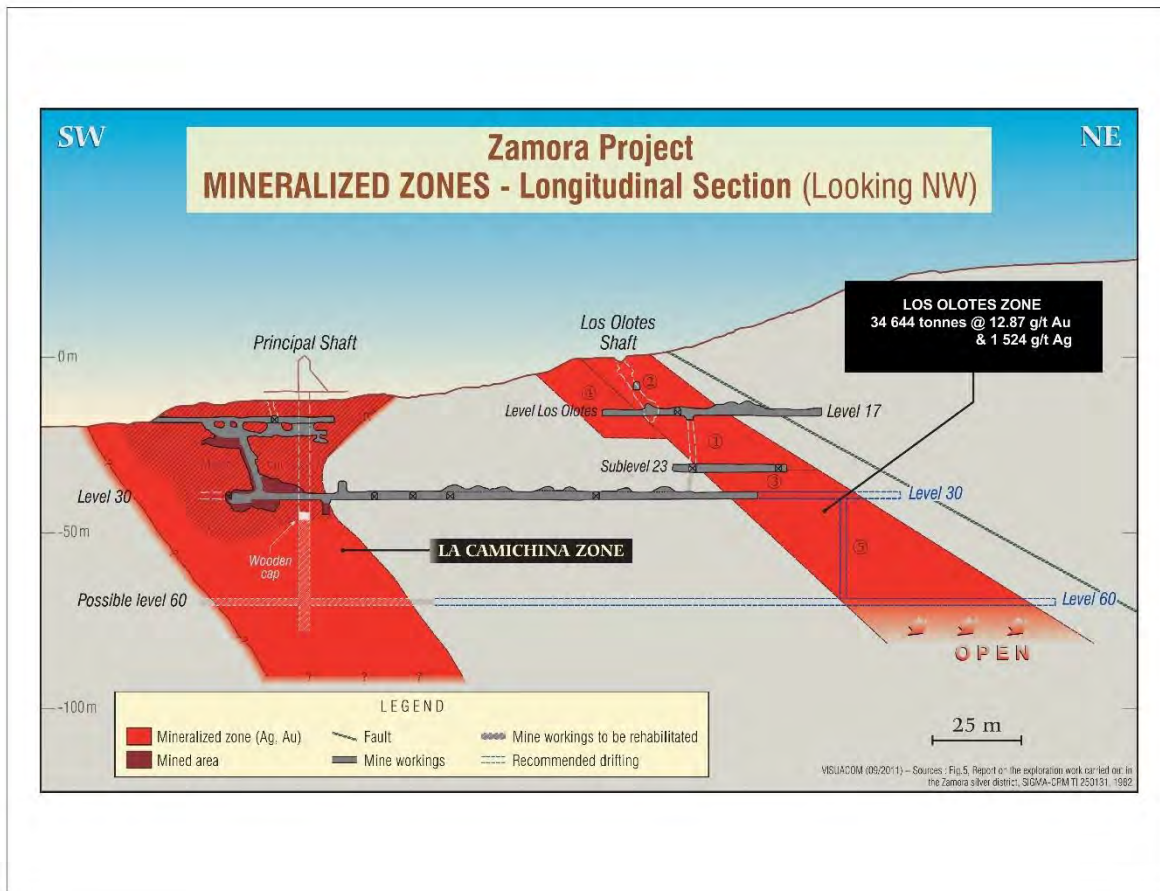
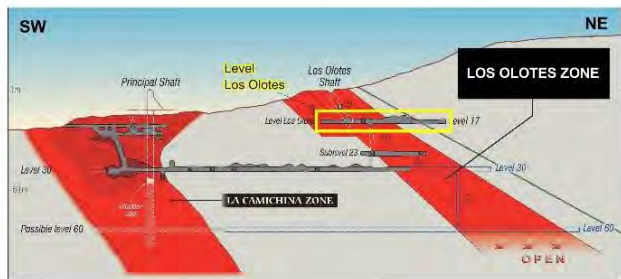
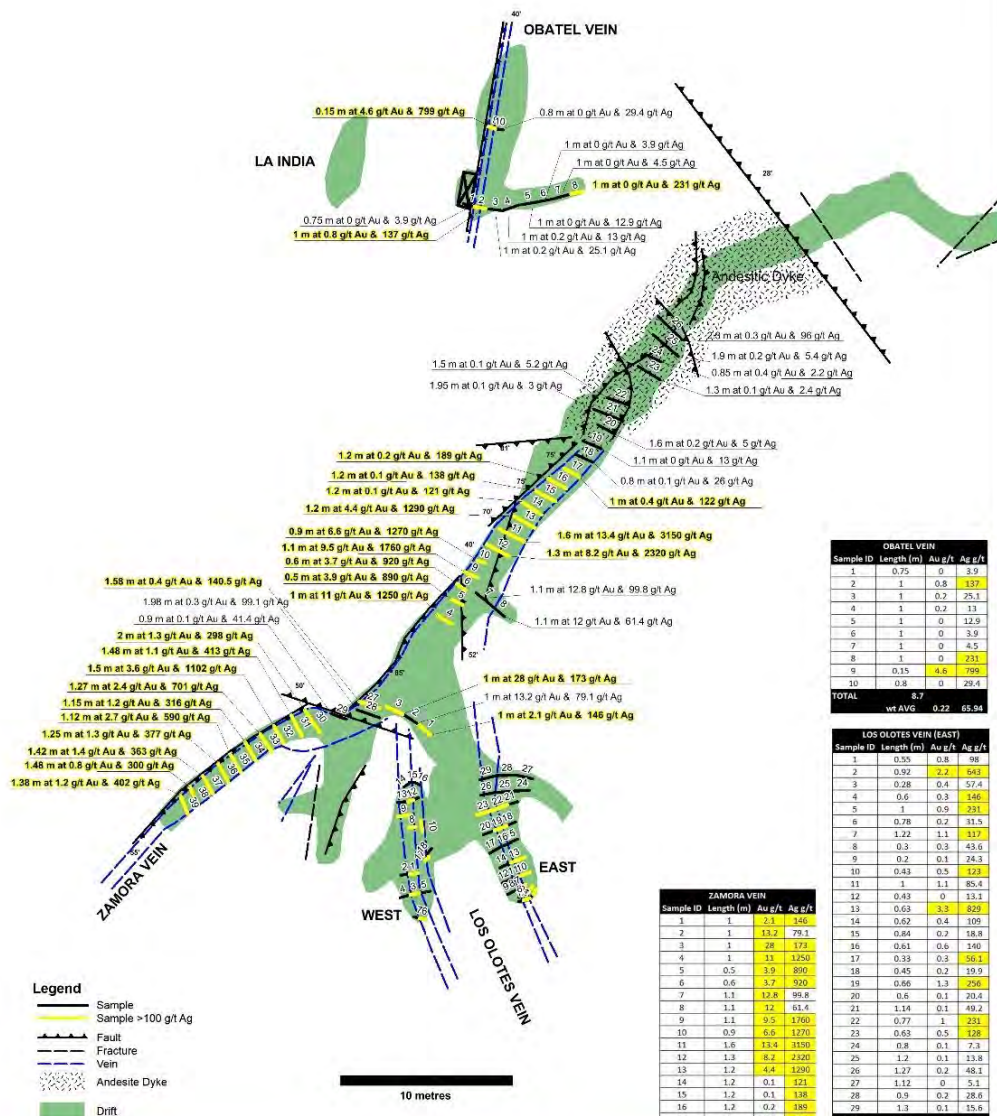


Figure 1 : Traversée de La Camichina et de Los Olotes

La zone située entre les zones La Camichina et Los Olotes est constituée d'un minerai à faible teneur selon les archives. La figure 2, qui représente le niveau 17 m de la mine Los Olotes illustre le degré d'échantillonnage réalisé par le CRM et la forte teneur en argent et en or de la minéralisation. Il convient aussi de remarquer, selon M. Martinez (communication personnelle), que seul le minerai du filon a été échantillonné par saignée, le toit et le mur ne l'ayant pas été, celui-ci décrivant plus loin dans le rapport les brèches volcaniques et les zones à stockwerk adjacentes aux filons de quartz repérés sur la propriété au cours de la campagne de 2014. C'est dans ce minerai que la plupart des échantillons à forte teneur ont été découverts. Ces échantillons ont été prélevés par saignée tous les mètres le long de la galerie. La figure 3 représente le niveau de 23 m à Los Olotes et montre des valeurs d'argent et d'or de très haute qualité. La figure 4 montre le niveau de La Camichina de 17 m qui a rapporté des valeurs allant jusqu'à 5,1 kg / t Ag et 23,5 g / t Au sur 0,80 m.

ZAMORA SILVER-GOLD PROJECT LEVEL LOS OLOTES (LEVEL 17)



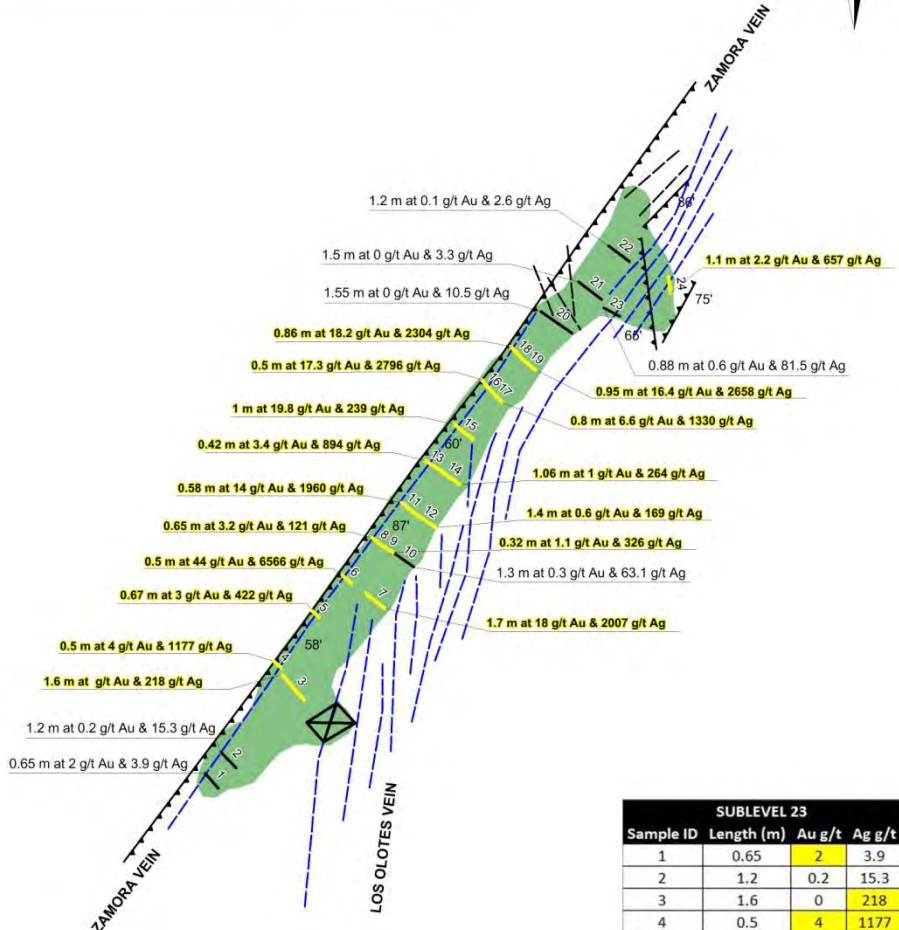
OBATEL VEIN			
Sample ID	Length (m)	Au g/t	Ag g/t
1	0.75	0	3.9
2	1	0.8	137
3	1	0.2	25.1
4	1	0.2	13
5	1	0	12.9
6	1	0	3.9
7	1	0	4.5
8	1	0	231
9	0.15	4.6	799
10	0.8	0	29.4
TOTAL	8.7		
wt AVG		0.22	65.94

LOS OLOTES VEIN (EAST)			
Sample ID	Length (m)	Au g/t	Ag g/t
1	0.55	0.8	96
2	0.92	2.2	643
3	0.28	0.4	57.4
4	0.6	0.3	146
5	1	0.9	331
6	0.78	0.2	31.5
7	1.22	1.1	137
8	0.3	0.3	43.6
9	0.2	0.1	24.3
10	0.43	0.5	123
11	1	1.1	85.4
12	0.43	0	13.1
13	0.63	3.3	829
14	0.62	0.4	109
15	0.84	0.2	18.8
16	0.61	0.6	140
17	0.39	0.9	356.1
18	0.45	0.2	19.9
19	0.66	1.3	256
20	0.6	0.1	20.4
21	1.14	0.1	49.2
22	0.77	1	333
23	0.63	0.5	128
24	0.8	0.1	7.3
25	1.2	0.1	13.8
26	1.27	0.2	48.1
27	1.12	0	5.1
28	0.9	0.2	28.6
29	1.3	0.1	15.6
TOTAL	23.88		
wt AVG		0.58	124.21

ZAMORA VEIN			
Sample ID	Length (m)	Au g/t	Ag g/t
1	1	2.1	146
2	1	13.2	79.1
3	1	28	174
4	1	31	1250
5	0.5	3.9	300
6	0.6	3.7	920
7	1.1	12.8	98.8
8	1.1	32	61.8
9	1.1	9.5	1760
10	0.9	6.6	1270
11	1.6	13.4	3150
12	1.3	8.2	2320
13	1.2	4.4	1290
14	1.2	0.1	121
15	1.2	0.1	138
16	1.2	0.2	189
17	1	0.4	122
18	0.8	0.1	26
19	1.1	0	13
20	1.6	0.2	5
21	1.99	0.1	3
22	1.5	0.1	5.2
23	1.3	0.1	2.4
24	0.85	0.4	2.2
25	1.9	0.2	5.4
26	2.3	0.3	96
27	1.58	0.4	140.5
28	1.98	0.3	99.1
29	0.9	0.1	41.4
30	2	1.3	286
31	1.48	1.1	615
32	1.5	1.6	1102
33	1.27	2.4	701
34	1.15	1.7	516
35	1.12	2.7	590
36	1.25	1.3	377
37	1.42	1.4	363
38	1.48	0.8	300
39	1.38	1.2	402
TOTAL	49.81		
wt AVG		3.36	475.28

LOS OLOTES VEIN (WEST)			
Sample ID	Length (m)	Au g/t	Ag g/t
1	0.44	0.5	199
2	0.66	0.1	23.8
3	0.34	2.4	434
4	0.85	0	47.9
5	0.2	0.2	81.9
6	0.2	0.2	196
7	0.49	0	56.8
8	0.45	0.4	145
9	1.25	0.5	242
10	0.57	0.3	146
11	0.27	0.3	833
12	0.38	0.5	74.6
13	0.74	0.3	26.1
14	0.2	0.2	29.9
15	0.6	0.2	69.4
16	0.7	0.1	20.1
17	0.38	0.3	109
18	0.2	0.4	204
TOTAL	8.42		
wt AVG		0.88	152.08

ZAMORA SILVER-GOLD PROJECT SUBLEVEL 23



Legend

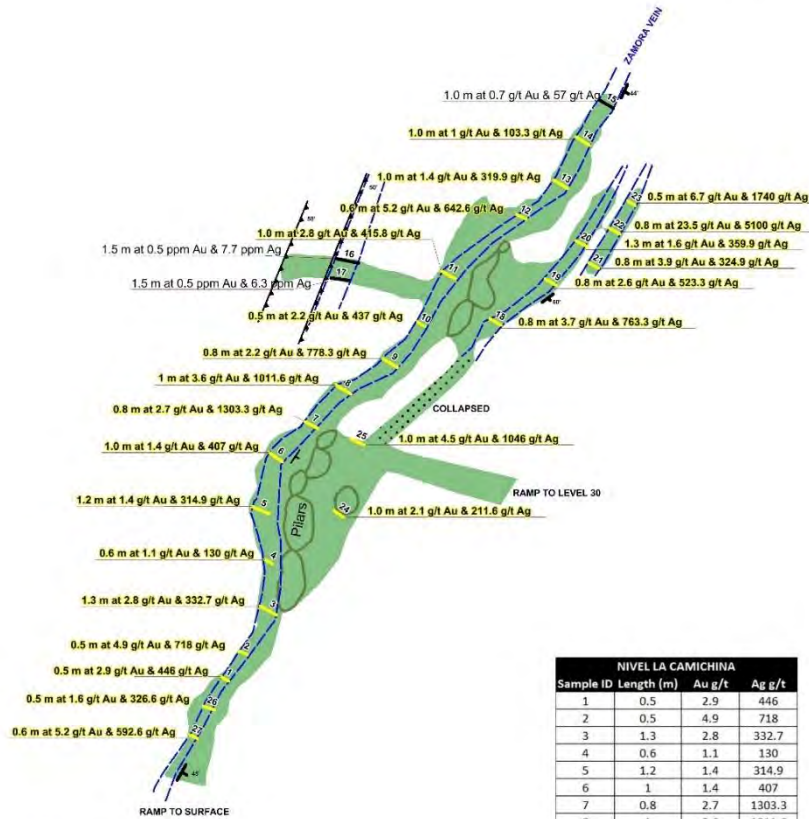
- Sample
- Sample >100 g/t Ag
- Fault
- Fracture
- Vein
- Drift

5 metres



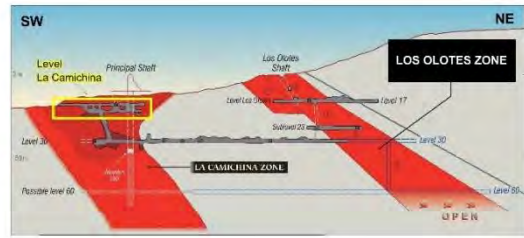
SUBLEVEL 23			
Sample ID	Length (m)	Au g/t	Ag g/t
1	0.65	2	3.9
2	1.2	0.2	15.3
3	1.6	0	218
4	0.5	4	1177
5	0.67	3	422
6	0.5	44	6566
7	1.7	18	2007
8	0.65	3.2	121
9	0.32	1.1	326
10	1.3	0.3	63.1
11	0.58	14	1960
12	1.4	0.6	169
13	0.42	3.4	894
14	1.06	1	264
15	1	19.8	239
16	0.5	17.3	2796
17	0.8	6.6	1330
18	0.86	18.2	2304
19	0.95	16.4	2658
20	1.55	0	10.5
21	1.5	0	3.3
22	1.2	0.1	2.6
23	0.88	0.6	81.5
24	1.1	2.2	657
TOTAL	22.89		
	wt AVG	6.14	797.55

**ZAMORA SILVER-GOLD PROJECT
LEVEL LA CAMICHINA**



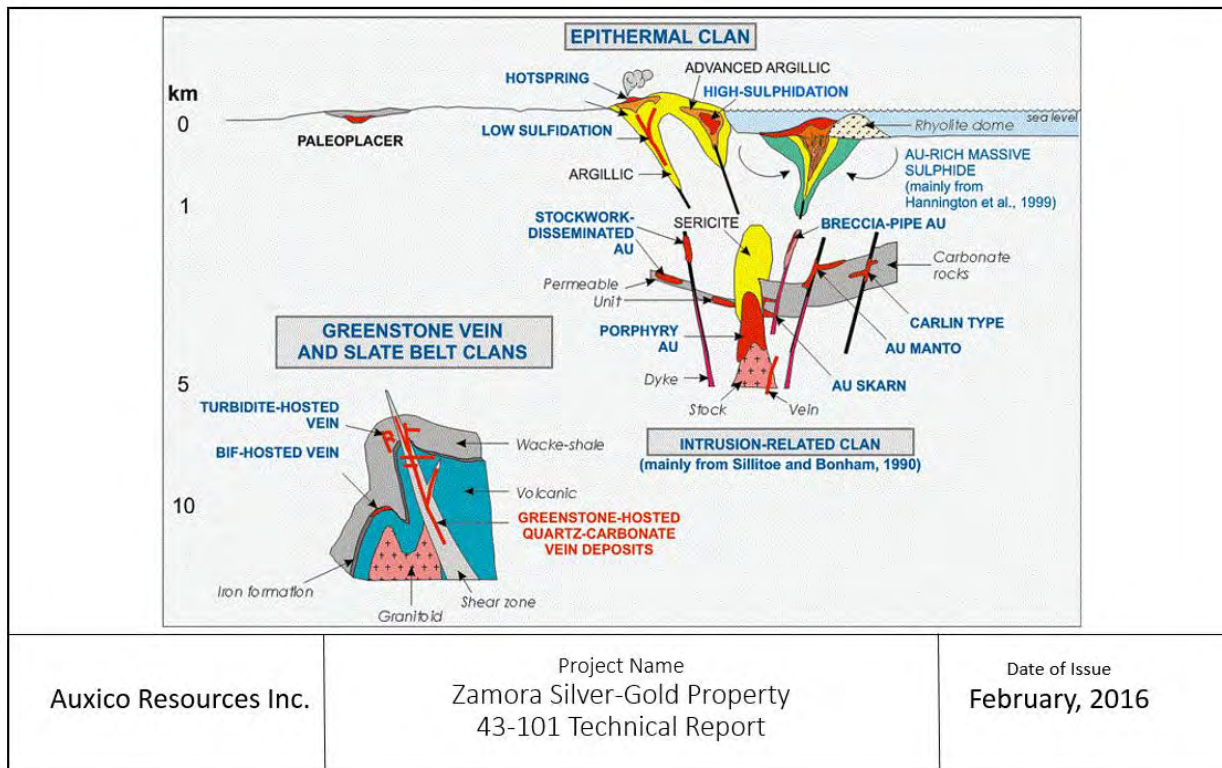
- Legend**
- Sample
 - Sample >100 g/t Ag
 - Fault
 - Vein
 - Collapse
 - Drift

10 metres



NIVEL LA CAMICHINA			
Sample ID	Length (m)	Au g/t	Ag g/t
1	0.5	2.9	446
2	0.5	4.9	718
3	1.3	2.8	332.7
4	0.6	1.1	130
5	1.2	1.4	314.9
6	1	1.4	407
7	0.8	2.7	1303.3
8	1	3.6	1011.6
9	0.8	2.2	778.3
10	0.5	2.2	437
11	1	2.8	415.8
12	0.6	5.2	642.6
13	1	1.4	319.9
14	1	1	103.3
15	1	0.7	57.1
16	1.5	0.5	7.7
17	1.5	0.5	6.3
18	0.8	3.7	763.3
19	0.8	2.6	523.3
20	1.3	1.6	359.9
21	0.8	3.9	324.9
22	0.8	23.5	5100
23	0.5	6.7	1740
24	1	2.1	211.6
25	1	4.5	1046
26	0.5	1.6	326.6
27	0.6	5.2	592.6
Total	23.9		
wt AVG		3.1	609.2

La campagne d'échantillonnage de 2014 dans différentes zones de la propriété a validé la nature de haute qualité pour l'apparition de certaines valeurs d'argent et d'or assez élevées qui peuvent être attendues à Los Olotos, ce qui confirme les chances d'établir une ressource de haute qualité dans cette mine en particulier. Les seize mines / prospections se situent sur une distance de 10 km x 5 km et le programme d'exploration de 2014 a identifié ce qui est censé être un système épithermal à faible teneur en sulfuration pour la plupart de la propriété qui présente des modèles d'altération hydrothermale intense dans chacun des mines historiques visitées et échantillonnées. Dans le prospectus de Chico Pico, cependant, le quartz vuggy présentant des caractéristiques épongeantes indiquant des solutions hydrothermiques fortement acides indiquerait un système épithermal à haute teneur en sulfuration. Les différents types de dépôts épithermiques sont présentés ci-dessous à la figure 5: modèles géologiques.



Le projet Zamora contient quinze mines et / ou prospections historiques, y compris la mine La Franca, et il n'y a jamais eu de centre de concentration sur cette propriété; Le minerai était tellement riche qu'il s'agissait du minerai d'expédition directe. Au cours de la campagne d'exploration de 2014, l'auteur a eu l'opportunité d'échantillonner huit des seize mines historiques et / ou prospects. Ce programme d'exploration a confirmé le haut niveau de la nature de la zone stockwork sur la propriété où un échantillon du stock de Campanillas a renvoyé les essais suivants de deux laboratoires indépendants SGS (échantillon B00127713) et Dundee Sustainable Technologies (DST, numéro d'échantillon B00127713):

Sample Number	Silver Assay	Gold Assay	Laboratory
B00127713	14.56 kg/t	15.53 g/t	SGS
B00127713	14.40 kg/t	19.50 g/t	DST

Historique et prospection

Il n'y a pas de rapport détaillé sur la prospection, la mise en valeur ou la production des mines situées sur la propriété argentifère Zamora, mais plusieurs hypothèses peuvent être formulées quant à leur degré d'exploitation. La plus importante des mines est la mine La Camichina et, malgré l'absence d'important dépôt de résidus miniers dans la zone jouxtant le puits vertical, il semble, selon un rapport rédigé en 1982 par Antonio B. Flores Martinez, ingénieur du CRM, que la mine La Camichina a été creusée jusqu'à une profondeur d'environ 100 mètres et qu'une bonne quantité de minerai a été extraite jusqu'au niveau de 60 m. L'exploitation de la mine La Camichina a été abandonnée pour des raisons qui restent inconnues jusqu'ici.

Il n'est fait aucune mention de travaux techniques par les exploitants précédents de la mine, les renseignements recueillis sur la mine La Camichina résultant des travaux de remise en état et des travaux de prospection réalisés. Les premiers travaux de reconnaissance remontent à 1977. Ils ont permis d'extraire du minerai à forte teneur qui a été expédié directement à une fonderie qui, selon toute vraisemblance, se trouvait à Cosala. Le minerai à faible teneur a été expédié à l'usine de traitement La Minita, située à proximité. Cette installation est toujours en activité.

La mine Campanillas, située dans la partie nord de la propriété, comprendrait, selon des mineurs de la ville de Rincon de Ibonia qui ont travaillé à la mine quand elle était exploitée, des ouvrages allant jusqu'au troisième niveau. Ici, comme

dans le cas de la mine La Camichina, le dépôt en tas situé à l'extérieur du portique ne contenait pas beaucoup de minerai, ce qui laisse croire que la production a été limitée.

Les autres mines semblent avoir été aménagées sur un niveau seulement, sauf dans le cas de la mine La Franca, qui n'appartient pas à Auxico. La mine La Franca est mentionnée parce qu'un échantillon à forte teneur a été prélevé à l'intérieur d'anciens ouvrages, près de l'extrémité d'une chambre qui n'est qu'à environ 80 m de la limite la séparant du terrain de la mine Campanillas. Cet échantillon a été prélevé dans la roche encaissante représentée par une brèche volcanique et un stockwerk fortement minéralisé sous forme de sulfures d'argent. Un échantillon de 42 kg a été prélevé dans la mine La Franca à l'extrémité de la galerie, dans une zone qui a été exploitée. Des échantillons ont été recueillis en deux endroits puis mélangés; ils provenaient d'une zone où des échantillons avaient été prélevés auparavant dans une brèche silicifiée qui contenait 1,72 kg Ag/t et de 12,96 g Au/t. L'échantillon récent provenait de la même brèche silicifiée et filon de quartz contenant des sulfures d'argent situés à environ 10 m de l'échantillon d'origine. Cet échantillon contenait 0,460 kg Ag/t et 2,9 g Au/t. La chambre en question est à environ 80 m du terrain de la mine Campanillas d'Auxico.

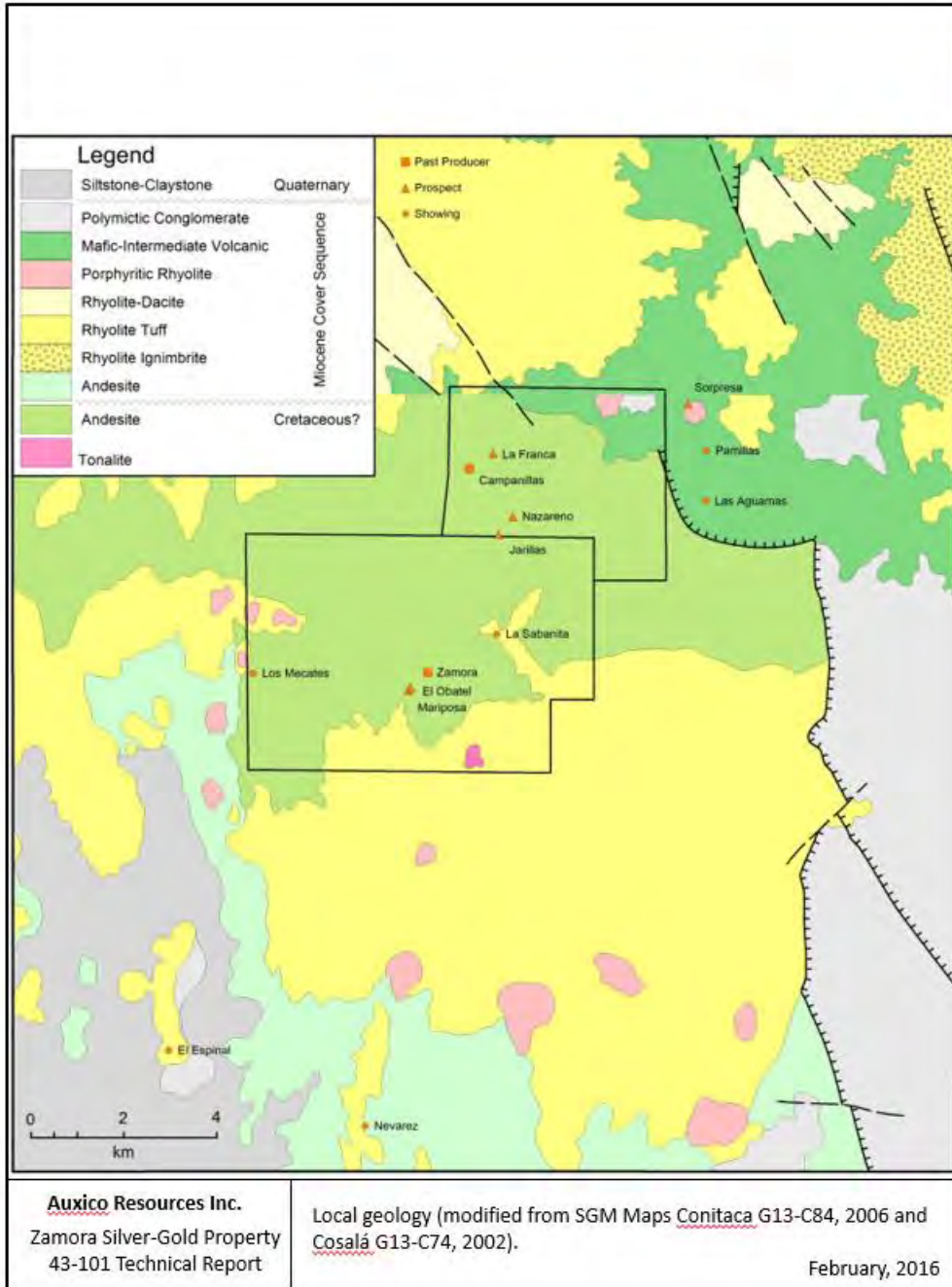
Cadre géologique, minéralisation et types de gisements

Le socle de la région est représenté par une brèche tufacée constituée de fragments subanguleux et anguleux d'andésite de 10 centimètres de diamètre. Sa couleur est gris foncé et une gangue de cendres volcaniques et de verre volcanique peut être observée au microscope. La roche hôte est parcourue de dykes d'andésite généralement orientés vers le nord-est qui sont associés localement aux structures minéralisées. La brèche tufacée, qui pourrait dater de l'ère tertiaire, occupe la partie centrale de la zone étudiée, comme une fenêtre au milieu du bassin.

Selon les travaux réalisés jusqu'ici, 16 mines ou zones d'intérêt historiques comprenant les zones récemment découvertes forment un réseau hydrothermal massif orienté du nord au sud qui traverse des structures orientées du nord-est au sud-ouest à l'intérieur de la limite des claims et occupant une superficie d'intérêt d'environ 8 kilomètres carrés. Cette superficie n'avait jamais délimitée auparavant et les travaux exécutés dans le passé ne faisaient état que de la présence de réseaux filoniens orientés pour la plupart du nord-est vers le sud-ouest. À la mine Campanillas, le meilleur échantillon prélevé jusqu'ici contenait 14,4 kg Ag/t et 15 g Au/t, ce qui témoigne de l'existence de colonnes minéralisées à forte teneur dans le réseau. Selon les travaux de terrain, qui indiquent que de 90 % à 95 % des zones minéralisées s'alignent, il peut être facilement établi qu'un potentiel de plusieurs centaines de millions de tonnes de minerai existe, peut-être plus si les essais dans la zone entre Los Olotes et Campanillas révèlent la présence d'une masse minéralisée continue. C'est un gisement d'une longueur de près de 7 km à teneur faible ou moyenne, dont certaines parties affichent de fortes teneurs, ce qui pourrait sans doute en faire une mine de calibre mondial. Les travaux réalisés en 1982 à Los Olotes par le CRM à Zamora, supervisés par le consultant mexicain d'Auxico, Antonio Bonifacio Flores Martinez, (Camichina et Los Olotes) font état de ressources possibles d'environ 36 000 tonnes riches en argent (1,52 kg Ag/t) et en or (12,87 g Au/t) allant de la surface au niveau de 120 m. Il serait possible d'accéder à cette zone par une rampe ou par le puits vertical existant de la mine La Camichina et une traversée de 115 m.

Le gisement argentifère et aurifère Zamora est formé d'un réseau filonien hydrothermal épithermal contrôlé par des structures orientées vers le nord-est et du nord au sud. Cette minéralisation recèle de l'argent (proustite, pyrargyrite), de l'or et diverses quantités de sphalérite, de pyrite et de pyrrhotite, tous hébergés dans une brèche tufacée silicifiée recouverte de tufs, de coulées rhyolitiques et d'un conglomérat volcanique. Certains échantillons prélevés en surface contiennent du cinabre, un minéral qui renferme du mercure, dont l'importance sera précisée plus loin dans le rapport.

Figure 3 : Carte géologique locale



Forage

Aucun document ne fait état de forage sur la propriété.

Développement durable et environnement

Le Mexique a des politiques environnementales équilibrées et des lois sur le droit minier bien rodées. Le gouvernement fédéral mexicain a confié le développement durable et la protection de l'environnement au ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles (SEMARNAT). Le SEMARNAT a pour objectifs :

- la conservation des écosystèmes et de leur biodiversité,
- la prévention et la réduction de la pollution,
- la gestion des ressources hydrologiques,
- la prise de mesures de lutte contre les changements climatiques.

Au Mexique, les sociétés minières doivent observer la réglementation environnementale établie par le Secrétariat du travail du Mexique (STPS) et SEMARNAT. SEMARNAT a adopté des politiques conformes aux normes reconnues à l'échelle internationale, les activités minières ayant donc une incidence limitée sur l'environnement. L'industrie s'est engagée à réaliser des projets de développement durable qui accordent la priorité à la sécurité des mineurs et à la protection de l'environnement. En vertu de la loi sur les mines du Mexique, tout concessionnaire doit se plier à la réglementation environnementale fédérale et ses activités font l'objet d'un examen environnemental. Les sociétés minières sont tenues de préparer et de déposer un énoncé des incidences environnementales pour toutes les activités d'extraction ainsi que pour les travaux de prospection hors normes. L'énoncé des incidences environnementales doit être approuvé par les autorités de réglementation. Comme les questions d'environnement occupent une place centrale dans le secteur minier, SEMARNAT prévoit des politiques respectueuses de l'environnement pour l'industrie. Les grandes sociétés minières au Mexique ont commencé à investir dans des domaines d'activité connexes à leur responsabilité environnementale comme la reforestation, l'audit environnemental, la certification environnementale et les systèmes de gestion des résidus.

Propriété étrangère et fiscalité

Dans le secteur minier, les restrictions à la propriété étrangère des sociétés mexicaines ont été levées. Les redevances et taxes visant l'activité minière ont été supprimées dans les années 1990 afin d'intéresser les investisseurs internationaux à l'industrie minière. La loi actuelle ne demande seulement que les sociétés minières soient constituées en vertu des lois du Mexique, exercent des activités de prospection et d'exploitation minières conformes à leur mission et établissent leur domicile dans la République du Mexique. Le pays conserve la propriété des ressources minérales et le gouvernement accorde des concessions à des sociétés minières privées de prospection et d'extraction. Sur le plan fiscal, les sociétés minières au Mexique sont traitées sur le même pied que celles des autres secteurs d'activité. L'impôt sur le bénéfice des sociétés est de 30 %. Contrairement à d'autres territoires d'Amérique latine, le Mexique ne comporte pas d'impôt minier particulier. Il y a eu des pourparlers sur un nouvel impôt minier au Mexique, mais les règles de cet impôt n'ont pas encore été finalisées.

Droits de superficie

Une petite partie de la propriété est occupée par des éleveurs de bétail principalement. Jusqu'ici, aucun problème n'est à signaler et aucune restriction n'a été imposée à l'accès à la propriété.

Droits d'utilisation de l'eau

Aucune restriction n'est actuellement imposée à l'utilisation d'eau à l'intérieur des limites de la propriété

Redevances

La propriété fait l'objet d'une redevance de 2 % sur les produits nets d'affinage (RPNA). Auxico peut en tout temps acquérir une RPNA de 1 % contre 500 000 \$US.

Conventions

Aux termes d'une convention de cession signée le 17 juillet 2013 par Filipe Jesus Ortega Garcia, Alejandrina Luviano Castillo, Miguel de Jesus Ortega Garcia et Auxico Resources S.A. de C.V. (Auxico Mexico), Auxico Mexico détient une participation indivise de 100 % dans la propriété argentifère et aurifère Zamora (annexe 4 : convention de cession du rapport technique Zamora (sous réserve d'une redevance de 2 % sur les produits nets d'affinage (RPNA). Auxico Mexico peut en tout temps acquérir une RPNA de 1 % contre 500 000 \$US.

Auxico Resources S.A. de C.V. est une société dûment constituée en vertu des lois des États-Unis du Mexique, ayant son domicile à Avenida Carlos Canseco No. 6052 Plaza Nautica, Oficina 215, Marina Mazatlan, Mazatlan, Sinaloa, C.P.

82103, représentée dans les présentes par Pierre René Gauthier à titre de représentant juridique détenant les pouvoirs généraux pour accomplir des actes d'administration et de possession.

Permis

Aucun permis n'a été délivré pour la propriété argentifère et aurifère Zamora.

Environnement

L'auteur du rapport technique n'a rien constaté sur la propriété argentifère et aurifère Zamora qui puisse constituer une menace ou une préoccupation pour l'environnement et aucun permis n'a été délivré.

Potentiel de prospection

- Zamora-Camichina

Il est largement admis que le puits de la mine La Camichina a été creusé jusqu'à une profondeur d'environ 100 m, mais en 1982, lorsque le CRM a procédé au dénoyage de la mine, il a arrêté ses travaux au niveau de 30 m, où le puits était bouché par un chapeau de bois. Ce chapeau a été retiré et un fil à plomb a été descendu 70 m plus bas environ, selon M. Martinez. Le CRM n'a ni sondé ni asséché les zones inférieures de la mine étant donné qu'il avait uniquement pour mandat d'accéder au potentiel minier de la mine Los Olotes (communication personnelle avec M. Martinez) pour l'évaluer. En partant du fait que le minerai d'argent et d'or a été extrait de la mine La Camichina jusqu'au niveau de 100 m et que l'échantillonnage détaillé de la mine Los Olotes n'est qu'à 115 m du puits vertical de La Camichina, il y a une chance raisonnable que la zone minéralisée de Los Olotes se prolonge au moins jusqu'à la même profondeur que la mine La Camichina, ce qui accroît sensiblement les ressources historiques calculées par M. Martinez.

- Los Olotes

Le rapport rédigé par M. Martinez et les cartes d'échantillonnage détaillées qui font provisoirement partie du rapport, ainsi que les communications personnelles avec M. Martinez témoignent de la forte teneur en argent et en or du minerai de la mine Los Olotes là où l'auteur a vérifié les renseignements dont il disposait.

- La India

Fosse d'intérêt située très près de la mine Los Olotes. Fosse effondrée à Periguete. Une visite des lieux à Periguete n'a pas permis de localiser la mine historique, mais les pratiques agricoles dans le secteur semblent être en cause. Une fosse a été creusée pour stocker de l'eau pour le bétail. Il semblerait que les anciens ouvrages miniers puissent se trouver sous cette fosse ou le long de celle-ci. Les affleurements dans la zone immédiate présentent une propylitisation intense et filons de quartz en stockwerk.

- Campanillas

Un travail considérable a été réalisé par l'auteur afin d'accéder au niveau principal de la mine et de comprendre le réseau filonien, la brèche et les caractéristiques structurales de la mine Campanillas. La caractéristique la plus évidente réside dans le fait que le toit et le mur du principal filon de la mine Campanillas se trouvent dans une brèche ou un stockwerk. Les filons du stockwerk sont nombreux (il est littéralement possible de les suivre d'une extrémité à l'autre de la galerie d'avancement) et traversent le principal filon de la mine à angle droit. La brèche et le stockwerk sont typiques des mines historiques visitées sur la propriété et c'est dans cette structure qu'ont été observées les fortes teneurs en argent, laquelle est susceptible d'accroître considérablement la quantité de minerai selon l'épaisseur qu'elle aura et qui reste inconnue étant donné qu'elle n'a été ni forée ni prospectée.

- Chico Pico

Une visite d'un jour à Chico Pico a permis d'observer des fragments et des gros blocs de quartz disséminés dans toute la montagne que l'auteur a traversée. Du quartz vésiculaire a été découvert près du sommet de la montagne, à proximité de la fosse d'intérêt qui renfermait une partie du minerai à forte teneur en argent dont il a déjà été question. C'est une région très importante qui nécessitera un travail considérable, car elle pourrait représenter un important tonnage selon les

observations de terrain. Un échantillon a affiché une teneur en argent de 429,09 g/t, hébergé dans une importante structure orientée du nord au sud, qui semble être de l'andésite fortement silicifiée riche en quartz, et qui représente une région fortement sulfurée.

- Tahuanita

Tahuanita se trouve juste à l'est des limites de la propriété, mais semble être associée à Chico Pico, qu'elle jouxte. Cette région présente un degré élevé de cisaillement, de disposition en filons et d'intense silicatisation associée à des chapeaux de fer.

- La Franca

Bien que la mine La Franca n'appartienne pas à Auxico, un échantillon prélevé dans la chambre représentant la brèche et le stockwerk contenait 1,72 kg Ag/t et 12,96 g Au/t. Cet échantillon a été prélevé dans une chambre qui ne semble pas être à plus de 80 m environ de la limite de la propriété avec la mine Campanillas. Au cours d'un travail cartographique d'un jour réalisé sur place, l'auteur a pu repérer de nombreux ouvrages historiques en surface entre les mines Campanillas et La Franca qui laissent supposer qu'elles forment une zone (ou un réseau filonien) continue sur une longueur d'au moins 625 m et qui reste ouverte dans les deux directions.

- El Triunfo

Le meilleur échantillon prélevé sur place contenait 286 g Ag/t et 2,54 g Au/t. Les structures orientées du nord au sud prédominent.

- Nazareno

Les teneurs mesurées étaient faibles, mais la structure orientée du nord au sud est présente dans les ouvrages miniers.

Méthode d'échantillonnage et approche

Les programmes d'échantillonnage réalisés dans diverses mines ou fosses d'intérêt historique ou les environs comprenaient des éclats de roche. Les travaux d'échantillonnage dirigés par SIERRA GEOLOGICAL CONSULTANTS INC. ont été réalisés par l'auteur, Antonio Martinez, avec le concours de travailleurs de l'endroit.

Échantillons métallurgiques

Les échantillons de roche recueillis pour des essais métallurgiques ont été sélectionnés et préparés avec soin pour être expédiés à Dundee Technologies Durables, à Thetford Mines, au Québec.

Laboratoires d'analyse

Les services de SGS à Durango, au Mexique, et des laboratoires de Dundee Technologies Durables ont été retenus pour l'analyse des échantillons de roche.

Préparation des échantillons à analyser

Les échantillons ont été livrés par FEDEX à SGS, à Durango, et par FEDEX à Dundee Technologies Durables, à Thetford Mines, au Québec. Chez Dundee, l'échantillon était broyé en totalité par des concasseurs à mâchoires et coniques. Les échantillons étaient ensuite placés dans des sacs de plastique de 5 ml à attache rapide ou dans des récipients de plastique de 5 gal, puis scellés avec du ruban adhésif pour plus de sécurité. Des étiquettes d'échantillon étaient insérées à l'intérieur des récipients et identifiées à l'extérieur de ceux-ci au moyen d'un marqueur permanent. Les données sur les échantillons étaient ensuite saisies dans une base de données pouvant être consultée ultérieurement.

SGS Mineral Services de Durango soumettait ensuite les échantillons aux opérations suivantes :

- un concassage,
- un broyage,
- une flottation par moussage,
- une séparation granulométrique, gravitaire, en milieu dense

- une séparation magnétique,
- une extraction par solvant – électrolyse

Les échantillons étaient pesés, séchés (jusqu'à 3,0 kg) et broyés pour pouvoir traverser à 75 % un tamis de 2 mm. Une fraction de 250 g était prélevée et pulvérisée pour pouvoir traverser à 85 % un tamis de 75 µm. Un échantillon de 30 g ou de 50 g était ensuite soumis à une analyse pyrognostique suivie d'une analyse par spectrométrie d'émission atomique à plasma inductif (ICP-AES). Les refus sont actuellement entreposés dans l'installation de SGS à Durango, au Mexique, avec les pulpes.

Programmes d'assurance de la qualité et de contrôle de la qualité (AQ/CQ)

La campagne ayant été d'une ampleur limitée, aucun étalon ou témoin n'a été utilisé. Cependant, dans le cadre du programme AC/CQ, l'auteur a expédié certains échantillons à DST et les résultats se sont révélés conformes aux analyses de SGS.

Bases de données

La base de données sur les échantillons ponctuels et les échantillons prélevés par saignée de la propriété argentifère Zamora comprend des échantillons de la plupart des mines historiques situées dans les limites des claims ainsi que de la mine La Franca, située à l'intérieur du terrain de la mine Campanillas et qui n'appartient pas à Auxico. Les teneurs en or et en argent des échantillons de la base de données sont indiquées, et chez DST, les résultats de certains autres éléments comme l'arsenic. Les échantillons présentant des teneurs en or et en argent inférieures au seuil de détection sont consignés dans la base de données au seuil de détection.

Sécurité des échantillons

Les échantillons sont mis dans des sacs de polyéthylène de 6 ml avec attache rapide pour ensuite être placés dans des récipients de plastique de 5 gal. Les couvercles des récipients étaient scellés au moyen de ruban adhésif et expédiés au lieu de résidence de l'auteur à Culiacan dans un endroit sécurisé. Ils étaient ensuite livrés à FEDEX, à Culiacan, et expédiés à SGS, à Durango, pour être analysés.

Entreposage des échantillons

Les pulpes et les refus sont entreposés dans le laboratoire de SGS à Durango, au Mexique. Il n'y a plus de pulpe ni de refus entreposé chez Dundee Technologies Durables Lab à Thetford Mines, au Québec; ils ont été éliminés.

Vérification des données

L'auteur du présent rapport, après avoir vérifié la saisie de l'analyse des échantillons par rapport aux certificats d'analyse d'origine, n'a pas relevé d'erreur de transcription.

Traitement du minerai et essais métallurgiques

Essais métallurgiques

Certains échantillons ont été expédiés à Dundee Technologies Durables (DST) à Thetford Mines, au Québec, pour subir des essais métallurgiques suivant une technique à l'halogénure. Le minerai était réparti en deux portions identiques et l'une d'elles était concassée, séchée à 45 °C, puis broyée pour traverser à 80 % un tamis de moins de 200 mesh aux fins d'analyse et de flottation. La deuxième portion était mise de côté en vue d'une éventuelle analyse granulométrique différente si une concentration par gravité se révélait nécessaire. L'échantillon broyé représentatif était digéré avec de l'eau régale et analysé par plasma inductif pour en déterminer les teneurs en métaux et soumis à un essai pyrognostique pour en doser les teneurs en argent, en or, en soufre et en sulfures. Des essais de flottation ont ensuite été réalisés avec ce matériau dans le but de vérifier et de calculer la récupération d'or et d'argent contenus dans le concentré.

Description du procédé

DST a mis au point un procédé novateur par chloration pour extraire les métaux précieux du minerai réfractaire. Le procédé de la Société fait appel à un circuit fermé, ce qui signifie qu'aucun effluent liquide n'est produit, les bassins de

résidus qui coûtent cher à aménager étant ainsi inutiles. La conception du procédé et de sa chimie permet de traiter de façon rentable des gisements de métaux précieux contenant des métaux communs. Les résidus du procédé étant exempts de substances toxiques, débarrassés des sulfures et non acidogènes, ils répondent donc aux normes environnementales. L'efficacité du procédé a été démontrée, des taux élevés de récupération d'or ayant été obtenus en beaucoup moins de temps que par cyanuration pour les mêmes résultats.

Grâce à son efficacité, couplée aux conditions opératoires, à la taille de l'usine et aux matériaux de construction utilisés, ce procédé permet d'atteindre des coûts d'exploitation et d'immobilisations concurrentiels, confirmés par une validation technique et économique réalisée par des sociétés d'ingénierie reconnues.

DST a achevé la construction d'une usine de démonstration. Cette usine est située à Thetford Mines et, après une période de mise en service et de démonstration, elle traitera du minerai à l'échelle commerciale. L'usine peut traiter 15 tonnes par jour de concentré minéral et extraire de l'or et de l'argent avec la technique de chloration de DST.

Depuis la fondation de la Société en 1997, la technique employée est passée du stade expérimental en laboratoire à son optimisation à l'échelle pilote. L'usine de démonstration vise à illustrer l'application de la technique à l'échelle industrielle en vue de sa commercialisation. C'est grâce à l'appui des actionnaires, d'institutions et d'autres partenaires que ce développement a été rendu possible et que le procédé sans cyanure de la Société pourra être commercialisé à l'échelle nationale et internationale.

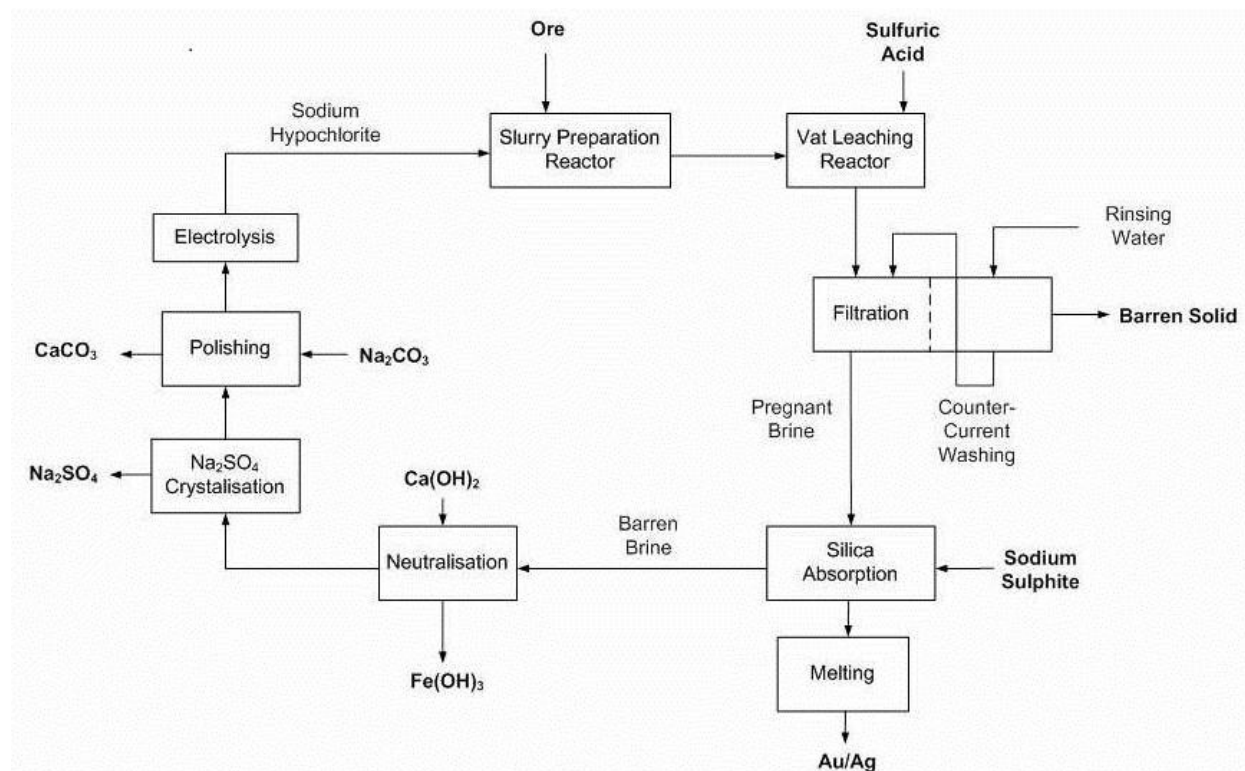


Figure •: Aperçu du circuit de chloration

CVMR, Extraction du minerai et affinage des métaux

CVMR Company (CVMR®) est une société multinationale non cotée en bourse, dont le siège social et le centre de recherche et développement sont à Toronto, au Canada. Cette entreprise est spécialisée dans :

l'extraction de minerai et l'affinage de métaux, à partir de ses procédés exclusifs par vapoméallurgie et de ses ressources minérales;

la fabrication de poudres métalliques, de nanopoudres, de formes extrêmement précises et de superalliages, selon des procédés qui lui sont exclusifs;

la fourniture de charges d'alimentation pour impression 2D, 3D et 4D (fabrication d'additifs);

la fabrication de pellicules de graphite sur des substrats de nickel, par dépôt chimique en phase vapeur (DCPV) à partir d'un mélange d'hydrogène et de méthane;

la fabrication de graphène, l'affinage de graphite et la création de matériaux enduits ou incrustés de nanopoudres métalliques;

la fourniture d'un éventail de solutions techniquement novatrices au secteur de l'extraction, de l'affinage et de la fabrication de poudres métalliques.

Références et expérience

Grâce à ses techniques, CVMR® peut affiner des métaux directement à partir du minerai brut, de résidus miniers, de concentrés, de vieux métaux et de métaux contaminés pour fabriquer des poudres métalliques comprenant des nanopoudres, des revêtements, des formes extrêmement précises de diverses sortes, la plupart en nickel et en fer, en cobalt, en éléments du groupe du platine en tantale, en molybdène, en titane et en vanadium. Plus précisément, CVMR peut procéder à un affinage rapide des minerais de latérite et à un coût inférieur aux autres méthodes d'affinage existantes, et obtenir des produits de haute valeur utilisés directement par diverses entreprises industrielles.

Au cours des 30 dernières années, CVMR® a mis au point des procédés et des techniques uniques d'affinage des métaux de transition à partir desquelles elle fabrique divers produits métalliques. Les techniques de CVMR® reposent sur des méthodes éprouvées, certaines ayant été mises au point il y a plus d'un siècle.

Le procédé exclusif de vapoméallurgie utilisé par CVMR® permet d'affiner divers métaux par vaporisation chimique près de la pression atmosphérique et à température relativement basse. Ce procédé sert à fabriquer en même temps diverses poudres métalliques et pièces métalliques avec le même procédé, pour les marchés des utilisateurs finaux. Il n'est pas nécessaire de faire fondre les métaux comme c'est le cas avec les procédés de fusion habituels. Les usines de CVMR® ne polluent pas et sont entièrement neutres pour l'environnement. Elles ne donnent lieu à aucune pollution de l'air, de l'eau ou du sol. Les usines de CVMR® sont étanches hermétiquement et tous les gaz entrant dans le procédé de vaporisation des métaux sont recyclés.

Les installations d'affinage et de fabrication de CVMR® sont conçues suivant un modèle modulaire qui confère un degré de souplesse important, ce qui permet de construire l'usine et de l'agrandir par étapes, progressivement. Chaque étape est autosuffisante et couvre ses coûts d'immobilisation en moins de trois ans et continue de fonctionner en tant que module au sein d'une grande exploitation entièrement intégrée, sur toute la durée d'utilité de l'usine, estimée à plus de 35 ans. Chaque module peut traiter différents minerais, concentrés ou vieux métaux et donc fabriquer divers produits métalliques pour divers marchés. Le procédé d'affinage et de fabrication de CVMR® est en mesure de fabriquer des produits d'un degré de pureté très élevé. Ce procédé permet en outre de fabriquer des produits prêts à être consommés, sans avoir à être valorisés davantage, comme poudres métalliques notamment pour des batteries, l'impression 3D, la fabrication de pièces aéronautiques et automobiles, des nanopoudres, des formes extrêmement précises, des instruments médicaux, des pièces d'ordinateur, des pièces électroniques, des moules et des outils, des superalliages, des formes très précises sophistiquées pour les secteurs de la défense, de l'aérospatiale, etc.

Cette production attire inévitablement des secteurs industriels de pointe, fortement valorisés, offrant des salaires élevés comme les entreprises de transformation pouvant être alimentées par les produits de CVMR®, ce qui profite à l'économie du pays hôte bien au-delà de la valeur ajoutée aux métaux extraits et recyclés. Les produits de CVMR® jouissent d'un marché à l'exportation très solide et fiable pour les poudres métalliques et les formes extrêmement précises à haute

valeur, depuis 25 ans. Tous les indicateurs pointent vers un marché international encore plus grand, ayant un fort potentiel de croissance.

Le 25 février 2016, Ressources Auxico Canada Inc. a conclu une convention de licence de technologie modifiée avec la société CVMR qui est jointe à l'annexe 12 du rapport technique. Auxico versera à CVMR 50 % du BAIIA tiré de la transformation de concentrés en poudres métalliques, plus précisément de cuivre, d'argent et d'or. Cette redevance s'appliquera à toutes les propriétés détenues par Auxico qui utiliseront la technologie sous licence au Mexique.

En plus de cette redevance, Auxico versera au titre de l'utilisation de la technologie autorisée des droits non récurrents de sept millions de dollars américains 12 mois après sa première fabrication de produits métalliques à un débit d'au moins cinq tonnes par jour 250 jours par an.

Séquestration de l'arsenic par vitrification

La présence de minéraux arsénifères s'accroît dans les gisements de métaux communs et précieux. Le minerai à forte teneur en arsenic est difficile à traiter sans poser de risque pour l'environnement. Les solutions possibles étant limitées, l'arsenic s'évapore ou est laissé dans les résidus miniers exposés au lessivage. Quelques rares installations dans le monde sont en mesure de traiter le minerai contenant de fortes teneurs en arsenic. DST a mis au point avec ses techniques un procédé breveté de captage et de stabilisation de l'arsenic provenant des activités d'extraction et de traitement.

La méthode de DST consiste à produire un verre très stable et à vitrifier son contenu en arsenic. Le coût de séquestration de l'arsenic par la technique de vitrification est environ 10 fois moins élevé qu'avec les méthodes classiques et le résidu vitrifié est stable et insoluble.

Ressources minérales et réserves minérales

Réserves minérales

La propriété ne recèle pas de réserves minérales conformes au Règlement NI 43-101.

Coûts d'investissement et d'exploitation

Un budget de 500 000 dollars américains est à prévoir pour vérifier les ressources historiques de la mine Los Olotes, assécher la mine La Camichina afin d'accéder à la mine Los Olotes, préparer la réception d'un échantillon massif de 35 000 tonnes avec une installation gravimétrique mobile pourvue d'un circuit de flottation de cinq cellules, pour produire un concentré par gravité et un concentré par flottation. Une campagne de forage au diamant de 1 500 m sera lancée pour sonder les ressources historiques de la mine Los Olotes et avoir accès à ces ressources par le puits et la traversée de la mine La Camichina. Le projet consiste à construire une série d'échelles pour descendre dans le puits, qui paraît en très bon état. Ces échelles descendront jusqu'au niveau de 30 m. Le chevalement, qui fera l'objet de certains travaux, servira essentiellement à aménager un système de harnais de sécurité devant être fixé aux travailleurs descendant dans les échelles jusqu'au niveau de 30 m. L'eau sera évacuée par pompage afin qu'il soit possible d'accéder à la traversée menant à la mine Los Olotes. Des travaux détaillés de cartographie et d'échantillonnage seront réalisés à la mine Los Olotes, la campagne de forage ayant pour but d'établir des ressources mesurées et indiquées en vue d'un programme d'échantillonnage massif pour la prochaine phase des travaux.

Une lettre d'engagement est jointe aux annexes en tant qu'annexe • qui démontre que Nexstrade est prête à acheter le concentré d'Auxico.

L'auteur du rapport technique conseille d'entreprendre des négociations sérieuses avec le propriétaire de la mine La Franca en vue de son acquisition immédiate. En 2014, des pourparlers en ce sens avaient eu lieu au Mexique.

Premier volet du budget : vérification du minerai – Mine Los Olotes

Description	Coût	Observations
Campagne de forage au diamant de 1 500 m à la mine Los Olotes	300 000 \$	Coût global de 200 \$US/m
Permis environnemental d'utilisation d'eau	25 000 \$	Assécher la mine La Camichina
Échantillonnage et cartographie de la mine Los Olotes Essais métallurgiques	75 000 \$	Au niveau de 17 m, 23 m, 30 m et éventuellement de 60 m
Aération et électricité, nettoyage, remise en état du chevalement	100 000 \$	Remise en état du chevalement de la mine La Camichina pour cette partie du programme
Total	500 000 \$	

Emploi du produit

Il s'agit d'un prospectus sans placement. La Société ne recueille pas de fonds dans le cadre du présent prospectus. Par conséquent, le dépôt du prospectus ne générera pas de produit pour la Société.

Fonds disponibles et utilisation des fonds disponibles

En date du 31 mars, la Société disposait d'un fonds de roulement d'environ 1 091 062 \$. La Société estime qu'il lui faudra les fonds suivants pour mener à terme le programme d'exploitation des 12 prochains mois :

Utilisation des fonds disponibles	Montant
Pour payer le coût estimé de la première phase du programme de prospection préconisé et le budget de la propriété argentifère et aurifère Zamora comme il est exposé dans le rapport technique	500 000 \$
Coûts du prospectus et d'inscription en bourse de la CSE	50 000 \$
Charges d'exploitation de 12 mois ¹⁾	552 000\$
Part du fonds de roulement non affectée	(10 938) \$
Total	1 091 062 \$

- 1) Les charges d'exploitation estimées pour les 12 prochains mois comprennent : 120 000\$ pour les frais de gestion du président; 60 000 \$ pour les frais de gestion du chef de la direction; 30 000 \$ pour les frais de gestion du directeur financier; 36 000 \$ pour l'expansion de l'entreprise; 60 000 \$ pour les frais de consultation géologique; 30 000 \$ pour les frais de bureau et divers; 36 000 \$ pour les frais professionnels; 36 000 \$ pour le loyer; 84 000 \$ pour les frais de maintenance.

La Société a l'intention de financer ses activités à partir du produit d'opérations de financement antérieures par placement privé (décrits ci-après). La Société compte dépenser les fonds mis à sa disposition comme il est précisé dans le présent prospectus. Cependant, il pourrait y avoir des circonstances qui, pour de bons motifs commerciaux, justifieraient une réaffectation des fonds. Les montants précités pourraient augmenter si nous sommes obligés de procéder à des contrôles diligents à l'égard d'un investissement éventuel ou d'une occasion d'affaires ou si les coûts du prospectus ou de l'inscription en bourse ou la négociation d'une transaction applicable sont plus élevés que prévu.

Objectifs et étapes

La principale activité exercée par la Société et que celle-ci compte exercer est l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés de ressources minérales.

La Société compte employer les fonds mis à sa disposition pour :

- (i) faire inscrire les actions à la cote d'une bourse;

- (ii) mener à bien la première phase de la campagne de prospection de la propriété argentifère et aurifère Zamora préconisée dans le rapport technique.

Autres sources de financement

Actuellement, la Société ne dispose pas de sources immédiates de financement supplémentaire.

Principales informations financières et rapport de gestion

Le tableau qui suit présente les principales informations financières d'Auxico pour les périodes indiquées. Ces informations sont tirées des états financiers de l'émetteur joints à l'annexe A.

Il convient de lire les informations ci-dessous à la lumière du rapport de gestion d'Auxico et des états financiers consolidés non audités, des notes complémentaires et des autres informations financières.

Informations sur Auxico	Période de six mois terminée le 31 mars 2017 (non audité)	Période de trois mois terminée le 31 décembre 2016 (non audité)	Exercice clos le 30 septembre 2016	Exercice clos le 30 septembre 2015
Produits	Néant	Néant	Néant	Néant
Dépenses	377 131 \$	189 402 \$	326 441 \$	10 126
Résultat net et résultat global	(377 131) \$	(189 402) \$	(318 276) \$	(18 603) \$
Résultat net par action	(0,015) \$	(0,007) \$	(0,014) \$	(0,001)
Actif total	1 937 217 \$	1 307 378 \$	679 740 \$	495 904
Passif financier total à long terme	Néant	Néant	Néant	Néant
Dividendes en espèces	Néant	Néant	Néant	Néant

Dividendes

Le paiement de dividendes, le cas échéant, sera laissé à l'entière appréciation du conseil d'administration. Le paiement de dividendes dépendra des bénéfices de la Société, de ses besoins en capitaux et de sa situation financière, ainsi que d'autres facteurs pertinents. La Société n'a pas déclaré de dividendes en espèces depuis sa création et elle a l'intention de conserver ses bénéfices pour financer sa croissance et étendre ses activités et ne prévoit pas de verser de dividendes sur les actions ou d'autres catégories d'actions dans l'avenir prévisible.

Il n'y a pas de restrictions dans les documents constitutifs de la Société qui l'empêchent de déclarer des dividendes. La *Loi canadienne sur les sociétés par actions (LCSA)* interdit cependant à la Société de déclarer un dividende si, en donnant suite à la distribution de dividendes, la Société se révèle incapable de rembourser ses emprunts échus dans le cours normal des activités, ou si l'actif total de la Société se révèle inférieur à la somme de son passif total majoré du montant nécessaire pour satisfaire aux droits des actionnaires qui détiennent des droits préférentiels qui l'emportent sur ceux qui reçoivent les dividendes.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion porte sur les états financiers de la Société, inclus dans le présent prospectus et auxquels il convient de se reporter pour le lire. Les états financiers de la Société résument l'incidence financière des opérations de financement, des investissements et des activités d'exploitation de la Société, lesquels ont été préparés conformément aux IFRS. Le rapport de gestion de la Société est joint au présent prospectus dans l'annexe 2.

Certaines informations qui figurent dans le rapport de gestion de la Société sont des déclarations prospectives fondées sur des hypothèses et des résultats prévisionnels qui comportent des incertitudes. Si une ou plusieurs de ces incertitudes devait se matérialiser ou si des hypothèses sous-jacentes devaient se révéler inexactes, les résultats réels pourraient varier de façon importante par rapport à ceux qui sont prévus. Se reporter à la rubrique « *Note concernant les déclarations prospectives* » pour plus de précisions.

Description du capital-actions

Capital autorisé

La Société a autorisé un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur au pair et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur au pair. À la date du présent prospectus et avant qu'il soit donné suite à l'opération de financement de Manitex, les actions ordinaires émises et en circulation entièrement libérées étaient au nombre de 31 210 000.

Actions ordinaires

Les porteurs d'actions ordinaires sont habilités à être convoqués, à assister et à voter aux assemblées des actionnaires de la Société, chacun d'eux pouvant exercer une voix par action à condition d'en être le porteur à la date d'inscription au registre des actionnaires déclarée par le conseil d'administration. Les porteurs d'actions, sous réserve des droits antérieurs, le cas échéant, d'autres catégories d'actions de la Société, sont habilités à recevoir ces dividendes au cours de l'exercice choisi par le conseil. En cas de liquidation ou de dissolution de la Société, volontaire ou forcée, les porteurs d'actions sont habilités à se partager, sous réserve des droits antérieurs, le cas échéant, des porteurs des autres catégories d'actions de la Société, les biens ou actifs résiduels de la Société.

Actions ordinaires supplémentaires

Dans le cadre de l'opération de financement de Manitex, la Société a l'intention d'émettre au bénéfice de Manitex un nombre additionnel de 2 000 000 d'actions ordinaires, soit l'équivalent de 7,57 % des actions qui seront alors émises et en circulation.

En outre, aux termes de la convention de règlement de prêt d'or, la Société a l'intention d'émettre au bénéfice de Maria Nayvalt un nombre additionnel de 1 000 000 d'actions, soit l'équivalent de 3,78 % des actions qui seront alors émises et en circulation.

Options sur actions

Le régime d'options sur actions a été approuvé par le Conseil et adopté par la Société le 10 février 2017. Le régime d'options sur actions vise à aider la Société à attirer, à fidéliser et à motiver les administrateurs, dirigeants, salariés, consultants et conseillers (collectivement les « prestataires de services ») de la Société et des membres du même groupe et de faire concorder étroitement les intérêts personnels des prestataires de services avec ceux de la Société et de ses actionnaires.

Le régime d'options sur actions prévoit que, sous réserve des exigences de la Bourse, le nombre total de titres réservés aux fins d'émission correspondra à 10 % du nombre d'actions émises et en circulation.

Le régime d'options sur actions sera administré par le Conseil, qui disposera des pleins pouvoirs en ce qui concerne l'attribution des options en question.

Des options peuvent être attribuées en vertu du régime d'options sur actions aux prestataires de services de la Société et des membres du même groupe, le cas échéant, selon ce que le Conseil décide. Les prix d'exercice seront fixés par le

Conseil, mais ils ne pourront, en aucun cas, être inférieurs au cours de clôture des actions de la Bourse, minoré de la remise maximale autorisée par les politiques de la Bourse, si celle-ci est autorisée. Le régime d'options sur actions prévoit que le nombre d'actions qui peut être émis à l'exercice d'options attribuées à l'ensemble des personnes auxquelles d'autres options de la Société ont été attribuées antérieurement ne peut dépasser 10 % des actions émises et en circulation. En outre, le nombre d'actions qui peut être réservé aux fins d'émission à une personne à l'exercice des options sur actions qu'elle détient ne peut dépasser 5 % des actions émises par an. Sous réserve d'une résiliation anticipée et dans le cas de renvoi pour motif valable, de résiliation sans motif valable ou de décès, les options attribuées en vertu du régime d'options sur actions expirent à la date d'expiration fixée par le Conseil au moment de l'attribution, au plus tard 10 ans après la date à laquelle ces options ont été attribuées. Les options attribuées en vertu du régime d'options sur actions ne sont transférables ou cessibles que par acte testamentaire ou en vertu des lois de succession.

À la date des présentes, la Société avait les options d'achat d'actions suivantes émises et en circulation :

Nom	Nombre d'options	Date d'expiration	Prix d'exercice
Pierre Gauthier	500 000	9 février 2022	0,25 \$
Mark Billings	500 000	9 février 2022	0,25 \$
Marc Filion	175 000	9 février 2022	0,25 \$
Rick Whittaker	175 000	9 février 2022	0,25 \$
Salvador Brouwer	150 000	9 février 2022	0,25 \$
Robin Conners	150 000	9 février 2022	0,25 \$
Joseph Lau	150 000	9 février 2022	0,25 \$
Jacques Arsenault	175 000	9 février 2022	0,25 \$
Jun He	150 000	9 février 2022	0,25 \$
Daniel Chaussé	200 000	9 février 2022	0,25 \$
Pilar Acosta	150 000	9 février 2022	0,25 \$
Total options émises et en circulation	2 475 000		

Structure du capital consolidé

Depuis le 16 avril 2014, la Société n'a pas apporté de changements importants suivants à l'égard de son capital-actions.

Le présent prospectus ne comporte pas de placement. La Société ne recueillera pas de fonds dans le cadre du présent prospectus. Par conséquent, elle ne touchera pas de produit à la suite du dépôt du présent prospectus.

Le tableau qui suit présente la structure du capital de la Société aux dates indiquées :

Description	Nombre autorisé	Nombre autorisé à la date du présent prospectus	Nombre en circulation au 30 septembre 2016 (audité)	Nombre en circulation à la date du présent prospectus (non audité)
Actions ordinaires	Illimité	Illimité	23 900 000	31 210 000
Actions privilégiées	Illimité	Illimité	Néant	Néant
Dette à long terme	Néant	Néant	Néant	Néant

Ventes antérieures

Ventes antérieures

Le tableau qui suit résume les ventes et les émissions de titres de la Société depuis sa création :

Date d'émission	Prix par action/prix d'exercice	Nombre et catégorie d'actions
1 ^{er} mai 2014	0,02 \$	10 000 000 actions ordinaires
1 ^{er} mai 2014	0,02 \$	1 500 000 actions ordinaires
31 mai 2016	0,25 \$	2 400 000 actions ordinaires
31 décembre 2016	0,25 \$	2 510 000 actions ordinaires
17 février 2017	0,25 \$	1 300 000 actions ordinaires
Opération de financement de Manitex ^{1,2}	0,25 \$	2 000 000 actions ordinaires
30 mars 2017	0,25 \$	1 100 000 actions ordinaires
24 avril 2017	0,25 \$	400 000 actions ordinaires

¹ Sous réserve de l'obtention du visa de l'Autorité des marchés financiers approuvant le prospectus de la Société.

Cours de négociation et volume d'opérations

Les actions ne sont pas négociées à la bourse.

Titres entiercés

Titres entiercés

En vertu des politiques et avis applicables des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, les titres détenus par les principaux intéressés doivent être entiercés conformément au régime d'entiercement national applicable aux premiers appels publics à l'épargne. Les titres de participation, y compris les actions, détenus ou contrôlés par les principaux intéressés de la Société sont assujettis aux exigences d'entiercement. Dans le cas du projet d'inscription en bourse, la Société s'attend à conclure la convention d'entiercement conformément à l'Instruction Générale 46-201 comme il est décrit dans les présentes.

En vertu de la convention d'entiercement intervenue entre le dépositaire, la Société et les principaux intéressés, 10 350 000 actions (les « **titres entiercés** ») sont entiercées auprès du dépositaire. La convention d'entiercement prévoit que 10 % des titres entiercés seront libérés à la date d'inscription en bourse et que 15 % supplémentaires le seront par la suite tous les six mois, sur une période de 36 mois.

La Société est un « nouvel émetteur » tel que défini dans les politiques et avis applicables des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Si la Société atteint le stade d'« émetteur établi » pendant la durée de la convention d'entiercement, elle sera « promue », ce qui se traduira par une libération de rattrapage et une accélération de la libération des titres encore entiercés au cours du délai de 18 mois applicable aux émetteurs établis comme si la Société avait été classée comme telle à l'origine.

Aux termes de la convention d'entiercement, les titres entiercés ne peuvent pas être transférés ni négociés au cours de la durée de la convention d'entiercement à moins que les transferts ou les opérations réalisés dans le cadre de l'entiercement constituent :

- (i) des transferts à des administrateurs et membres de la haute direction en poste ou nouvellement nommés de la Société ou d'une importante filiale d'exploitation, avec l'approbation du Conseil;
- (ii) des transferts à un REER ou à un régime fiduciaire analogue, à condition que les seuls bénéficiaires soient le cédant ou son conjoint ou ses enfants ou parents;

- (iii) des transferts en cas de faillite au syndic de faillite;
- (iv) des gages donnés à un établissement financier comme garantie financière d'un prêt, à condition qu'en cas de réalisation les titres restent entiers;
- (v) une offre de titres entiers dans le cas d'une offre publique d'achat autorisée à condition que, si le soumissionnaire est un principal intéressé de la société issue du regroupement après la conclusion de l'offre publique d'achat, les titres reçus en échange des titres entiers offerts soient placés en mains tierces selon la classification de la Société des émetteurs aux fins d'entierement.

Le tableau qui suit donne le détail des titres entiers qui, à la date du présent prospectus, feront l'objet de la convention d'entierement.

Nom	Désignation du titre	Quantité	Pourcentage d'actions à la date du prospectus
Gencap Inc. ¹	Actions ordinaires	3 760 000	12,04 %
Mark Billings	Actions ordinaires	500 000	1,60 %
Bernard He	Actions ordinaires	500 000	1,60%
Suzanne Shewchuk	Actions ordinaires	2 500 000	8,01 %
Robert Shewchuk	Actions ordinaires	2 500 000	8,01 %

¹ Gencap Inc. est une société en propriété indivise de M. Pierre Gauthier

L'Instruction générale 46-201 prévoit que les actions d'une société détenues ou contrôlées par les principaux intéressés seront entières au moment du premier appel public à l'épargne de la Société, à moins que les actions détenues par le principal intéressé ou pouvant être émises en sa faveur lors de la conversion des titres convertibles détenus par le principal intéressé représentent collectivement moins de 1 % du total des actions émises et en circulation de la Société après qu'il a été donné suite au premier appel public à l'épargne.

Un émetteur peut être classé pour les besoins d'entierement comme un « émetteur dispensé », un « émetteur établi » ou un « nouvel émetteur » suivant la définition de ces termes dans le L'Instruction générale 46-201.

Des modalités uniformes de libération automatique programmée d'entierement s'appliquent aux principaux intéressés des émetteurs inscrits à la cote d'une bourse, différant seulement selon la classification de l'émetteur. La Société prévoit qu'elle sera classée par la CSE comme « nouvel émetteur ». Par conséquent, la Société prévoit que les libérations automatiques programmées s'appliqueront aux titres détenus par les principaux i inscrits à la cote dans le tableau plus haut :

Date de la libération automatique programmée	Nombre de titres entiers libérés
À la date d'inscription en bourse	1/10 des titres entiers
6 mois après la date d'inscription en bourse	1/6 du reste des titres entiers
12 mois après la date d'inscription en bourse	1/5 du reste des titres entiers
18 mois après la date d'inscription en bourse	1/4 du reste des titres entiers
24 mois après la date d'inscription en bourse	1/3 du reste des titres entiers
30 mois après la date d'inscription en bourse	1/2 du reste des titres entiers
36 mois après la date d'inscription en bourse	les titres entiers résiduels

Si aucun changement n'est apporté aux titres entiers déposés initialement et qu'aucun titre entier additionnel n'est déposé, la libération automatique programmée de titres s'appliquant à la Société se traduira par la libération de 10 % des titres à la date d'inscription en bourse, les titres entiers résiduels étant libérés tous les six mois par la suite, conformément au tableau ci-dessus.

Aux termes de la convention d'entiercement, Gencap Inc., Bernard He, Robert et Suzanne Shewchuk et Mark Billings se sont engagés à remettre leurs actions au dépositaire. En vertu de la convention d'entiercement, 976 000 actions seront libérées à la date d'inscription en bourse.

Principaux actionnaires

Hormis ce qui est mentionné ci-après, à la connaissance des administrateurs et dirigeants de la Société, à la date du présent prospectus, personne n'est actuellement le propriétaire véritable d'actions représentant plus de 10 % des voix qui leur sont attachées ni n'exerce actuellement un contrôle ou une emprise, directement ou indirectement à leur égard.

Nom	Nombre d'actions à la date du présent prospectus	Taux de propriété juridique et véritable à la date du présent prospectus
Gencap	3 760 000 .00	16,47 %
682501 Alberta Ltd. (NBCN Inc. ITF)	2 500 000,00	9,46 %
Suzanne Shewchuk	2 500 000,00	9,46 %
Robert Shewchuk	2 500 000,00	9,46 %

Administrateurs et dirigeants

Nom, occupation et titres détenus

Nom, province de résidence et poste dans la Société	Administrateur/dirigeant depuis	Occupation principale au cours des cinq dernières années	Nombre d'actions détenues en propriété véritable, directement ou indirectement (à la date du présent prospectus) 1)
Pierre Gauthier, Québec, chef de la direction et président du Conseil	Chef de la direction de Ressources Auxico Canada Inc. depuis le 16 avril 2014	Président de Dundee Technologies Durables jusqu'en 2014.	3 760 000
Mark Billings, Québec, président	Président de Ressources Auxico Canada Inc. depuis le 19 avril 2016	Chef de la direction de Canamex Resources, de 2014 à 2016; Chef des services financiers, vice-président principal d'Argex Titanium, de 2009 à 2014; Administrateur de Kintavar Exploration Inc. de mars 2017 à ce jour	500 000
Marc Fillion, Québec, membre du Conseil	Du 19 avril 2016 à ce jour	Administrateur, SAMA Resources, actuel administrateur et chef des services financiers d'ADF Group jusqu'en 2015	Néant
Rick Whittaker, Ontario, administrateur	Du 10 juin 2016 à ce jour	Actuel chef de la direction et administrateur d'AirShare Inc., directeur technique et	Néant

		vice-président fondateur du Fonds des Technologies du développement durable Canada jusqu'en 2015.	
Jacques Arsenault, Québec, Chef des services financiers	Du 10 février 2017 à ce jour	Chef des services financiers de Manganese X Energy Corp. (auparavant Sunset Cove Mining Inc.) (de janvier 2016 à ce jour); chef des services financiers de Caldena Resources Inc. (de décembre 2008 à janvier 2012)	Néant
Robin Conners, Québec, administrateur	Du 30 juin 2016 à ce jour	Chef de la direction et président jusqu'en 2014 de 360 VOX Corporation et de Leisure Canada	Néant
Bernard He, Ontario, administrateur	De février 2017 à ce jour	Administrateur de Homeland Uranium de juillet 2012 à juillet 2015	500 000

Antécédents – Administrateurs et dirigeants

Le texte qui suit est une brève description de chaque administrateur et dirigeant de la Société, comprenant leurs noms, âge, poste et fonction au sein de la Société, formation, occupation principale ou emploi au cours des cinq années qui ont précédé la date du présent prospectus, l'expérience dans le secteur d'activité de la Société et le nombre d'années consacrées aux affaires de la Société.

Pierre Gauthier, président du Conseil et chef de la direction

M. Gauthier est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université d'Ottawa et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Concordia. Fondateur, président et chef de la direction de Dundee Technologies Durables Inc. jusqu'en décembre 2014. Au cours des 20 dernières années, il a participé au montage financier de divers projets totalisant plus de 500 millions de dollars.

Mark Billings, président

M. Billings est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School et est un analyste financier agréé. Il a été banquier d'affaires, ayant mobilisé des centaines de millions de dollars pour des sociétés à petite capitalisation comprenant plusieurs petites sociétés minières. M. Billings a aussi fondé et dirigé des sociétés dans le secteur primaire des petites sociétés, tout en ayant été chef de la direction, chef des services financiers ou administrateur de plusieurs sociétés du secteur primaire cotées en bourse au Canada et à l'étranger.

Jacques Arsenault, chef des services financiers

Jacques Arsenault est un dirigeant et consultant chevronné comptant plus de 20 années d'expérience dans le développement, la restructuration, l'acquisition, la fusion et la vente de sociétés et d'actifs des secteurs public et privé. Il a aussi fondé et dirigé une entreprise florissante, Arsenault Business Staging Group, société-conseil spécialisée dans deux grands domaines : la consolidation d'entreprise afin que, lorsqu'une société est vendue, ses propriétaires en retirent la valeur la plus élevée possible, la restructuration d'entreprise, afin que la société devienne un modèle d'efficacité par l'amélioration de ses résultats et de sa position stratégique qui accroîtra sa valeur pour les actionnaires. Au cours de sa carrière, il a œuvré à titre de contrôleur financier de sociétés réputées comme Vidéotron, AES Data. Culinar et Uni-Sélect, et été le vice-président – finances et administration d'un modèle de réussite, Piscines Trevi, au Québec.

Rick Whittaker, administrateur

Au cours de ses 20 ans de carrière d'investissement dans les technologies, M. Whittaker a toujours été reconnu comme un leader motivant, ayant dirigé des équipes de plus de 300 personnes soumises à des changements rapides. M. Whittaker a piloté des initiatives dans le développement de produits, et a géré plusieurs programmes d'investissement dans les technologies de pointe. Il est titulaire de plusieurs brevets sur ces technologies, au stade de la production aujourd'hui. M. Whittaker a mis à profit son expérience dans le développement des technologies propres et l'investissement dans celles-ci pour aider des entreprises industrielles traditionnelles des secteurs de l'énergie, des mines, de la fabrication, des transports, de l'agriculture et des produits forestiers à assurer leur pérennité. Tout récemment, M. Whittaker était le vice-président fondateur et le directeur technique du plus important fonds de technologies propres du Canada, ayant aidé l'entreprise à passer d'un fonds de 100 millions de dollars à plus de 1 milliard de dollars sous gestion, financé par un apport de 1,9 milliard de dollars de capitaux privés. M. Whittaker a recueilli plus de 430 millions de dollars de financement de contrepartie auprès du secteur de la défense dans le cadre de stratégies de compensation et de croissance. M. Whittaker comprend les défis très réels de l'entrepreneur : outre qu'il gère un portefeuille de plus de 200 sociétés, M. Whittaker a personnellement lancé, bâti et transformé quatre des sociétés qu'il avait fondées personnellement. M. Whittaker est titulaire d'un baccalauréat en sciences appliquées de l'Université de Waterloo avec option en sciences de la gestion. Il est lauréat du prix d'excellence du Gouverneur général.

Marc Fillion, membre du Conseil

M. Fillion est titulaire d'un doctorat (géologie économique et géostatique) de la Royal School of Mines, Imperial College, Londres, Royaume-Uni (1973) et d'une maîtrise en administration des affaires de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Il compte plus de 35 années d'expérience dans le développement et la gestion de projets industriels capitalistiques d'envergure mondiale en coentreprise avec des partenaires internationaux.

Robin Connors, administrateur

M. Connors compte plus de 30 années d'expérience en stratégie d'entreprise, développement, exploitation et financement de projets. Il a occupé des postes de haute direction dans divers secteurs allant des transports, de l'agriculture, de la fabrication et du détail à l'immobilier. Il est diplômé de l'Université de Colombie-Britannique (UBC), où il a étudié l'histoire et l'économie, et a poursuivi des études supérieures à UBC et à l'Université Simon Fraser dans le cadre d'un programme conjoint de maîtrise en études canadiennes. M. Connors possède une vaste expérience dans le financement d'entreprises, axé principalement sur les possibilités offertes dans l'immobilier et la technologie. Il a mené à bien les premières transactions immobilières nord-américaines avec The Resolution Capital Corporation of Japan. En qualité de vice-président du développement commercial de Corporation Intrawest, M. Connors a coordonné des projets au Canada, aux États-Unis et en Europe. Au sein de St. Joe Company, il a occupé les postes de vice-président au développement des affaires et vice-président de la planification stratégique, ayant supervisé des projets de développement de 2,5 milliards de dollars. À titre de président et chef de la direction de Wilton Properties à Cuba, M. Connors a supervisé des projets axés sur l'immobilier, l'agriculture, les mines et les ressources. M. Connors est aussi le partenaire fondateur et chef de la direction de 360 VOX, société immobilière spécialisée dans des projets à grande échelle à vocation mixte. M. Connors est actuellement président et chef de la direction de 360 Pacific Capital, société axée sur des opérations de financement d'infrastructures de grande envergure dans le monde.

Bernard Jun He, administrateur

M. Jun He est un entrepreneur comptant plus de 20 années d'expérience dans les secteurs de l'exploitation et de l'investissement. M. Jun He a mené à bien plusieurs opérations de coentreprise dans plusieurs territoires et géré des entreprises en Chine, à Hong Kong, en Amérique du Nord, en Afrique et en Europe. M. Jun He exerce ses activités dans les secteurs de la fabrication et du commerce international. En 2002, M. He a commencé à investir dans la prospection et l'extraction minière en Afrique occidentale : Burkina Faso, Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Niger. M. Jun He contrôle une mine de résidus aurifères, le projet Tounte, au Burkina Faso. Il a aussi participé à la constitution d'une propriété aurifère très prometteuse de 250 km carrés au Burkina Faso. Dernièrement, M. Jun He a passé beaucoup de temps au Niger à établir des activités axées sur la prospection de gisements d'uranium. M. Jun He a commencé à travailler en Amérique centrale et en Amérique du Sud ces dernières années. M. He est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de l'École de commerce de l'Université de Nice en France et d'un diplôme d'études approfondies de l'IAE de Paris. M. Jun He jouit d'un vaste réseau de contacts dans le Grand Toronto, est membre de plusieurs associations commerciales Chine-Canada. Il a obtenu le prix d'accomplissement en affaires d'Asie-Pacifique en 2014. Il consacre aussi beaucoup de temps

aux œuvres communautaires et caritatives locales. Il parle quatre langues : l'anglais, le français, le mandarin et le cantonais.

Interdictions d'opérations ou faillites

À la connaissance de la Société, aucun administrateur, dirigeant, promoteur ou membre de la direction de la Société existant ou proposé n'a été, au cours des 10 années qui ont précédé la date des présentes, administrateur, dirigeant, promoteur ou membre de la direction d'une société qui, pendant que cette personne agissait à ce titre, a fait l'objet d'une interdiction d'opérations, d'une interdiction analogue ou d'une ordonnance lui refusant l'accès à une dispense en vertu de la loi pour une période de plus de 30 jours consécutifs, a été mise en faillite ou a déclaré faillite volontairement, a formulé une proposition concordataire en vertu de la loi sur la faillite ou l'insolvabilité ou a dû détenir les biens de cet administrateur, de ce dirigeant ou de ce promoteur ou été nommée pour les détenir.

Mark Billings et Jacques Arsenault, administrateurs et chef des services financiers de la Société, respectivement, sont actuellement administrateurs de Manganese X Energy Corp. (anciennement Sunset Cove Mining Inc. (TSX-V : SSM) (« Sunset Cove »)), à l'encontre de laquelle une interdiction d'opérations a été rendue par la British Columbia Securities Commission (la « BCSC ») le 6 août 2015 du fait de l'incapacité de Sunset Cove de déposer les états financiers annuels audités, le rapport de gestion et les certificats de chef de la direction et de chef des services financiers avant la date limite de dépôt du 30 juillet 2015, comme le prescrit le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, par suite d'un manque de fonds pour acquitter les frais liés à l'audit. La BCSC a levé cette interdiction le 1^{er} juin 2016 après que Sunset Cove eut rempli toutes ses obligations d'information continue.

Amendes ou sanctions

À la connaissance de la Société, aucun administrateur, dirigeant, promoteur ou autre membre existant ou proposé de sa direction n'a fait l'objet d'amendes ou de sanctions imposées par un tribunal ou un organisme de réglementation des valeurs mobilières relativement à la négociation de titres, à la promotion, à la création ou à la gestion d'une société cotée en bourse ou été impliqué dans une fraude ou un vol.

Faillites personnelles

À la connaissance de la Société, aucun administrateur, dirigeant, promoteur ou autre membre existant ou proposé de sa direction n'a, au cours des 10 années qui ont précédé la date des présentes, été mis en faillite ou a déclaré volontairement faillite, formulé une proposition concordataire en vertu d'une loi relative à la faillite ou à l'insolvabilité ou a fait l'objet d'une poursuite, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers ou entrepris des démarches en ce sens ou a vu un séquestre, un gestionnaire de séquestre ou une fiducie être nommé pour détenir ses biens.

Conflits d'intérêts

Les administrateurs de la Société sont tenus par la loi d'agir avec honnêteté et bonne foi au mieux des intérêts de la Société et de déclarer tout intérêt qu'ils peuvent avoir dans un projet ou une occasion d'affaires de la Société. Si un conflit d'intérêts survient au cours d'une réunion du Conseil, l'administrateur en situation de conflit déclarera son intérêt et s'abstiendra de voter sur cette question.

À la connaissance de la Société, et sauf comme il est précisé dans le présent document, personne ne se trouve en situation de conflit d'intérêts réel ou potentiel au sein de la Société, parmi ses promoteurs, administrateurs, dirigeants ou autres membres de sa direction ou promoteurs, administrateurs, dirigeants ou autres membres proposés de sa direction, du fait d'intérêts commerciaux extérieurs; toutefois, comme certains administrateurs et dirigeants agissent à ce titre dans d'autres sociétés, il est possible qu'un conflit intervienne entre leurs fonctions au sein de la Société et celles exercées à titre d'administrateur ou de dirigeant d'une autre société.

Rémunération des dirigeants

Analyse de la rémunération

La présente analyse de la rémunération renferme des renseignements sur les objectifs et les processus de rémunération des dirigeants de la Société et expose les décisions en matière de rémunération portant sur ses dirigeants désignés

(« **dirigeants désignés** ») figurant dans le tableau sommaire de la rémunération qui suit. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et de la période de six mois terminée le 31 mars 2017, les personnes suivantes étaient des dirigeants désignés (tel que déterminé par la loi sur les valeurs mobilières applicable) de la Société :

- Pierre Gauthier, chef de la direction

La Société n'emploie ou ne retient les services de personne d'autre susceptible d'être reconnu comme un « dirigeant désigné » parce qu'aucun autre dirigeant ou salarié de la Société ne reçoit une rémunération totale (comprenant sans s'y limiter salaire et prime) dépassant 150 000 \$.

Le comité de rémunération est chargé du programme de rémunération des dirigeants désignés de la Société.

Objectifs et principes de la rémunération

Historiquement, la Société est une société de prospection minière dont les droits de propriété sont situés au Mexique. Comme elle ne tire aucun produit de son activité, la Société évolue souvent avec des ressources financières limitées. Par conséquent, pour s'assurer que des fonds sont disponibles pour mener à bien les programmes prévus, le comité de rémunération doit tenir compte non seulement de la situation financière de la Société au moment de l'établissement de la rémunération des dirigeants, mais aussi de la situation financière estimative de la Société dans l'avenir.

Comme la préservation des liquidités est un objectif important de la Société, un important élément de la rémunération des dirigeants désignés est l'attribution d'options sur actions, car il n'exige pas de décaissement. L'attribution d'options sur actions aide aussi à faire concorder les intérêts des dirigeants désignés avec ceux de la Société. Les deux autres éléments de la rémunération que la Société verse aux dirigeants désignés sont : (i) les honoraires de consultation de base et (ii) le versement de primes en argent pour l'atteinte de jalons ou de repères. La Société n'accorde pas à ses dirigeants désignés d'avantages accessoires ou personnels qui ne seraient pas offerts à tous ses salariés.

Processus et objectifs de la rémunération

Les délibérations concernant la rémunération se tiennent au cours d'une séance particulière à laquelle la direction n'assiste pas. Ces délibérations visent à faire progresser les principaux objectifs du programme de rémunération des dirigeants désignés de la Société. À la demande du Conseil, les dirigeants désignés peuvent conseiller celui-ci sur le programme de rémunération des dirigeants désignés de la Société.

La Société confie au comité de rémunération, après discussion sans objectif, cible, critère ou analyse formels, le soin d'établir la rémunération des dirigeants désignés. Le comité de rémunération est chargé d'établir toutes les formes de rémunération, y compris l'offre de mesures d'intéressement à long terme par l'attribution d'options sur actions aux dirigeants désignés de la Société et à d'autres personnes comme les administrateurs de la Société, afin de s'assurer que ces formules tiennent compte des responsabilités et des risques liés à chaque poste de direction. Le comité de rémunération tient compte des objectifs suivants pour prendre ses décisions concernant la rémunération des dirigeants désignés de la Société : (i) le recrutement et le maintien en poste des dirigeants d'importance vitale pour la réussite de la Société et l'accroissement de la valeur actionnariale; (ii) l'offre d'une rémunération juste et concurrentielle; (iii) la pondération des intérêts de la direction et de ceux des actionnaires de la Société; (iv) la reconnaissance des résultats obtenus à titre individuel et à l'égard des activités de la Société dans son ensemble; (v) la préservation des ressources financières existantes. Le Conseil ne tient pas compte actuellement des incidences des risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société du fait des options limitées dont elle dispose.

Mise en œuvre des politiques de rémunération de la Société

Honoraires de consultation

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et de la période de six mois terminée le 31 mars 2017, la Société n'a pas rémunéré le chef de la direction.

Options sur actions

La Société n'avait pas de régime d'options sur actions au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et de la période de six mois terminée le 31 mars 2017.

Tableau sommaire de la rémunération

Le tableau qui suit renferme des renseignements concernant la rémunération versée, acquise et payable au chef de la direction de la Société, Pierre Gauthier, pour l'exercice clos le 30 septembre 2016 et la période de six mois terminée le 31 mars 2017. La Société ne compte pas d'autre « dirigeant désigné » étant donné qu'aucun autre dirigeant n'a touché un salaire et des primes totalisant plus de 150 000 \$. Certains aspects de la rémunération à verser aux dirigeants désignés de la Société sont traités plus en détail dans des tableaux subséquents.

Tableau sommaire de la rémunération

Nom et occupation principale	Exercice / Période	Salaire (\$)	Attributions fondées sur des actions (\$)	Attributions fondées sur des options (\$) ¹⁾	Rémunération au titre du régime d'intéressement autre qu'en actions		Valeur des prestations de retraite (\$)	Autres formes de rémunération (\$)	Rémunération totale (\$)
					Régime d'intéressement annuel	Régime d'intéressement à long terme			
Pierre Gauthier, chef de la direction	31 mars 2017 2016	Néant Néant	Néant Néant	Néant Néant	Néant Néant	Néant Néant	Néant Néant	Néant Néant	Néant Néant
Jacques Arsenault, Chef des Finances	-	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant

¹⁾ Valeurs établies à partir du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes.

Attributions fondées sur des actions en circulation et sur des options en cours aux dirigeants désignés en date du 30 septembre 2016 et du 31 mars 2017

Le tableau suivant résume les attributions fondées sur des actions et des options par la Société à ses dirigeants désignés, qui étaient en circulation ou en cours en date du 30 septembre 2016 et du 31 mars 2017.

Nom	Attributions fondées sur des options			Attributions fondées sur des actions		
	Nombre de titres sous-jacents aux options non exercées (N ^{bre})	Prix d'exercice des options (\$)	Date d'expiration des options	Valeur des options dans le cours non exercées (\$)	Nombre d'actions ou d'unités d'actions qui n'ont pas été acquises (N ^{bre})	Valeur de marché ou de paiement des attributions fondées sur des actions qui n'ont pas été acquises (\$)
Pierre Gauthier	Néant	S.O.	S.O.	Néant	Néant	Néant
Jacques Arsenault, Chef des Finances ⁽¹⁾	Néant	S.O.	S.O.	Néant	Néant	Néant

(1) Monsieur Jacques Arsenault a été nommé chef des finances de la Société en février 2017

Valeur acquise ou gagnée par les dirigeants désignés au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et la période de six mois terminée le 31 mars 2017 sous les attributions fondées sur des options, les attributions fondées sur des actions et la rémunération au titre du régime d'intéressement autre qu'en actions

Le tableau qui suit résume la valeur acquise ou gagnée au cours de l'exercice par les dirigeants désignés à l'égard des attributions fondées sur des options, des attributions fondées sur des actions et de la rémunération au titre du régime

d'intéressement autre qu'en actions au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et la période de six mois terminée le 31 mars 2017.

Nom	Attributions fondées sur des options – valeur acquise au cours de l'exercice / de la période (\$)¹⁾	Attributions fondées sur des actions – valeur acquise au cours de l'exercice / de la période (\$)	Rémunération au titre du régime d'intéressement autre qu'en actions – valeur gagnée au cours de l'exercice / de la période (\$)
Pierre Gauthier	Néant	Néant	Néant 500 000
Jacques Arsenault ⁽²⁾	Néant	Néant	Néant 175 000

1) Valeurs calculées selon le modèle d'évaluation d'options de Black-Scholes.

2) Monsieur Jacques Arsenault a été nommé chef des finances de la Société en février 2017

Prestations de retraite

La Société n'a pas de régime de retraite qui prévoit des paiements ou des avantages pour les dirigeants désignés à l'égard de la retraite.

Indemnité de licenciement ou de changement de contrôle

La Société n'a prévu ni régime ni mécanisme de rémunération des dirigeants désignés en cas de démission, de la mise à la retraite ou d'une autre forme de cessation d'emploi des dirigeants de la Société à la suite d'un changement de contrôle de la Société ou d'une modification des responsabilités d'un dirigeant désigné après un changement de contrôle.

Rémunération des administrateurs

Rémunération des administrateurs

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et la période de six mois terminée le 31 mars 2017, les personnes suivantes étaient administrateurs de la Société :

Mark Billings, *président*

Pierre Gauthier, *président du Conseil et chef de la direction*

Robin Connors, *administrateur*

Rick Whittaker, *administrateur*

Salvador Brower, *administrateur*

Joseph Lau Wan Pui, *administrateur*

Marc Fillion, *administrateur*

TITRES AUTORISÉS À ÊTRE ÉMIS AU TITRE DE LA RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES TITRES DE PARTICIPATION

Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et la période de six mois terminée le 31 mars 2017, aucune émission d'actions n'a été autorisée dans le cadre de la rémunération à base de titres de participation.

Discussion narrative

La Société n'a pas de dispositions, de normes ou autres mesures en vertu desquelles les administrateurs sont rémunérés par la Société pour leurs services à titre d'administrateurs, de participation à des comités, de participation à des affectations particulières ou de services rendus à titre de consultants ou d'experts. Le Conseil a l'intention de rémunérer les administrateurs essentiellement par l'attribution d'options sur actions et le remboursement des frais engagés par ces personnes pour leurs services à titre d'administrateurs de la Société.

Prêts aux administrateurs et aux dirigeants

Encours total des prêts

Les parties liées de la Société comprennent une entité ayant une influence significative, les sociétés appartenant à un directeur ainsi que le personnel de gestion clé.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes en circulation sont généralement réglés en espèces.

Tous les soldes des avances sur créances et avances payables sont évalués à la juste valeur et se produisent dans le cours normal des activités.

	Exercice / Période	Achats de parties liées	Montants dus par les parties liées	Montants dus aux parties liées
Entité ayant une influence notable				
Gencap Inc.	31/03/2017	30 000 \$	-	
	2016	86 000 \$	-	
Principaux dirigeants				
Gestion Marengo Inc.	31/03/2017	60 000 \$	-	-
	2016	60 000 \$		11 498 \$
Autre partie liée				
Hitlab Inc.	31/03/2017	20 350 \$	-	
	2016	23 416 \$		

	Exercice / Période	Intérêt reçu (payé)	Montants dus par les parties liées	Montants dus aux parties liées
Avances provenant de parties liées/ Avance à des parties liées				
Entité ayant une influence notable				
Gencap Inc.	31/03/2017	-	-	
	2016	2,108	-	
Autre partie liée				
<i>Société détenue par un administrateur</i>				
Seed Capital Inc.	31/03/2017	-		-
	2016	(8,950)		42,215

Comité d'audit

Comité d'audit

Le comité d'audit a pour mandat de fournir de façon objective et indépendante un moyen de communication accessible entre les auditeurs, la direction et le Conseil pour s'assurer que les auditeurs sont en mesure d'examiner les questions de gouvernance et d'audit avec des parties qui ne sont pas chargées directement des activités et d'en débattre. Le Règlement 52-110, le Règlement 41-101 et le Formulaire 52-110A2 exigent que la Société communique certains renseignements concernant le comité d'audit de la Société et ses relations avec les auditeurs indépendants de la Société.

Charte du comité d'audit

En vertu du Règlement 52-110, le comité d'audit de la Société est tenu d'avoir une charte. Le texte intégral de la charte du comité d'audit de la Société est joint à l'annexe 3 du présent prospectus.

Composition du comité d'audit

Mark Billings	Non indépendant ¹⁾	Compétent en matière financière ²⁾
Marc Filion	Indépendant ¹⁾	Compétent en matière financière ²⁾
Rick Whittaker	Indépendant ¹⁾	Compétent en matière financière ²⁾

Remarques :

- 1) Un membre d'un comité d'audit est indépendant s'il n'a aucune relation importante, directe ou indirecte, avec la Société qui pourrait, de l'avis du Conseil, raisonnablement nuire à l'indépendance de son jugement.
- 2) Une personne est compétente en matière financière si elle est en mesure de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présente un degré de complexité de questions comptables qui sont généralement comparables à l'ampleur et à la complexité des questions dont on peut raisonnablement penser qu'elles seront soulevées par les états financiers de la Société.

M. Mark Billings, le président de la Société, n'est pas « indépendant » au sens du Règlement 52-110 étant donné qu'il est un dirigeant de la Société. MM. Marc Fillion et Rick Whittaker sont indépendants.

La Société, à titre de « nouvel émetteur », est dispensée des exigences à l'égard de la composition du comité d'audit du Règlement 52-110, qui stipulent que tous les membres du Comité d'audit doivent être indépendants.

Tous les membres du comité d'audit sont « compétents en matière financière » au sens du Règlement NI 52-110, étant donné que tous les membres du comité d'audit sont en mesure de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présente un degré de complexité de questions comptables généralement comparables à l'ampleur et à la complexité des questions dont on peut raisonnablement s'attendre qu'elles seront soulevées par les états financiers de la Société.

Formation et expérience pertinentes

Chaque membre du comité d'audit de la Société possède une formation et une expérience adéquates pour l'exercice de ses fonctions en tant que membre du comité d'audit et, en particulier, la formation et l'expérience nécessaires qui lui ont donné :

- a) une compréhension des principes comptables suivis par la Société pour préparer ses états financiers et la capacité d'évaluer l'application générale de ces principes relativement aux estimations, aux charges à payer et aux provisions;
- b) une expérience pour préparer, auditer, analyser ou évaluer des états financiers qui présentent un degré de complexité de questions comptables généralement comparables à l'ampleur et à la complexité des questions dont on peut raisonnablement s'attendre qu'elles seront soulevées par les états financiers de la Société ou une expérience de surveillance active de personnes exerçant ces activités;
- c) une compréhension des contrôles internes et des procédures de communication de l'information financière.

Se reporter à la rubrique « Administrateurs et dirigeants – Nom, occupation et titres détenus – Antécédents ».

Encadrement du comité d'audit

En aucun moment, depuis le début de l'exercice clos le 30 septembre 2016, le comité d'audit n'a recommandé de nommer ou de rémunérer un auditeur externe qui n'avait pas été choisi par le Conseil.

Utilisation de certaines dispenses

En aucun moment, depuis le début de l'exercice clos le 30 septembre 2016, la Société n'a eu recours à la dispense prévue à l'article 2.4 du Règlement 52-110 (Services non liés à l'audit de valeur minime) ou à une dispense du Règlement 52-110, en tout ou en partie, accordée dans la partie 8 (Dispenses). Il n'est pas prévu que la Société utilise l'une des dispenses susmentionnées.

Politique et procédure d'approbation préalable

Le comité d'audit n'a pas adopté de politique ou de procédure particulière pour retenir des services autres que d'audit, mais tous ces services devront obtenir l'approbation préalable du comité d'audit. Il n'est pas prévu que la Société adopte de politique ou de procédure particulière.

Honoraires pour les services des vérificateurs externes

Les frais totaux facturés par les auditeurs externes à la Société pour l'exercice clos le 30 septembre 2016 sont les suivants :

Exercice / Période	Honoraires d'audit	Honoraires liés à l'audit ¹⁾	Honoraires pour les services fiscaux ²⁾	Autres honoraires ³⁾
30 septembre 2016	Néant \$	Néant \$	Néant \$	Néant \$
31 mars 2017	Néant \$	Néant \$	Néant \$	Néant \$

- 1) Honoraires facturés pour les services d'assurance et connexes qui sont liés raisonnablement à l'exercice d'un audit, et qui ne sont pas inclus dans les honoraires d'audit.
- 2) Honoraires facturés pour les services de conformité fiscale, de conseils fiscaux et de planification fiscale.
- 3) Honoraires pour les services autres que ceux qui figurent dans les autres colonnes.

Dispense

La Société compte sur la dispense prévue à l'article 6.1 du Règlement NI 52-110 qui lui permet, à titre de nouvel émetteur, de ne pas être tenue de se conformer à la partie 3 (Composition du comité d'audit) et à la partie 5 (Obligations de déclaration) du Règlement 52-110.

Pratiques de gouvernance d'entreprise

La gouvernance d'entreprise concerne les activités du Conseil, dont les membres sont élus par les actionnaires et doivent leur rendre des comptes, et tient compte du rôle des différents membres de la direction qui sont nommés par le Conseil et chargés de la gestion courante de la Société. Le Conseil s'engage à mettre en œuvre de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise qui, tout en étant dans l'intérêt des actionnaires de la Société, contribuent à la prise de décisions efficaces et efficientes. Le Règlement 58-201 sur *l'information concernant les pratiques en matière de gouvernance* énonce des directives non normatives sur les pratiques de gouvernance d'entreprise à l'intention d'émetteurs assujettis comme la Société. Le Conseil est d'avis que l'approche générale de la Société à l'égard de la gouvernance d'entreprise, résumée ci-après, est appropriée et fondamentalement conforme aux objectifs reflétés par les directives pour améliorer la gouvernance d'entreprise au Canada, adoptées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « **directives nationales** »).

Conseil d'administration

Le Conseil est actuellement composé de sept (7) administrateurs.

Les directives nationales proposent que le conseil d'administration de toute société inscrite à la cote soit composé d'une majorité de personnes qui sont des administrateurs « non reliés ». L'administrateur « non relié » est un administrateur indépendant de la direction qui n'a aucun intérêt ni aucune relation, y compris des relations d'affaires, qui soit susceptible de nuire d'une façon importante à sa capacité d'agir au mieux des intérêts de la Société, ou qui soit raisonnablement susceptible d'être considéré comme ayant cet effet, à l'exclusion d'intérêts ou de relations découlant de son actionnariat. En outre, si la Société compte un actionnaire important, les directives nationales proposent que le Conseil compte des administrateurs qui n'ont d'intérêt ni dans la Société ni dans l'actionnaire important.

MM. Marc Filion, Jacques Arsenault, Rick Whittaker et Robin Connors sont considérés par le Conseil comme « non reliés » au sens des directives nationales. À la lumière des directives nationales et de l'application de ce qui précède, les circonstances propres à chaque administrateur ont été examinées sous l'angle de plusieurs facteurs.

M. Pierre Gautier, à titre de dirigeant de la Société, et M. Mark Billings, à titre de président de la Société, ne sont pas considérés comme indépendants au sens du Règlement 52-110.

Expérience auprès d'autres émetteurs assujettis

Le tableau qui suit présente les administrateurs, dirigeants et promoteurs de la Société qui sont administrateurs, dirigeants ou promoteurs d'autres émetteurs assujettis ou qui l'ont été au cours des cinq dernières années :

Nom	Dénomination et territoire des autres émetteurs assujettis	Nom de la bourse ou du marché	Poste	Depuis	Jusqu'à
Mark Billings	Canamex Resources Corp. (Colombie-Britannique)	TSX-V	Administrateur, président du Conseil et chef de la direction	Février 2009	À ce jour
	St-Georges Platinum & Base Metals Ltd. (Québec)	CSE	Administrateur, président du Conseil et chef des services financiers	Décembre 2009	À ce jour
	Fancamp Exploration Ltd. (Colombie-Britannique)	TSX-V	Administrateur	Août 2014	À ce jour
	Knowlton Capital Inc. (Québec)	NEX	Administrateur	Août 2014	À ce jour
	Manganese X Energy Corp. (Colombie-Britannique)	TSX-V	Administrateur	Février 2015	À ce jour
	Exploration Orex inc. (Québec)	TSX-V	Administrateur, président du Conseil, président, chef de la direction et chef des services financiers	Octobre 2007	Mai 2015
	Argex Titane inc. (Québec)	TSX	Administrateur, président, chef de la direction, chef des services financiers et premier vice-président, Développement des affaires	Juillet 2008	Juin 2014
	Iconic Minerals Ltd. (Colombie-Britannique))	TSX-V	Administrateur	Juillet 2009	Février 2014
	Zephyr Minerals Ltd. (Nouvelle-Écosse)	TSX-V	Administrateur	Avril 2011	Janvier 2014
	TransAmerican Energy Inc. (Colombie-Britannique)	TSX-V	Administrateur	Mars 2010	Janvier 2014
	LiteWave Corp. (Nevada)	OTCBB	Administrateur et chef des services financiers	Janvier 2009	Octobre 2012
	Caldera Resources Inc. (Québec)	TSX-V	Administrateur	Décembre 2008	Août 2012
	Jiminex Inc. (Ontario)	TSX-V	Administrateur	Mai 2010	Juillet 2012
Kintavar Exploration Inc.	TSX-V	Administrateur	Mars 2017	À ce jour	
Marc Filion	Groupe ADF (Québec)	TSX	Administrateur et chef de la direction financière	Mars 2007	Mai 2015
	SAMA Resources (Colombie-Britannique)	TSX-V	Administrateur	Mai 2015	À ce jour
	Sama Graphite (Québec)	TSX-V	Administrateur	Décembre 2016	À ce jour
	Mines Abcourt (Québec)	TSX-V	Administrateur	Mars 2006	À ce jour
Robin	360 Vox Corporation (Ontario)	TSX-V	Chef de la direction et président	Septembre 2009	Septembre 2014

Conners					
Jacques Arsenault	Vanadium One Energy Corp. (Ontario)	TSX-V	Chef des services financiers	Octobre 2016	À ce jour
	Manganese X Energy Corp. (auparavant Sunset Cove Mining Inc.) (Colombie-Britannique)	TSX-V	Chef de la direction financière	Octobre 2016	À ce jour
	Caldera Resources Inc. (Québec)	TSX-V	Chef de la direction financière	Décembre 2008	Décembre 2012
Bernard He	Homeland Uranium Inc. (désormais Western Uranium Corporation) (Ontario)	TSX-V	Administrateur	Juillet 2012	Juillet 2015

Facteurs de risque

Le texte qui suit présente certains facteurs relatifs aux activités de la Société, que les investisseurs sont invités à examiner attentivement avant de prendre la décision d'investir dans les actions. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société est exposée. Des risques et incertitudes supplémentaires dont la Société n'a pas connaissance actuellement ou que celle-ci juge négligeables pourraient nuire à ses activités. Si l'un de ces risques se concrétise, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en souffrir de façon importante et la capacité de la Société de mettre en œuvre ses projets de croissance pourrait être compromise.

De façon générale, les perspectives des sociétés de prospection minière peuvent être considérées comme incertaines en raison de la nature de cette activité et, de ce fait, les investissements dans ces sociétés doivent être considérés comme hautement spéculatifs. La prospection minière comporte un degré élevé de risque. L'investisseur doit examiner attentivement les risques et incertitudes exposés ci-après. La liste des risques et incertitudes exposés ci-après n'est pas exhaustive. Des risques et incertitudes supplémentaires dont la Société n'a pas connaissance en ce moment ou qu'elle juge actuellement négligeables peuvent avoir une incidence sur son activité. Si l'un des risques qui suivent se matérialise, les affaires, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en souffrir de façon importante. En outre, si la Société échoue à répondre aux attentes du marché public au cours d'une période donnée, le cours de son action pourrait baisser. Les placements dans ses actions sont réservés uniquement aux personnes pouvant absorber la perte partielle ou totale de leur placement.

Les risques dont il est question ci-après englobent aussi les déclarations prospectives, les résultats réels pouvant différer de façon importante de ceux présentés dans ces déclarations. Se reporter à la rubrique « *Note concernant les déclarations prospectives* » du présent prospectus.

Dépendance à l'égard de la propriété argentifère et aurifère Zamora

Étant au stade de la prospection, la Société ne s'attend pas à dégager des produits d'exploitation de ses propriétés minières avant un certain temps. La Société se concentrera exclusivement sur la prospection et la mise en valeur de la propriété argentifère et aurifère Zamora. À moins que la Société n'acquière des intérêts dans d'autres propriétés, tout événement défavorable à la propriété aurifère Zamora pourrait avoir une incidence défavorable importante sur celle-ci et nuire de façon importante à sa rentabilité, à ses résultats financiers et à ses résultats d'exploitation.

La prospection et la mise en valeur de ressources minérales comportent un degré élevé de risque et rares sont les propriétés prospectées qui finissent par déboucher sur des mines productrices. Rien ne garantit que les campagnes de prospection et de mise en valeur de la propriété argentifère et aurifère Zamora déboucheront sur la définition de masses minérales commercialement exploitables. Rien ne garantit non plus que, même si des quantités commercialement

exploitables de minerai sont découvertes, la propriété argentifère et aurifère Zamora atteindra le stade de la production commerciale. Cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités d'exploitation de la Société et sa rentabilité future. La découverte de masses minéralisées commercialement exploitables dépend de plusieurs facteurs, notamment de la compétence technique du personnel de prospection participant à cette activité. La viabilité commerciale d'un gisement minier, une fois découvert, dépend aussi de plusieurs facteurs, parmi lesquels figurent les caractéristiques particulières du gisement (comme sa taille, sa teneur et la proximité d'infrastructures), les prix des métaux et la réglementation publique, soit les règlements touchant les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de minerai et la protection de l'environnement. La Société n'a pas de prise sur la plupart de ces facteurs.

Risques liés à la prospection, à la mise en valeur et à la production

La prospection et la mise en valeur de minéraux comportent des risques importants qui ne peuvent être éliminés malgré les effets conjugués d'une évaluation attentive, de l'expérience et des connaissances. Seules quelques propriétés prospectées finiront par engendrer des mines productrices. Il n'est pas certain que la quantité et la qualité de minerai déclaré selon les estimations soient économiquement récupérables. Toute exploitation minière est incertaine et comporte par conséquent des risques liés aux paramètres et aux coûts d'exploitation qui découlent du remplacement des méthodes d'extraction employées à l'étape des essais par les conditions pilotes. La prospection minière étant de nature spéculative, il n'est pas certain que le minerai découvert puisse accroître les ressources minérales de la Société.

L'activité de la Société est exposée aux dangers et aux risques que comportent normalement la prospection, la mise en valeur et la production de minerai. Ce sont notamment les formations géologiques inusitées et inattendues, les chutes de pierres, l'activité sismique, les inondations et toutes les situations survenant au cours de l'extraction du minerai qui sont susceptibles d'endommager ou de détruire la mine et les installations de production, de porter préjudice à la vie ou aux biens, d'endommager l'environnement et de mettre en cause la responsabilité juridique. Cette activité comporte en outre le risque de polluer l'environnement et, de ce fait, d'engager la responsabilité de la Société, ce qui est susceptible d'avoir une incidence défavorable importante sur ses affaires, ses activités d'exploitation et ses résultats financiers.

D'importantes dépenses doivent être engagées pour constituer des réserves de minerai par des forages, pour développer des procédés métallurgiques servant à extraire les métaux du minerai et, dans le cas de nouvelles propriétés, d'aménager des installations d'exploitation et de traitement et des infrastructures sur le lieu choisi pour exploiter la mine. Bien que la découverte d'un important gisement minier puisse avoir des retombées importantes, rien ne garantit que la quantité de minerai découverte sera suffisante pour justifier une exploitation commerciale ou que les fonds nécessaires à sa mise en valeur puissent être réunis en temps opportun. La rentabilité de la mise en valeur de propriétés contenant de l'or ou d'autres minéraux dépend de nombreux facteurs parmi lesquels figurent le coût d'exploitation, les variations de la teneur du minerai extrait, les fluctuations des cours des métaux, le coût du matériel de traitement et d'autres facteurs comme la réglementation publique, notamment les règlements touchant les redevances, la production autorisée, l'importation et l'exportation de minerai et la protection de l'environnement. L'éloignement et les limitations d'accès aux propriétés dans lesquelles la Société possède des intérêts auront une incidence défavorable sur la rentabilité du fait de la hausse du coût des infrastructures à aménager. À cela s'ajoutent les risques physiques auxquels est exposé le personnel d'exploitation travaillant sur le terrain des propriétés de la Société, souvent sous de mauvaises conditions météorologiques.

La réussite commerciale de la Société sur le long terme dépend de sa capacité de prospecter, de mettre en valeur et de produire commercialement des minéraux sur ses propriétés et de trouver et d'acquérir des propriétés additionnelles méritant d'être prospectées pour mettre en valeur des minéraux. Il n'est pas certain que la Société puisse trouver des propriétés satisfaisant à ses critères d'acquisition ou de participation. En outre, si ces acquisitions ou participations sont repérées, la Société pourrait juger que les cours du marché, les modalités d'acquisition ou de participation ou les conditions de prix les rendent non rentables.

Ressources et réserves minérales

Les estimations de la minéralisation des propriétés peuvent faire l'objet de corrections ou de révisions à la baisse à la suite de travaux de prospection ou de mise en valeur supplémentaires ou des chiffres réels de la production. En outre, la teneur du minerai qui sera extrait, le cas échéant, pourrait différer des résultats obtenus par les forages. Il n'est pas certain que la récupération de minéraux à la suite d'essais sur une petite échelle puisse être reproduite au cours d'essais sur une grande échelle dans les conditions existant sur place ou au stade de la production.

Sauf indication contraire, les chiffres de la minéralisation du présent prospectus sont fondés sur des estimations faites par la Société, son personnel et des géologues indépendants. Ces estimations sont imprécises et dépendent d'une interprétation géologique et d'inductions statistiques provenant de l'analyse de résultats de forages et d'échantillonnages pouvant se révéler peu fiables. Il n'est pas certain que ces estimations soient exactes, pas plus que les chiffres des ressources ou de tout minerai ou que le minerai puisse être extrait ou traité de façon rentable.

Insuffisance des ressources ou des réserves

Des dépenses supplémentaires importantes devront être engagées pour établir des ressources ou des réserves sur des propriétés minières et mettre au point des procédés d'extraction des minéraux. Il n'est pas certain que des minéraux puissent être découverts en quantité suffisante pour justifier une exploitation commerciale ou que les fonds nécessaires à leur mise en valeur puissent être réunis en temps opportun.

Maintien des participations dans les propriétés minières

Le maintien du droit de la Société de conserver sa participation dans la propriété aurifère Zamora dépendra du respect des lois applicables.

Obtention et renouvellement des licences et des permis

Dans le cours normal des activités, la Société devra obtenir et renouveler auprès des autorités publiques des licences ou des permis de prospector, de mettre en valeur, de construire et d'exploiter la propriété argentifère et aurifère Zamora. L'obtention ou le renouvellement des licences ou permis exigés par les autorités publiques est un exercice complexe et long comportant des audiences publiques et des démarches coûteuses pour la Société. La durée et le succès des efforts de la Société pour obtenir et renouveler des licences ou des permis dépendent de nombreuses variables qui ne sont pas de son ressort comme l'interprétation des exigences applicables mises en place par l'autorité chargée de délivrer les licences et permis. La Société pourrait ne pas pouvoir obtenir ou renouveler les licences ou permis nécessaires à ses activités d'exploitation, notamment une licence d'exploitation, ou alors le coût d'obtention ou de renouvellement des licences ou permis pourrait dépasser ce que la Société estime pouvoir récupérer de la propriété argentifère et aurifère Zamora. Tout retard ou coût imprévu au cours du processus d'obtention de licences ou permis est susceptible de repousser l'aménagement d'une mine ou d'en empêcher l'exploitation, ce qui est susceptible d'avoir une incidence défavorable sur l'activité et la rentabilité de la Société.

Absence de garantie

Rien ne garantit que des gisements miniers rentables puissent être découverts ou que, si c'est le cas, qu'ils débouchent sur une production. La plupart des activités de prospection ne donnent pas lieu à la découverte d'un gisement commercialement exploitable. La croissance et la rentabilité de la Société dépendront, en partie, de sa capacité de repérer des réserves minérales et de les augmenter par la poursuite de la prospection de la propriété aurifère Zamora, des coûts et des résultats de la poursuite des campagnes de prospection et de mise en valeur. La prospection minière est par nature très spéculative, elle comporte de nombreux risques et souvent elle n'aboutit pas à une production. La plupart des projets de prospection n'aboutissent pas à la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables et rien ne garantit qu'un niveau prévu de récupération de réserves minérales puisse être réalisé ou qu'un gisement minier repéré puisse se transformer en une masse minéralisée commercialement exploitable (ou viable) qui puisse être exploitée sur le plan tant juridique qu'économique. Il n'est pas certain que les travaux de prospection de la Société de la propriété aurifère Zamora soient couronnés de succès.

Titre de propriété, droits de superficie et droits d'accès

La propriété argentifère et aurifère Zamora pourrait avoir fait l'objet d'accords de transfert qui n'ont pas été enregistrés et le titre de propriété pourrait comporter des vices qui sont passés inaperçus. Tant que les intérêts concurrents n'auront pas été établis, rien ne garantit la validité du titre de la propriété argentifère et aurifère Zamora et des autres intérêts miniers ou fonciers à la suite du remplacement ou de la conversion des claims formant la propriété argentifère et aurifère Zamora ou celle de la superficie du terrain visé par ces claims et intérêts. La Société ne peut pas garantir que le titre de propriété de ses propriétés minières ne sera pas contesté. L'assurance-titres n'est généralement pas offerte pour les propriétés minières et la faculté de la Société de garantir qu'elle a obtenu un claim sûr à l'égard des différentes propriétés ou concessions minières pourrait être sérieusement limitée.

Besoins de financement supplémentaire

La prospection et la mise en valeur de la propriété argentifère et aurifère Zamora nécessiteront d'importants fonds supplémentaires. Quand il lui faudra ces fonds, la Société devra envisager diverses transactions ou ententes de financement comme la création de coentreprise de projet, le financement par emprunt, le financement par actions ou par d'autres moyens. Il est possible qu'un financement supplémentaire ne puisse pas être obtenu quand ce sera nécessaire ou, si c'est le cas, que les modalités du financement ne soient pas favorables à la Société et occasionnent une dilution importante pour les actionnaires existants. La Société pourrait ne pas réussir à trouver des sources de financement convenables dans les délais requis, si toutefois elle y parvient. L'incapacité de mobiliser des capitaux au moment voulu pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les affaires, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Toute émission future de titres de participation pour mobiliser les fonds nécessaires est susceptible de diluer l'avoir des actionnaires existants. En outre, l'emprunt et les autres modes de financement peuvent nécessiter un nantissement de biens qui aura la priorité sur les intérêts des porteurs de titres de participation. La Société pourrait devoir engager des frais importants pour satisfaire à ses besoins futurs en fonds, soit des frais de service bancaire d'investissement, des frais juridiques, des frais comptables, des frais de conformité aux lois sur les valeurs mobilières, des frais d'impression et de distribution et d'autres frais. La capacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait être entravée notamment par les marchés financiers, par le fait que la Société est une nouvelle société ayant un historique limité, par la situation géographique de la propriété argentifère et aurifère Zamora, par le prix des matières premières ou par la perte de membres clés du personnel de direction. En outre, si le prix de l'or, du cuivre et d'autres métaux sur le marché des matières premières baisse, les produits d'exploitation potentiels de la propriété argentifère et aurifère Zamora diminueront probablement et ce manque à gagner pourrait accroître les besoins en financement. Le défaut d'obtenir un financement suffisant débouchera sur le retard ou le report indéfini de la mise en valeur ou de la production de la propriété argentifère et aurifère Zamora.

Dilution

Des actions, y compris les droits, les bons de souscription, les bons de souscription spéciaux, les reçus de souscription et les autres titres de participation pour acquérir, convertir ou échanger des actions peuvent être créées, émises, vendues et livrées suivant les modalités et les délais fixés par le Conseil. La Société peut aussi émettre des actions supplémentaires en vertu de bons de souscription d'actions et d'options d'achat d'actions émis par le Conseil. L'émission de ces actions peut avoir un effet de dilution pour les porteurs d'actions.

Risques environnementaux

Toutes les phases de l'activité de la Société sur la propriété argentifère et aurifère Zamora seront assujetties à une réglementation environnementale. La législation environnementale comporte des normes rigoureuses et elle peut entraîner une augmentation des contrôles, des amendes et des sanctions pour non-conformité, des évaluations environnementales rigoureuses des projets et un degré élevé de responsabilité des sociétés et de leurs dirigeants, administrateurs et salariés. Des changements dans la réglementation environnementale, le cas échéant, peuvent avoir une incidence défavorable sur les activités de la Société et son potentiel de rentabilité. Des dangers peuvent en outre exister pour l'environnement sur la propriété argentifère et aurifère Zamora, qui sont actuellement inconnus. La Société pourrait être tenue responsable des pertes liées à ces dangers ou être tenue de prendre d'importantes mesures d'assainissement ou de payer pour ces mesures prises par les pouvoirs publics, même dans les cas où ces dangers ont été causés par les propriétaires ou exploitants précédents ou existants des propriétés, ou par les propriétaires passés ou présents de propriétés adjacentes ou par des conditions naturelles. Le coût de ces mesures de nettoyage pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et le potentiel de rentabilité de la Société.

Le défaut de se conformer aux lois et règlements applicables et aux conditions d'obtention des permis peut occasionner des mesures exécutoires, notamment des ordonnances rendues par les autorités réglementaires ou judiciaires entraînant la cession et la diminution des activités et pouvant comporter des mesures correctives qui nécessitent des investissements, l'installation de matériel additionnel ou des actions de réparation. Les parties participant à des activités minières peuvent être tenues de dédommager ceux qui subissent des pertes ou des dommages par suite de ces activités et elles peuvent se voir imposer des amendes ou des sanctions au civil ou au pénal pour violation des lois ou des règlements applicables et en particulier des lois sur l'environnement.

La Société peut être soumise à des exigences d'assainissement visant à limiter les effets à long terme des perturbations causées par l'exploitation et la prospection minière qui obligeront la société exploitante de contrôler les effluents

potentiellement nocifs et de rétablir dans une certaine mesure le paysage et la végétation qui existaient avant la perturbation. Tout problème environnemental grave susceptible de survenir peut occasionner une hausse des dépenses d'assainissement et avoir une incidence défavorable importante sur les ressources financières de la Société.

Historique d'exploitation limité et propriété à un stade préliminaire de prospection

La Société est une entreprise qui en est à ses débuts et la propriété argentifère et aurifère Zamora n'est qu'au stade de la prospection. De ce fait, la Société sera exposée aux risques et aux incertitudes que comporte toute nouvelle entreprise, y compris la sous-capitalisation, le manque de liquidités, l'insuffisance de personnel, de ressources financières et autres et l'absence de produits d'exploitation. Dans l'état actuel de la propriété argentifère et aurifère Zamora, il faudra engager d'importantes dépenses supplémentaires avant d'espérer des rentrées de fonds. Il n'est pas certain que la Société puisse dégager un rendement de l'investissement des actionnaires et les chances de réussite devront être évaluées lors des premiers stades d'exploitation.

La propriété argentifère et aurifère Zamora est au stade préliminaire de la prospection et sans ressources ni réserves minérales. Les programmes proposés pour la propriété aurifère Zamora consistent à faire de la prospection pour trouver un gisement minier. La mise en valeur de la propriété ne se fera qu'après l'obtention de résultats satisfaisants. La prospection et la mise en valeur de minéraux comportent un degré élevé de risque et seules quelques propriétés, après prospection, finissent par devenir des propriétés productrices. Il n'est pas certain que les activités de prospection et de mise en valeur de la Société puissent déboucher sur la découverte de masses minéralisées présentant un intérêt commercial. La réussite à long terme des activités de la Société sera en grande partie tributaire directement du coût des campagnes de prospection et de leurs résultats, ce qui dépendra de plusieurs facteurs.

Absence de flux de trésorerie d'exploitation

La Société ne génère actuellement pas de flux de trésorerie d'exploitation et il devrait continuer d'en être ainsi pour l'avenir prévisible. Le défaut de la Société d'atteindre la rentabilité et de générer des flux de trésorerie d'exploitation positifs pourrait avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Si la Société subit des pertes de façon prolongée, elle pourrait se révéler incapable de poursuivre son activité. La prospection et la mise en valeur de la propriété aurifère Zamora nécessiteront d'importantes ressources financières. Il pourrait falloir plusieurs années avant que la Société génère des produits d'exploitation, si toutefois elle y parvient. Il n'est pas certain que la Société puisse générer des produits d'exploitation ou atteindre la rentabilité.

Exigences réglementaires

Même s'il est établi que la propriété argentifère et aurifère Zamora contient des réserves rentables de métaux précieux et communs, des facteurs comme l'expropriation ou la réglementation publique pourraient empêcher ou limiter l'exploitation de ce gisement. Les activités de prospection et d'extraction peuvent être entravées à divers degrés par les politiques et les règlements publics régissant l'industrie minière. Les modifications de la réglementation ou la réorientation des politiques échappent au contrôle de la Société et peuvent nuire à ses affaires. Les activités d'exploitation peuvent être entravées à divers degrés par la réglementation publique par suite de restrictions de production, de contrôle des prix, de contrôle des exportations, d'impôts sur les bénéfices, de l'expropriation de la propriété argentifère et aurifère Zamora, de la législation environnementale et de la sécurité minière.

Volatilité des cours miniers

Les produits d'exploitation de la Société, le cas échéant, devraient provenir en grande partie de l'extraction de minéraux et de métaux précieux et communs. Des facteurs sur lesquels la Société ne peut agir peuvent influencer sur la vendabilité des métaux découverts, le cas échéant. Les cours des métaux ont fortement fluctué, en particulier ces dernières années. Par conséquent, la viabilité économique de tout projet de prospection de la Société ne peut être prédite avec exactitude et peut souffrir des fluctuations des cours miniers. En outre, les fluctuations des devises peuvent influencer sur les flux de trésorerie que la Société peut dégager de ses activités d'exploitation, étant donné que la plupart des substances minérales sont vendues sur le marché mondial en dollars américains.

Infrastructures

Les activités de prospection, de mise en valeur et de traitement dépendent, dans une certaine mesure, de l'adéquation des infrastructures. Les routes, ponts, sources d'énergie ainsi que l'alimentation en eau constituent des éléments

d'infrastructures importants qui influent sur l'accès, le coût des investissements et les charges d'exploitation. Le manque de disponibilité à des conditions acceptables ou le report de la disponibilité d'un ou de plusieurs de ces éléments pourrait empêcher ou retarder la prospection ou la mise en valeur de la propriété aurifère Zamora. En l'absence d'infrastructures adéquates en temps opportun, il n'est pas certain que la prospection ou la mise en valeur de la propriété aurifère Zamora puisse commencer ou s'achever en temps voulu, si toutefois elle y parvient. En outre, des phénomènes météorologiques inhabituels ou peu fréquents, des actes de sabotage, des ingérences des gouvernements ou autres dans l'entretien ou la fourniture des infrastructures nécessaires peuvent nuire aux activités d'exploitation de la Société.

Acquisition de propriétés supplémentaires

Une rivalité importante et croissante existe pour acquérir des propriétés minières dans le monde. Du fait de cette concurrence, livrée notamment par de grandes sociétés minières mieux établies, disposant de moyens importants et ayant des ressources financières et techniques supérieures aux siennes, la Société pourrait être incapable d'acquérir les droits d'exploitation de propriétés minières attrayantes à des conditions qu'elle juge acceptables.

Risques liés aux acquisitions

Si des occasions intéressantes se présentent, la Société pourrait acquérir d'autres claims miniers ou sociétés minières. La Société n'a actuellement aucun accord, engagement ou arrangement portant sur une autre acquisition importante et aucune acquisition importante n'est actuellement en vue. Il n'est pas certain que la Société puisse repérer, négocier ou financer de futures acquisitions ou intégrer ces acquisitions à ses affaires courantes. L'intégration d'une entreprise ou de claims miniers acquis dans la Société pourrait susciter des difficultés et des dépenses d'exploitation imprévues et retenir beaucoup l'attention de la direction qui autrement pourrait être consacrée au développement des affaires de la Société. De futures acquisitions pourraient donner lieu à des émissions de titres de participation ayant un effet de dilution, à la création de dettes, à un passif éventuel et à des charges d'amortissement liées à l'écart d'acquisition et à d'autres immobilisations incorporelles, ce qui est susceptible de nuire de façon importante aux affaires, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société.

Recrutement et fidélisation des employés-cadres

La réussite de la Société dépendra de la prestation de sa direction et de ses principaux salariés. La perte d'un dirigeant ou d'un gestionnaire clé de la Société peut avoir un effet défavorable sur l'avenir des affaires de la Société. Le nombre de personnes spécialisées dans l'acquisition, la prospection et la mise en valeur de propriétés minières est limité et la rivalité pour retenir leurs services est vive. Avec le développement des affaires de la Société, il faudra accroître le personnel spécialisé dans les domaines de la finance, de l'administration, de la géologie et des mines ainsi que le personnel d'exploitation. Il n'est pas certain que la Société parvienne à attirer, à former et à fidéliser un personnel qualifié avec l'accroissement de la rivalité pour attirer les personnes possédant ces compétences. Si la Société n'y parvient pas, l'efficacité de ses activités pourrait en souffrir, ce qui est susceptible d'avoir une incidence défavorable sur ses flux de trésorerie, ses bénéfices, ses résultats d'exploitation et sa situation financière futurs.

Conjoncture économique générale défavorable

Les événements sans précédent survenus sur les marchés financiers mondiaux ces dernières années ont eu un impact profond sur l'économie mondiale. De nombreux secteurs industriels, y compris celui de la prospection minière, ont subi les contrecoups de ces conditions de marché. La turbulence des marchés financiers a notamment provoqué une contraction des marchés du crédit, ce qui a accru le risque de crédit, des dévaluations, une volatilité élevée des marchés des actions, des matières premières, des devises et des métaux précieux dans le monde et un manque de liquidité des marchés. Un ralentissement comparable des marchés financiers ou d'autres conditions économiques, comme l'inflation, les coûts du carburant et de l'énergie, le manque de crédit disponible, l'état des marchés financiers, les taux d'intérêt et les taux d'imposition pourraient nuire aux activités de la Société. Plus précisément, une crise mondiale du crédit ou des liquidités pourrait se répercuter sur le coût du financement de la Société et sa disponibilité et sur les liquidités de l'entreprise en général, la volatilité des cours miniers pourraient modifier les perspectives de la Société, la volatilité des prix de l'énergie, des matières premières, des fournitures et des taux de change se répercuterait sur ses coûts, la dévaluation et la volatilité des marchés mondiaux des actions se répercuteraient sur la valeur de l'action et des autres titres de participation de la Société. Ces facteurs auraient une incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Ces dernières années, les marchés des actions du Canada et d'autres pays dans le monde ont affiché un degré élevé de volatilité des cours et du volume des opérations, et les cours des titres de nombreuses sociétés ont connu de fortes fluctuations qui n'étaient pas nécessairement liées aux résultats d'exploitation, à la valeur sous-jacente des actifs ou aux perspectives de ces entreprises. Il est possible que ces fluctuations se poursuivent. Il y a lieu de croire que tout marché où les actions seront cotées suivra les tendances et les conditions du marché de façon générale, même si la Société parvient à valoriser des actifs, à accroître ses ressources, à établir l'exploitabilité de gisements ou à dégager des produits d'exploitation, des flux de trésorerie ou des bénéfices. La valeur de ses titres de participation subira la volatilité des marchés. Il se pourrait qu'un marché public actif des actions ne puisse pas être établi ou maintenu. Si c'est le cas, la liquidité du placement d'un actionnaire pourrait être limitée et le cours de l'action baisser.

Les propriétés sont toutes situées au Mexique. Par conséquent, la valeur de marché de la propriété argentifère et aurifère Zamora est particulièrement sensible à l'évolution de la conjoncture économique et au cadre réglementaire de ce pays. Une évolution défavorable de la conjoncture économique ou du cadre réglementaire du Mexique pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les affaires, les flux de trésorerie, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Réclamations et poursuites

La Société peut faire l'objet de réclamations ou de poursuites sur une foule de questions dans le cours normal de son activité, y compris à l'égard d'anciens salariés. Ces questions peuvent donner lieu à des incertitudes juridiques ou avoir des issues défavorables. La Société peut souscrire une assurance responsabilité pour atténuer les risques qui peuvent être estimés de façon raisonnable; il y a le risque cependant que cette assurance ne couvre pas tous les risques liés à l'activité de la Société. Celle-ci pourrait en outre être partie à des différends avec d'autres parties qui déboucheront sur un litige ou un règlement défavorable, susceptible d'avoir une incidence négative importante sur sa situation financière, ses flux de trésorerie, ses résultats d'exploitation et sa réputation, quel qu'en soit l'issue.

Force majeure

Les projets actuels ou futurs de la Société peuvent être exposés à des risques sur lesquels elle ne peut agir comme le cours de l'or sur le marché mondial, les conflits de travail, les troubles civils, la guerre, les activités de subversion ou de sabotage, les incendies, les inondations, les explosions ou autres catastrophes, les épidémies ou les restrictions sanitaires.

Incertitude quant à l'emploi du produit

Bien que la Société ait exposé dans le présent prospectus ce qu'elle ferait du produit d'une émission, l'emploi du produit repose sur des estimations susceptibles de changer. Bien que la direction n'envisage pas de modifications importantes à cet égard, elle dispose d'un large pouvoir d'appréciation concernant l'emploi de ce produit. Le défaut de la Société d'employer ces fonds de façon efficace pourrait avoir une incidence défavorable importante sur ses affaires, notamment sur sa capacité d'atteindre les objectifs commerciaux déclarés.

Concurrence

Tous les aspects de l'activité de la Société sont soumis à la concurrence. Parmi les nombreux rivaux de la Société pour l'acquisition, la prospection, la production et la mise en valeur de propriétés minières et l'obtention de fonds pour financer ces activités figureront des sociétés disposant de ressources financières et humaines supérieures aux siennes. Cette concurrence pourrait entraver la capacité de la Société d'acquérir des propriétés ou des zones d'intérêt qui lui conviennent.

Conflits d'intérêts

Certains administrateurs et dirigeants de la Société participent et continueront de participer à des activités pour leur propre compte et celui d'autres sociétés (y compris des sociétés minières) et, du fait de ces activités, ces ils pourraient s'exposer à des conflits d'intérêts. La LCSA prévoit que lorsqu'un administrateur a un intérêt important dans un contrat ou un projet de contrat ou d'accord qui est important pour l'émetteur, il doit le déclarer et s'abstenir de voter sur toute question concernant ce contrat ou accord, comme le prévoit la LCSA. Si un conflit d'intérêts survient, il sera résolu conformément aux dispositions de la LCSA. À la connaissance des personnes proposées pour diriger la Société, à la

date des présentes, il n'y avait pas de conflit d'intérêts existant ou potentiel entre la Société et un candidat proposé au poste d'administrateur ou de dirigeant de la Société, sauf mention contraire dans les présentes.

Dividendes

À ce jour, la Société n'a pas versé de dividende sur ses actions en circulation. Toute décision de verser des dividendes sur les actions de la Société sera prise par le Conseil en fonction des bénéfices de la Société, de ses besoins financiers et d'autres conditions de la Société.

Litiges

La Société et ses administrateurs et dirigeants peuvent faire l'objet de poursuites au civil ou autres, fondées ou non. De temps à autre, dans le cours normal de son activité, la Société peut être partie à diverses poursuites judiciaires en matière de commerce et d'emploi et à d'autres litiges et réclamations, ainsi qu'à des enquêtes et des procédures publiques et autres de nature réglementaire. Ces questions peuvent être chronophages, accaparer la direction, mobiliser des ressources et occasionner des dépenses importantes à la Société. En outre, comme l'issue d'un litige est par nature imprévisible, les résultats de ces actions en justice peuvent avoir une incidence défavorable importante sur les affaires, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société.

Statut d'émetteur assujéti

À titre d'émetteur assujéti, la Société sera soumise à des obligations de déclaration en vertu de la loi sur les valeurs mobilières applicable et des politiques de la bourse. Le fait d'avoir à remplir ces obligations augmentera les coûts de conformité juridique et financière, rendra certaines activités plus difficiles, chronophages ou coûteuses et accroîtra la pression sur les systèmes et les ressources existants. Entre autres choses, la Société sera tenue de déposer des rapports annuels, trimestriels et courants sur ses activités et ses résultats d'exploitation et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information efficaces et des contrôles internes à l'égard de l'information financière. Afin de maintenir et, le cas échéant, d'améliorer les contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière pour répondre à cette norme, des ressources importantes et une surveillance par la direction pourraient être nécessaires. De ce fait, l'attention de la direction pourrait être détournée d'autres préoccupations, ce qui pourrait nuire aux activités et aux résultats d'exploitation de la Société. La Société pourrait devoir engager des employés pour se conformer à ces exigences dans l'avenir, ce qui augmenterait ses coûts et ses charges.

La direction de la Société s'attend à devoir engager des dépenses supplémentaires en tant qu'émetteur assujéti pour souscrire une assurance responsabilité à l'égard des administrateurs et des dirigeants. Il pourrait ainsi se révéler plus difficile de conserver à son service des administrateurs et dirigeants compétents.

Risques d'exploitation et assurance

La possession, la prospection, l'exploitation et la mise en valeur d'une mine ou d'une propriété minière comportent de nombreux risques que même l'expérience, les connaissances et une évaluation attentive pourraient ne pas être en mesure de surmonter. Ces risques comprennent les risques environnementaux, les accidents industriels, les explosions et accidents causés par des tiers, les formations géologiques inusitées ou imprévues, les éboulements et les effondrements de terrain, les défaillances mécaniques, des difficultés métallurgiques imprévues, les interruptions de courant, les inondations, les tremblements de terre et les interruptions périodiques de l'activité par suite de conditions météorologiques défavorables ou dangereuses. Ces événements peuvent causer des dommages à l'environnement et comporter des responsabilités environnementales, provoquer des arrêts de travail, des retards de la production et des pertes par la suite, une hausse des coûts de production, l'endommagement ou la destruction de propriétés minières ou d'installations de production et des pertes par la suite, des lésions physiques, même mortelles et les pertes qui s'ensuivent, des réductions de la valeur des actifs, des pertes pécuniaires, des demandes de dédommagement pour pertes de vie et de dommages-intérêts par des tiers dans le cas d'accidents (pour les pertes de vies et les dommages-intérêts pour préjudice) survenant sur la propriété de la Société, et des dommages-intérêts punitifs relativement à ces réclamations et autres responsabilités.

Il n'est pas toujours possible de s'assurer complètement contre ces risques, et la Société pourrait décider de ne pas souscrire d'assurance contre ceux-ci en raison du prix élevé des primes ou pour d'autres raisons. Sa mise en cause pourrait réduire ou annuler sa rentabilité future et occasionner une hausse de coûts et une baisse de la valeur des titres

de la Société. La mise en cause de la Société pourrait dépasser les limites de la police souscrite ou ne pas être couverte par l'assurance, auquel cas la Société pourrait subir des coûts importants susceptibles de nuire à ses affaires, à ses activités, à sa rentabilité ou sa valeur potentielle. Malgré les efforts déployés pour attirer et fidéliser un personnel compétent et retenir les services de consultants compétents pour gérer les intérêts de la Société et les succès remportés à cet égard, les personnes demeurent faillibles et une erreur humaine pourrait causer d'importantes pertes non assurées. Il pourrait s'en suivre la perte ou la saisie d'intérêts miniers ou d'autres actifs pour non-paiement de droits ou d'impôts, des passifs d'impôts élevés à la suite d'une planification fiscale que la Société pourrait mettre en œuvre et des réclamations en justice pour des erreurs commises par le personnel.

Absence de marché public de négociation

Actuellement, il n'y a pas de marché public pour les actions et il n'est pas certain qu'un marché actif pour les actions sera créé ou maintenu après la date de leur inscription en bourse d'une bourse. Si un marché public actif pour les actions n'est pas créé, la liquidité du placement d'un investisseur pourrait être limitée et le cours de l'action pourrait baisser au-dessous du prix que celui-ci a payé pour les actions.

POURSUITES

Poursuites

Ni la Société ni l'une de ses propriétés n'ont fait l'objet d'une poursuite ou n'ont été partie à une poursuite et la Société n'est pas partie actuellement à une importante poursuite et ne s'attend pas à une poursuite importante pour ses activités. De temps à autre, cependant, la Société peut faire l'objet de diverses réclamations et actions en justice dans le cours normal de son activité. La direction de la Société n'a connaissance d'aucune poursuite prévue à l'encontre de la Société.

Avant le dépôt du présent prospectus, la Société devait procéder à une prise de contrôle inverse d'une société cotée à la CSE, Telferscot Resources Inc. (« Telferscot »). En vertu de la lettre d'intention (la « lettre d'intention Telferscot »), des frais de résiliation de 150 000 \$ (les « frais de résiliation ») devaient être versés à Telferscot dans certaines circonstances. À la suite de la résiliation de la lettre d'intention Telferscot, Telferscot a demandé à ce que les frais de résiliation lui soient versés. Auxico examine actuellement avec son conseiller juridique les options qui s'offrent.

Le 8 mars 2017, une procédure judiciaire a été déposée par Telferscot Resources Inc. devant la Cour supérieure du Québec alléguant qu'en fonction de l'amendement de la convention de fusion signée le 30 juin 2016 et résiliée le 5 janvier 2017, certaines conditions n'auraient pas été respectées et que, par conséquent, l'indemnité de rupture devait être remboursée par la Société. L'exposition consiste au montant réclamé en capital, intérêts et frais juridiques. Les parties explorent également la possibilité d'un règlement extrajudiciaire, tel que prévu par le Code civil du Québec.

Mesures réglementaires

Depuis la création de la Société jusqu'à la date du présent prospectus, la direction n'a pas eu connaissance :

- (i) d'amendes ou de sanctions imposées à la Société par un tribunal relativement à une loi provinciale ou territoriale sur les valeurs mobilières ou par un organisme de réglementation des valeurs mobilières;
- (ii) d'autres amendes ou sanctions imposées par un tribunal ou un organisme de réglementation à l'encontre de la Société afin que le prospectus révèle de façon complète, véridique et claire les faits importants relatifs aux titres faisant l'objet du placement;
- (iii) d'accords de règlement que la Société a conclus devant un tribunal relativement à une loi provinciale ou territoriale sur les valeurs mobilières ou avec un organisme de réglementation des valeurs mobilières.

Membres de la direction et autres personnes intéressés dans des opérations importantes

À l'exception de ce qui est exposé ailleurs aux présentes, à la connaissance de la Société, aucun administrateur, dirigeant qui est le propriétaire véritable ou autrement de titres, ni aucune personne ou société inscrite dont la Société sait

qu'elle est le propriétaire véritable de plus de 10 % des actions de la Société, ni aucune personne qui a respectivement un lien avec une telle personne ou société, non plus qu'aucun membre du même groupe respectif qu'une telle personne ou société n'a un intérêt important, direct ou indirect, dans une opération ou un projet d'opération qui a touché ou dont il est raisonnable de croire qu'elle touchera sensiblement la Société.

Auditeurs, agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Auditeurs

Les auditeurs de la Société sont Guimond Lavallée inc., Comptables professionnels agréés, situés au 7055, boulevard Taschereau, bureau 500, Brossard, Québec J4Z 1A7.

À la date du présent prospectus, il est proposé que les auditeurs de la Société demeurent Guimond Lavallée inc., Comptables professionnels agréés.

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

L'agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres des actions de la Société est Computershare Investor Services Inc. à son bureau du 1500, boulevard Robert-Bourassa, 7^e étage, Montréal, Québec H3A 3S8.

Contrats importants

Hormis les contrats établis dans le cours normal des activités et ceux mentionnés plus haut, les contrats suivants sont les seuls contrats importants conclus par la Société depuis sa création qui sont actuellement en vigueur et considérés comme importants :

1. la convention de consultation datée du 19 janvier 2017 intervenue entre la Société et Manitek Capital Inc.;
2. la convention d'entiercement Manitek datée du 19 janvier 2017 intervenue entre la Société, Manitek Capital Inc. et Dunton Rainville LLP, conseiller juridique de la Société agissant à titre de dépositaire;
3. la convention de règlement du prêt d'or intervenue entre la Société, Auxico Mexico et Borboletta Foundation et la convention de règlement du prêt d'or datée du 7 avril 2017 concernant le remplacement du prêt d'or par un paiement en espèces et l'émission d'actions ordinaires de la Société;
4. la convention de cession datée du 17 juillet 2013;
5. la convention de licence de technologie modifiée, datée du 25 mai 2016, intervenue entre la Société et CMVR Company;
6. la convention d'entiercement devant intervenir entre la Société, le dépositaire et les principaux intéressés;
7. La convention de règlement du prêt d'or datée du 7 avril 2017

Experts

Noms des experts

Les personnes suivantes sont des personnes physiques ou morales dont la profession ou l'activité confère autorité à une déclaration faite dans le présent prospectus comme ayant préparé ou certifié une partie du document, du rapport ou de l'évaluation décrite dans le prospectus :

- Guimond Lavallée inc., Comptables professionnels agréés, sont les auditeurs de la Société qui ont préparé le rapport d'audit sur les états financiers consolidés au 30 septembre 2016 de la Société inclus dans le présent prospectus et en faisant partie;

• Joel Scodnik, ingénieur, personne qualifiée (au sens du Règlement NI 43-101), a rédigé le rapport technique conformément aux exigences du Règlement 43-101, dont la majorité est reproduite et intégrée dans le présent prospectus et consultable dans sa version intégrale dans le profil de la Société sur SEDAR. Joel Scodnik n'a pas d'intérêt direct ou indirect dans la Société ou la propriété argentifère et aurifère Zamora, et aucun intérêt de ce type ne se concrétisera avant ou après l'inscription en bourse d'une bourse, et il n'y a pas de circonstance qui, lorsqu'elle est interprétée de façon raisonnable, peut être considérée comme ayant porté atteinte au jugement de Joel Scodnik concernant la préparation du rapport technique.

Intérêts des experts

Aucune personne dont la profession ou l'activité confère autorité à une déclaration faite par celle-ci et dont le nom figure dans le présent prospectus n'a reçu ou ne recevra un intérêt direct ou indirect dans la propriété de la Société ou une personne qui a un lien avec la Société ou un membre du même groupe que la Société.

Guimond Lavallée inc., Comptables professionnels agréés, a confirmé être indépendant de la Société selon le Code de déontologie des comptables professionnels agréés du Québec.

À la date des présentes, aucune des personnes susmentionnées n'était le propriétaire véritable, directement ou indirectement, de titres de la Société ou d'une personne qui a un lien avec la Société ou qui est un membre du même groupe que la Société. En outre, aucune des personnes susmentionnées ou administrateurs, membres de la direction ou salariés de l'une des personnes susmentionnées est appelée à être élue, nommée ou employée à titre d'administrateur, de membre de la direction ou de salarié de la Société, d'une personne qui a un lien avec la Société ou d'un membre du même groupe que la Société, ou à titre de promoteur de la Société, d'une personne qui a un lien avec la Société ou d'un membre du même groupe que la Société

Autres faits importants

À la connaissance de la direction, il n'y a pas d'autres faits importants concernant la Société qui dont la divulgation a été omise dans le présent prospectus ou qui sont nécessaires pour que le prospectus contienne un exposé complet, véridique et clair de tous les faits importants se rapportant à la Société.

Présentation des états financiers

Les états financiers ainsi que le rapport de gestion suivants sont inclus aux présentes :

ANNEXE 1 États financiers consolidés audités de Ressources Auxico Canada Inc. pour l'exercice clos le 30 septembre 2016 et états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de six mois close le 31 mars 2017

ANNEXE 2 Rapport de gestion de Ressources Auxico Canada Inc. pour l'exercice clos le 30 septembre 2016

Autres annexes

ANNEXE 3 Charte du comité d'audit

ANNEXE 1 : États financiers consolidés audités de Ressources Auxico Canada Inc. pour l'exercice clos le 30 septembre 2016 et états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour la période de six mois close le 31 mars 2017

RESSOURCES AUXICO CANADA INC.
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS
AU 30 SEPTEMBRE 2016 ET 2015

RESSOURCES AUXICO CANADA INC.
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS CONSOLIDÉS
Au 30 septembre 2016 et 2015

Table des matières

États financiers annuels consolidés

Responsabilités de la direction	2
Rapport de l'auditeur indépendant	3-4
État de la situation financière consolidé	5
États consolidés du résultat et du résultat global	6
État des variations des capitaux propres consolidé	7
États consolidés des flux de trésorerie	8
Notes afférentes aux états financiers annuels consolidés	9-27

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION

Aux actionnaires de Ressources Auxico Canada Inc.,

La direction est responsable de la préparation et de la présentation des états financiers consolidés annuels ci-joints, y compris les estimations comptables significatives en conformité aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS). Cette responsabilité comprend la sélection des principes et des méthodes comptables appropriés et la prise de décisions touchant l'évaluation des opérations pour lesquelles un jugement objectif est nécessaire.

Dans l'exercice de ses responsabilités visant l'intégrité et la fiabilité de ses états financiers annuels consolidés, la direction conçoit et maintient les systèmes comptables et les contrôles internes connexes pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées, que les actifs sont protégés et que les dossiers financiers sont correctement tenus pour fournir des renseignements fiables servant à la préparation des états financiers annuels consolidés.

Le comité d'audit est composé d'administrateurs, qui ne sont ni des dirigeants ni des employés de la Société. Le comité est chargé de superviser la direction dans l'exercice de ses responsabilités en matière d'information financière. Le comité de vérification a la responsabilité de rencontrer la direction et les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes visant le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et des questions d'information financière. Le comité d'audit est également chargé de recommander la nomination des vérificateurs externes de la Société.

La Société de comptables professionnels agréés Guimond Lavallée Inc. a été nommée pour auditer les états financiers annuels consolidés et leur rapport est inclus ci-après. Les auditeurs externes ont pleinement et librement accès aux membres du conseil d'administration, du comité d'audit et aux membres de la direction afin de rencontrer, périodiquement et séparément, les personnes afin de discuter de leurs constatations.

8 mars 2017

/ S / Mark Billings
Président

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux actionnaires de Ressources Auxico Canada Inc.,

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels consolidés ci-joints de la Société RESSOURCES AUXICO CANADA INC., qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 30 septembre 2016 et 2015, l'état consolidé du résultat et du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres, l'état consolidé des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers annuels consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers annuels consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers annuels consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers annuels consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers annuels consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Société portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers annuels consolidés, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers annuels consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers annuels consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société RESSOURCES AUXICO CANADA INC. au 30 septembre 2016 et 2015, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la Note 2 des états financiers annuels consolidés qui indique que la Société RESSOURCES AUXICO CANADA INC. est encore en phase d'exploration relativement à ses propriétés minières et, par conséquent, aucun revenu n'a encore été généré par ses activités d'exploitation. En conséquence, la Société dépend de sa capacité à financer son fonds de roulement, à compléter ses travaux d'exploration et éventuellement, à générer des flux de trésorerie positifs reliés à son exploitation. Ces conditions, ainsi que d'autres questions énoncées à la Note 2, indiquent l'existence d'une incertitude importante susceptible de jeter un doute significatif quant à la capacité de la Société RESSOURCES AUXICO CANADA INC. à continuer ses activités.

Guimond Lavallée inc.¹

Société de comptables professionnels agréés

Brossard (Québec)
8 mars 2017

¹ CPA auditeur, CA permis n° A128130

Ressources Auxico Canada Inc.
État de la situation financière consolidé
Au 30 septembre 2016 et 2015
(en dollars canadiens)

	30 septembre 2016	30 septembre 2015
	\$	\$
ACTIFS		
<i>Actifs courants</i>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 542	1 062
Taxes à recevoir	38 926	-
Frais payés d'avance	30 019	-
Avance à un actionnaire, sans intérêt	1 000	1 000
Avance à une entité ayant une influence notable (note 14)	-	15 666
	<u>77 487</u>	<u>17 728</u>
<i>Actifs à long terme</i>		
Frais d'acquisition des propriétés minières (note 6)	181 400	181 400
Frais d'exploration et d'évaluation (note 6)	420 853	296 338
Actif d'impôt futur (note 13)	-	438
TOTAL DE L'ACTIF	<u><u>679 740</u></u>	<u><u>495 904</u></u>
PASSIFS		
<i>Passifs courants</i>		
Créditeurs et frais courus	80 066	68 566
Impôts à payer	1 004	-
Dû à une société détenue par un administrateur (note 14)	42 215	103 000
	<u>123 285</u>	<u>171 566</u>
<i>Passifs à long terme</i>		
Passif d'impôt futur (note 13)	12 822	22 429
TOTAL DU PASSIF	<u>136 107</u>	<u>193 995</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 7)	794 087	234 087
(Déficit) Bénéfices non répartis	(250 454)	67 822
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	<u>543 633</u>	<u>301 909</u>
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES	<u><u>679 740</u></u>	<u><u>495 904</u></u>

Continuité d'exploitation (note 2), Engagements et éventualités (note 15) et Événements subséquents (note 16)

Approuvé au nom du Conseil d'administration:

Signé "Pierre Gauthier", administrateur

Signé "Mark Billings", administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers annuels consolidés.

Ressources Auxico Canada Inc.
États consolidés du résultat et du résultat global
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2016 et 2015
(en dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
Dépenses		
Honoraires professionnels	74 251	-
Frais de gestion	146 000	-
Frais légaux	42 477	-
Déplacements	7 888	277
Frais de bureau	1 059	-
Loyer	23 416	-
Intérêts et pénalités	16 110	-
Publicité	2 101	-
Taxes et permis	710	-
Intérêts et frais bancaires	2 410	1 240
Intérêts sur prêts	6 843	8 600
Pertes sur change	3 176	9
	326 441	10 126
Perte avant impôts sur le résultat	(326 441)	(10 126)
Impôts sur le résultat		
Charge d'impôt exigible (note 13)	(1 004)	-
Recouvrement (charge) d'impôt futur (note 13)	9 169	(8 477)
	8 165	(8 477)
Perte nette et résultat global des exercices	(318 276)	(18 603)
Perte par action - de base et diluée (note 8)	(0.014)	(0.001)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	22 306 557	21 500 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers annuels consolidés.

Ressources Auxico Canada Inc.
État des variations des capitaux propres consolidé
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2016 et 2015
(en dollars canadiens)

	CAPITAL-ACTIONS		(DÉFICIT) BÉNÉFICES NON RÉPARTIS \$	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES \$
	Nombre d'actions ordinaires	Actions ordinaires \$		
Solde au 1^{er} octobre 2014 (non audité)	21 500 000	234 087	86 425	320 512
Perte nette de l'exercice	-	-	(18 603)	(18 603)
Solde au 30 septembre 2015	21 500 000	234 087	67 822	301 909
Actions émises en placement privé	2 400 000	600 000	-	600 000
Coûts de transaction	-	(40 000)	-	(40 000)
Perte nette de l'exercice	-	-	(318 276)	(318 276)
Solde au 30 septembre 2016	23 900 000	794 087	(250 454)	543 633

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers annuels consolidés.

Ressources Auxico Canada Inc.
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2016 et 2015
(en dollars canadiens)

	2016	2015
	\$	\$
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Perte nette	(318 276)	(18 603)
Ajustement:		
Recouvrement (charge) d'impôt futur	(9 169)	8 477
<i><u>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</u></i>		
Taxes à recevoir	(38 926)	-
Frais payés d'avance	(30 019)	25 205
Créditeurs et frais courus	11 500	57 105
Impôts à payer	1 004	-
	(383 886)	72 184
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement		
Frais d'exploration et d'évaluation	(124 515)	(74 030)
	(124 515)	(74 030)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement		
Avance à une entité ayant une influence notable	15 666	1 534
Dû à une société détenue par un administrateur	(60 785)	-
Produit de l'émission d'actions	600 000	-
Frais d'émission d'actions	(40 000)	-
	514 881	1 534
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 480	(312)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 062	1 374
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	7 542	1 062
Information supplémentaire		
Intérêt payé	9 253	9 840

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers annuels consolidés.

1. INFORMATION GÉNÉRALE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Ressources Auxico Canada Inc. («Auxico» ou la «Société») a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 16 avril 2014. Auxico possède une filiale au Mexique en propriété exclusive, Ressources Auxico SA de CV, qui a été constituée en vertu des lois mexicaines le 16 juin 2011. Auxico est une société d'exploration minière possédant des propriétés d'or et d'argent dans l'État de Sinaloa au Mexique.

Le siège social de la Société et son principal établissement est situé au 230, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec, H2Y 1T3, Canada.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les activités d'exploration minière comportent un degré élevé de risque et il n'existe aucune garantie que les programmes d'exploration actuels se traduiront par des activités minières rentables. La recouvrabilité de la valeur comptable des propriétés minières et la capacité de la Société à poursuivre ses activités dépendent du maintien de ses intérêts dans les propriétés sous-jacentes, de la découverte de réserves économiquement viables, de la réalisation d'opérations rentables ou si nécessaire, de la possibilité de lever des fonds alternatifs ou encore sur la capacité de la Société à disposer de ses intérêts de façon avantageuse. Des changements dans les conditions futures pourraient nécessiter des dépréciations importantes de la valeur comptable. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le titre des propriétés sur lesquelles elle effectue des travaux d'exploration et qu'elle possède un intérêt, conformément aux normes de l'industrie pour la phase actuelle d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des ententes antérieures non enregistrées, à des revendications autochtones et au non-respect des exigences réglementaires.

Plusieurs conditions et événements défavorables posent un doute important sur la validité de l'hypothèse de continuité d'exploitation. Auxico ne génère actuellement aucun revenu provenant de ses activités et pour la période de douze mois terminée le 30 septembre 2016, la Société a enregistré une perte nette globale de 318 276 \$ (18 603 \$ au 30 septembre 2015) et un déficit de 250 454 \$ (bénéfices non répartis de 67 822 \$ au 30 septembre 2015). Sa capacité de poursuivre son exploitation est incertaine et dépend de sa capacité à financer son fonds de roulement, à compléter le développement de ses explorations et à générer des flux de trésorerie positifs. La direction envisage d'explorer toutes les alternatives possibles, y compris les coentreprises, les financements de dettes et d'actions et les possibilités de fusion. La direction de la Société étudie actuellement des moyens pour devenir une société cotée en bourse, ce qui permettra à la Société de lever des capitaux (note 16).

Ces états financiers annuels consolidés ne reflètent pas les ajustements de la valeur comptable des actifs, des passifs et des dépenses, de même que les changements dans le classement d'éléments du bilan qui seraient requis si l'hypothèse de continuité d'exploitation était inappropriée. Ces ajustements pourraient être importants.

3. BASES DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Les présents états financiers annuels consolidés ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

L'émission de ces états financiers annuels consolidés a été approuvée et autorisée par le Conseil d'administration le 8 mars 2017.

3. BASES DE PRÉPARATION (SUITE)

Base de mesure

Les états financiers annuels consolidés de la Société ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont fondés sur les coûts historiques, modifiés pour certains instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, le cas échéant.

Bases de consolidation

Ces états financiers annuels consolidés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Auxico S.A. de C.V. ("Auxico Mexique"). Auxico Mexique a été constituée en vertu des lois du Mexique. Les soldes et les transactions interentreprises, y compris les produits et charges latents découlant des transactions entre sociétés, sont éliminés lors de la consolidation.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers annuels consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Perte par action

La perte de base par action est calculée en divisant la perte nette disponible pour les détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La Société applique la méthode des actions propres dans le calcul de la perte diluée par action. La perte diluée par action exclut toutes les actions ordinaires potentielles dilutives si leur effet est anti-dilutif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société considère les dépôts auprès des banques ou les titres à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en montants en espèces connus et ceux qui ont une échéance de 90 jours ou moins lorsqu'ils sont acquis comme des équivalents de trésorerie.

Frais d'émission d'actions

Les frais professionnels, consultatifs, réglementaires et les autres coûts directement imputables aux opérations de financement sont comptabilisés en tant que frais d'émission d'actions différés jusqu'à ce que les opérations de financement soient terminées, si l'achèvement de la transaction est jugé probable. Sinon, ces coûts sont inscrits en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société impute des frais d'émission d'actions au capital social lorsque les actions correspondantes sont émises. Les frais d'émission d'actions différés liés à des opérations de financement qui ne sont pas terminées sont imputés aux résultats.

Paiements fondés sur des actions

Lorsque des instruments de capitaux propres sont accordés à des non-salariés, ils sont comptabilisés à la juste valeur des biens ou des services reçus dans l'état du résultat et du résultat global.

Lorsque la valeur des biens ou des services reçus en échange du paiement fondé sur des actions ne peut être estimée de façon fiable, la juste valeur est évaluée à l'aide d'un modèle d'évaluation.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

La préparation des états financiers annuels consolidés de la Société conformément aux IFRS exige que la direction émette des jugements, des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants des actifs, des passifs et des passifs éventuels à la date des états financiers annuels consolidés et des montants des produits et des charges présentés durant la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les hypothèses sont évaluées en permanence et sont basées sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. Toutefois, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

Les domaines qui nécessitent que la direction fasse des estimations et des hypothèses importantes dans la détermination des valeurs comptables comprennent, mais ne sont pas limités à:

a) Dépenses d'exploration et d'évaluation

L'application de la politique comptable de la Société pour les dépenses d'exploration et d'évaluation exige un jugement pour déterminer s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et ce jugement peut s'appuyer sur des hypothèses concernant des événements ou des circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations sont découvertes. Si, après que les dépenses aient été capitalisées, de nouvelles informations dévoilent que le recouvrement des avantages économiques est peu probable, le montant capitalisé est radié et inscrit au résultat net dans la période où la nouvelle information devient disponible.

b) Dépréciation

La valeur comptable des actifs non financiers est examinée à chaque période de présentation de l'information financière, lors de la survenance d'événements ou de changements dans les circonstances qui indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable et quand les critères d'actifs destinés à la vente sont réunis, pour déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est déprécié et une perte de valeur est comptabilisée dans l'état du résultat et du résultat global. L'évaluation de la juste valeur, y compris celle des unités génératrices de trésorerie (le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs) (« UGT ») à des fins de tests d'écarts d'acquisition, nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la recouvrabilité de la production, les prix des produits de base à long terme, les taux d'actualisation, les taux de change, les exigences de capitaux et le niveau de performance de l'exploitation future. Les changements dans l'une des hypothèses ou estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des écarts d'acquisition ou d'autres actifs pourrait avoir un impact sur l'analyse de dépréciation.

c) Titres des propriétés minières

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles elle détient une participation, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Ces propriétés peuvent être assujetties à des ententes ou des transferts antérieurs et le titre peut être affecté par des défauts non détectés.

d) Impôts différés

Un jugement est nécessaire pour déterminer quels types d'arrangements sont considérés comme un impôt sur le revenu par opposition à un coût d'exploitation. Un jugement est également nécessaire pour déterminer si les passifs d'impôt différé sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière. Les actifs d'impôts différés, y compris ceux qui découlent potentiellement de pertes fiscales non utilisées, exigent que la direction évalue la probabilité que la Société engendre un revenu imposable suffisant dans les périodes futures afin de comptabiliser les actifs d'impôts différés. Les hypothèses relatives aux revenus imposables futurs générés par la Société dépendent des estimations de la direction concernant les activités futures et les flux de trésorerie. Ces estimations du bénéfice imposable futur sont fondées sur les flux de trésorerie prévisionnels découlant de l'exploitation (qui sont touchés par les volumes de production et de vente, les prix des produits de base, les réserves, les coûts d'exploitation, les coûts de fermeture et de réhabilitation, les dépenses en capital, ainsi que d'autres transactions de gestion du capital) et sur le jugement exercé dans l'application de la législation fiscale existante dans chaque juridiction. Dans la mesure où les flux de trésorerie futurs et le revenu imposable diffèrent considérablement des estimations, la capacité de la Société à comptabiliser des actifs d'impôts différés ou de les compenser avec tout passif d'impôt différé comptabilisé à la date de présentation de l'information financière pourrait être affectée.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs (suite)

e) Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à réunir des fonds suffisants pour financer ses frais d'exploration et d'administration nécessite un jugement. Les estimations et les hypothèses sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments monétaires en devises sont convertis au taux de change de fin de période. Les éléments non monétaires au coût historique continuent d'être comptabilisés au taux de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur sont présentés au taux de change à la date de l'établissement des justes valeurs.

Les différences de change résultant de la conversion d'éléments monétaires ou sur le règlement d'éléments monétaires sont comptabilisées en résultat net dans l'état du résultat global dans la période au cours de laquelle elles surviennent, sauf lorsqu'elles sont reportées en capitaux propres en tant que flux de trésorerie admissible ou en couverture nette d'investissement.

Les différences de change résultant de la conversion des éléments non monétaires sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat dans l'état du résultat global, dans la mesure où les gains et les pertes découlant de ces éléments non monétaires ont également été inscrits au résultat global. Lorsque le gain ou la perte non monétaire est comptabilisé en résultat, la composante de conversion est également comptabilisée en résultat.

Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les montants présentés dans les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les coûts d'acquisition des permis et les coûts associés aux activités d'exploration et d'évaluation. Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont capitalisées et sont classées comme immobilisations incorporelles. Les coûts encourus avant que la Société ait obtenu les droits légaux d'exploration pour une zone sont passés en charges.

Une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales dans une zone d'intérêt sont démontrables, les actifs d'exploration et d'évaluation attribuables à cette zone d'intérêt sont d'abord testés pour dépréciation, puis reclassés dans les actifs miniers inclus dans les immobilisations corporelles.

La récupération de la valeur comptable de tout actif d'exploration et d'évaluation dépend de la réussite du développement et de l'exploitation commerciale ou de la vente des zones d'intérêt minier.

La Société peut occasionnellement conclure des accords d'amodiation, dans le cadre desquels la Société transférera une partie d'un intérêt minier, à titre de contrepartie, pour que l'autre partie accepte d'encourir certaines dépenses d'exploration et d'évaluation qui auraient autrement été engagées par la Société. La Société ne comptabilise aucune dépense effectuée par l'amodiataire en son nom. Toute somme en espèces ou toute autre contrepartie reçue de l'entente est créditée à l'encontre des coûts précédemment capitalisés de l'intérêt minier cédé par la Société, tout excédent étant comptabilisé comme un gain sur la disposition.

Instruments financiers

La Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes: à la juste valeur par le biais du résultat net, les prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance, les actifs disponibles à la vente et les passifs financiers. La classification des instruments financiers dépend de l'intention pour laquelle ces derniers ont été acquis. La direction détermine la classification de ses instruments financiers lors de la comptabilisation initiale.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers sont classés à leur juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont détenus afin de les transiger dans le but d'obtenir des bénéfices à court terme, lorsqu'il s'agit de dérivés non détenus à des fins de couverture ou lorsqu'ils sont désignés comme tels pour éviter un décalage comptable ou permettre l'évaluation de la performance lorsqu'un groupe d'actifs financiers est géré par des personnes clés de la direction sur la base de leur juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion des risques ou d'investissement. Ces actifs sont ensuite évalués à leur juste valeur, les variations de leur valeur comptable étant comptabilisées en résultat. La Société n'a enregistré aucun actif à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont ensuite évalués au coût amorti. Ils sont inclus dans l'actif à court terme, à l'exception des instruments financiers dont l'échéance est supérieure à douze mois après la fin de la période de présentation de l'information financière. Ces derniers sont classés en actifs non courants. Les prêts et créances comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'avance à un actionnaire sans intérêt et l'avance à une entité ayant une influence notable.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, qui ont des échéances fixes et des paiements fixes ou déterminables, et la Société a l'intention de détenir ces placements jusqu'à l'échéance. Ils sont ensuite évalués au coût amorti. Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont inclus dans les actifs non courants, à l'exception de ceux qui devraient être échus dans les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information financière. La Société n'a enregistré aucun placement détenu jusqu'à l'échéance.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés, qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne peuvent pas être classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, comme prêts et créances ou comme des placements détenus jusqu'à leur échéance. Suite à leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur et sont inclus dans l'actif courant. Les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des pertes de valeur et des gains et pertes de change. La Société n'a enregistré aucun actif financier disponible à la vente.

Suite à leur comptabilisation initiale, les passifs financiers non dérivés (à l'exclusion des garanties financières) sont évalués au coût amorti. Les achats et les ventes réguliers d'actifs financiers sont constatés à la date de négociation, soit la date à laquelle le groupe s'engage à acheter l'actif. La Société a enregistré les passifs financiers non dérivés suivants: les comptes créditeurs et frais courus et le dû à une société détenue par un administrateur.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Instruments financiers (suite)

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une preuve objective qu'un instrument financier ait subi une perte de valeur. Dans le cas des instruments financiers disponibles à la vente, une dépréciation importante et prolongée de la valeur de l'instrument est prise en compte pour déterminer si une dépréciation est survenue. La Société n'a actuellement aucun actif ni passif financier dérivé.

La hiérarchie des justes valeurs suivante, reflétant le poids relatif des données d'entrée, est utilisée pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs financiers. La hiérarchie est la suivante :

- | | |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Niveau 1 | Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; |
| Niveau 2 | Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir, des prix) soit indirectement (à savoir, des données dérivées de prix); et |
| Niveau 3 | Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables). |

Dépréciation d'actifs

Les valeurs comptables des actifs de la Société (qui comprennent les actifs d'exploration et d'évaluation) sont examinées à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée chaque fois que la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

La valeur recouvrable des actifs est la plus élevée de la juste valeur d'un actif diminué du coût de la vente et la valeur d'utilité. En évaluant la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'évaluation du marché courante de la valeur de l'argent dans le temps et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles provenant d'autres actifs, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une perte de valeur n'est renversée que s'il existe une indication que la perte de valeur pourrait ne plus exister et qu'il y a eu une modification des estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable, mais cette reprise de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été comptabilisée si aucune perte de valeur n'avait été constatée au cours des exercices précédents. Les actifs dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amortis et sont testés annuellement pour évaluer s'ils devraient être dépréciés.

4. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Impôt sur le résultat

a) Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles pour la période courante sont évalués au montant devant être recouvré ou versé aux autorités fiscales. Les taux d'imposition et les lois fiscales utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou pratiquement en vigueur, à la date de clôture, dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un revenu imposable.

L'impôt exigible sur les éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou des capitaux propres est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou des capitaux propres et non dans le résultat net. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales en ce qui concerne les situations dans lesquelles les règles fiscales applicables sont sujettes à interprétation et établit des provisions, le cas échéant.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et des montants utilisés à des fins fiscales. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des différences temporelles à la date de clôture entre la base d'imposition des actifs et des passifs et leur valeur comptable à des fins de présentation de l'information financière.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est révisée à la fin de chaque période de déclaration et comptabilisée uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'actif d'impôt différé complet ou partiel.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer à l'année où l'actif est réalisé ou le passif est réglé, selon les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou qui sont pratiquement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

5. MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES

Normes comptables futures

IFRS 7 – Instruments financiers

La norme vise à spécifier le fait que les informations supplémentaires requises par les modifications d'IFRS 7, Informations à fournir : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers, ne sont pas exigées pour les périodes intermédiaires, sauf si elles sont imposées par l'IAS 34. L'application des modifications est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016. La Société n'a pas appliqué cette norme et la direction n'a pas déterminé l'impact de l'application de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

5. MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Normes comptables futures (suite)

IFRS 9 Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9 pour remplacer l'IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation (IAS 39). Les améliorations apportées par l'IFRS 9 incluent un modèle logique de classification et de mesure des actifs financiers, un modèle unique de perte prévisible prospective fondé sur les pertes de crédit attendues et une approche de la comptabilité de couverture largement réformée. La présente norme s'applique aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date. L'adoption anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IFRS 10 États financiers consolidés et IAS 28 Placements dans des entreprises associées et des coentreprises

Les amendements à IFRS 10 États financiers consolidés (IFRS 10) et IAS 28 Participations dans des entreprises associées et coentreprises (IAS 28) traitent des situations où il existe une vente ou une contribution d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou coentreprise. Plus précisément, les modifications indiquent que les gains ou pertes résultant de la perte de contrôle d'une filiale qui ne comprend pas une entreprise dans une transaction avec une entreprise associée ou une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence sont comptabilisés dans les résultats de la société mère dans la seule mesure des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée ou coentreprise. Les modifications s'appliquent aux exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2016 ou après cette date. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IFRS 15 Produits des contrats avec les clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15 Revenus des contrats avec les clients, qui remplace l'IAS 18 Produits, l'IAS 11 Contrats de construction et certaines interprétations liées aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle, modifie la base pour décider quand le revenu est comptabilisé à un moment donné ou dans le temps, donne des directives nouvelles et plus détaillées sur des sujets spécifiques et élargit et améliore les informations sur les revenus. IFRS 15 s'applique aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date. L'application anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IFRS 16 Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16 – « Contrats de location ». L'IFRS 16 définit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de divulgation des baux pour les deux parties à un contrat, à savoir le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). IFRS 16 annulera et remplacera la norme précédente IAS 17 – « Contrats de location » et les interprétations s'y rapportant. IFRS 16 sera en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise si la norme IFRS 15 est également appliquée. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IAS 1 Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a apporté des modifications à l'IAS 1, clarifiant les orientations sur les notions d'importance relative et les regroupements des éléments des états financiers, l'utilisation et la présentation des sous-totaux dans les états du résultat net et du résultat global et la norme fournit une plus grande souplesse dans la divulgation et la structure des états financiers pour en améliorer la compréhension. Les modifications s'appliquent aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2016. L'adoption anticipée est permise. Ces modifications ne nécessiteront aucun changement significatif à la pratique courante, mais devraient faciliter l'amélioration des informations fournies par les états financiers. La Société a l'intention d'adopter ces modifications dans ses états financiers consolidés pour la période annuelle commençant le 1^{er} octobre 2016. La Société n'a pas encore déterminé l'effet de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

5. MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Normes comptables futures (suite)

IAS 7 État des flux de trésorerie

Le 29 janvier 2016, l'IASB a publié une modification à l'IAS 7 État des flux de trésorerie. L'amendement «Initiative de divulgation» précise que les variations des passifs découlant des activités de financement, y compris les variations de trésorerie et les variations sans effet sur la trésorerie, doivent être présentées à l'état des flux de trésorerie. Les dispositions de cette modification s'appliqueront aux états financiers à compter du 1^{er} janvier 2017. L'adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IAS 12 - Impôts sur les bénéfices

Le 19 janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 12 Impôts sur les bénéfices. Les modifications Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes (amendements à l'IAS 12), clarifient la façon de comptabiliser les actifs d'impôts différés liés à des titres de créances comptabilisés à la juste valeur. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Une application anticipée est autorisée. La direction n'a pas encore évalué l'impact potentiel de ces modifications sur ses états financiers annuels consolidés.

6. FRAIS DE PROPRIÉTÉ MINIÈRE, D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Auxico, par l'entremise de sa filiale mexicaine, Ressources Auxico SA de CV, détient une participation de 100% dans la propriété d'or et d'argent Zamora («Propriété Zamora»), située à 85 km au sud-est de la ville de Culiacan dans l'état de Sinaloa, Mexique. La propriété Zamora est composée de cinq lots individuels d'un total de 3 376 hectares. Ces lots portent les noms Zamora, Campanillas, San Felipe, Chio et Gaby. Selon les registres, la propriété Zamora est caractérisée par 15 mines historiques ou prospections minières. Historiquement, le minerai a été expédié directement à une usine de transformation à La Minita, à environ 25 km de Zamora. Peu de travaux d'exploration historiques ont été menés sur la propriété Zamora.

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2016 et 2015
(en dollars canadiens)

6. FRAIS DE PROPRIÉTÉ MINIÈRE, D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (SUITE)

Les immobilisations d'exploration et d'évaluation peuvent être détaillées comme suit:

	Coûts d'acquisitions de propriétés minières	Dépenses d'exploration et d'évaluation	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} octobre 2014 (non audité)	181 400	222 308	403 708
Acquisitions	-	74 030	74 030
Solde au 30 septembre 2015	181 400	296 338	477 738
Acquisitions	-	124 515	124 515
Solde au 30 septembre 2016	181 400	420 853	602 253

Les dépenses d'exploration et d'évaluation par nature peuvent être détaillées comme suit:

	2016	2015
	\$	\$
Maintien des droits miniers	83 417	41 228
Géologues	40 966	32 484
Dépenses de laboratoire	132	318
	124 515	74 030
Solde au début de l'exercice	296 338	222 308
Solde à la fin de l'exercice	420 853	296 338

7. CAPITAL SOCIAL

Capital autorisé

La Société a autorisé un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale. Au 30 septembre 2016, il y avait 23 900 000 actions ordinaires émises et payées.

Actions émises

Le 31 mai 2016, la Société a complété un placement privé sans intermédiaire, pour un produit brut de 600 000 \$ en émettant 2 400 000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25 \$ par action ordinaire.

Des frais d'émission de 40 000 \$ ont été engagés pour le placement privé conclu au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2016.

Bons de souscription

La Société n'a pas de bons de souscription émis et en circulation.

Options d'achat d'actions

La Société n'a pas adopté de régime d'options d'achat d'actions et n'a donc pas émis d'options d'achat d'actions.

8. RÉSULTAT PAR ACTION ("RPA")

(a) RPA de base

Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(b) RPA dilué

Le RPA dilué est calculée en divisant la perte nette de la période par le nombre dilué d'actions ordinaires. Les actions ordinaires diluées comprennent les effets des instruments, comme les options sur actions, qui pourraient faire augmenter le nombre d'actions ordinaires en circulation.

La Société a déclaré des pertes nettes pour les périodes terminées le 30 septembre 2016 et 2015. La Société a donc présenté un RPA de base et dilué, qui est identique, sur une seule ligne dans l'état du résultat et du résultat global.

Il y a eu une opération impliquant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date d'autorisation des présents états financiers annuels consolidés. Se référer à la note 16 pour plus d'informations.

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2016 et 2015
(en dollars canadiens)

9. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'exploitation isolable, soit l'acquisition et l'exploration de biens miniers, dans deux secteurs géographiques, soit le Canada et le Mexique. L'actif total et les immobilisations identifiables de ces zones géographiques sont les suivants:

	Pour les exercices terminés le 30 septembre	
	2016	2015
	\$	\$
Canada	188 899	75 854
Mexique	490 841	420 050
Total de l'actif	679 740	495 904
Canada	127 663	78 505
Mexique	8 444	115 490
Total du passif	136 107	193 995
Canada	61 236	(2 651)
Mexique	482 397	304 560
Capitaux propres nets	543 633	301 909
Canada	295 113	13 188
Mexique	23 163	5 415
Perte nette	318 276	18 603

10. GESTION DU CAPITAL

La Société considère que sa structure de capital inclut les capitaux propres nets résiduels de tous les actifs, moins les passifs. À l'heure actuelle, la Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction de la trésorerie dont elle compte disposer pour appuyer l'exploration et le développement prévus de ses intérêts dans des propriétés minières. La direction n'a pas établi de structure de capital quantitative. Les besoins en capital sont revus régulièrement par la direction par rapport au stade de développement de l'entreprise.

10. GESTION DU CAPITAL (SUITE)

À l'heure actuelle, la Société est tributaire du financement par capitaux propres fourni à l'externe pour financer ses futures activités d'exploration. Afin d'exécuter les activités d'exploration et de mise en valeur prévus et de financer les frais administratifs, la Société répartira son capital existant et elle prévoit lever du financement additionnel, au besoin, au moyen de l'émission d'actions et d'avances de parties liées, le cas échéant. La direction examine son approche de gestion du capital de façon continue et estime que cette approche est raisonnable selon l'état actuel des marchés et de l'industrie de l'exploration.

La Société et sa filiale ne sont assujetties à aucune exigence de capital imposée par un établissement de crédit ou un organisme de réglementation. La direction examine de façon continue sa méthode de gestion du capital et estime que cette approche est raisonnable, compte tenu de la taille relative de la Société, de l'état actuel des marchés et de l'industrie de l'exploration. L'approche de la Société en matière de gestion du capital n'a pas changé au cours des années.

Les éléments de capital de la Société sont les suivants:

	Pour les exercices terminés le 30	
	septembre	
	2016	2015
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 542	1 062
Avance à un actionnaire sans intérêt	1 000	1 000
Avance à une entité ayant une influence notable	-	15 666
Dû à une société détenue par un administrateur	42 215	103 000
Capital-actions	794 087	234 087

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 30 septembre 2016, les instruments financiers de la Société incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'avance à un actionnaire sans intérêt, l'avance à une entité ayant une influence notable, les comptes créditeurs et les courus, de même que le dû à une société détenue par un administrateur. Il n'y a aucune différence entre la valeur comptable et la juste valeur de ces instruments, en raison de leur nature à court terme. Les types d'exposition aux risques financiers sont détaillés à la Note 12.

12. RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers: le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de flux de trésorerie et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques de la Société met l'accent sur l'imprévisibilité du marché financier et vise à minimiser les effets négatifs potentiels sur le rendement financier de la Société. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir ces risques.

Risque de marché

Risque de change: Le risque de change est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. Une partie des actifs financiers de la Société est libellée en dollars américains et en pesos mexicains. Par conséquent, certains actifs financiers sont exposés aux fluctuations des taux de change. La plupart des activités de la Société sont effectuées en dollars canadiens. La Société ne détient pas d'instruments financiers dérivés pour contrer la fluctuation du risque de change. Les actifs financiers libellés en dollars américains et en pesos mexicains, traduits en dollars canadiens au taux de clôture, qui exposent la Société au risque de change sont les suivants:

	Pour les exercices terminés le 30 septembre	
	2016	2015
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie en dollars américains	27	587
Trésorerie et équivalents de trésorerie en pesos mexicains	5 010	-
Exposition nette	5 037	587

Notons qu'une variation de 10% du taux de change n'aurait pas d'impact significatif.

Risque de flux de trésorerie et risque de taux d'intérêt: la Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant d'actifs et de passifs négociés à un taux fixe, tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'avance à un actionnaire sans intérêt, l'avance à une entité ayant une influence notable et le dû à une société détenue par un administrateur.

Cependant, étant donné que ces instruments financiers arrivent à échéance dans un court laps de temps, il est peu probable que l'incidence de ces risques soit significative.

Risque lié au prix des matières premières: Bien que la valeur des principales ressources minérales de la Société soit liée au prix des métaux précieux, la Société n'a actuellement aucune mine en exploitation et, par conséquent, n'est assujettie à aucun risque de couverture ou d'autres risques liés à ses activités opérationnelles. Historiquement, les prix des métaux précieux ont fluctué largement et ils sont touchés par de nombreux facteurs indépendants du contrôle de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, la demande industrielle et la demande issue de la vente au détail, les prêts des banques centrales, les ventes à terme des producteurs et des spéculateurs, les niveaux de production mondiale, l'évolution de l'offre et de la demande influencée par les activités spéculatives de couverture, ainsi que d'autres facteurs. Des fluctuations défavorables des prix des métaux précieux peuvent également avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à mobiliser des capitaux et à respecter ses engagements financiers.

12. RISQUES FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne parvienne pas à s'acquitter d'une obligation et entraîne une perte financière pour l'autre partie. L'encaisse confiée aux banques et aux institutions financières assujettit la Société au risque de crédit. La Société réduit ce risque en traitant avec des institutions financières solvables.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse s'acquitter de ses obligations au fur et à mesure qu'elles deviennent exigibles. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend de la capacité de la direction à lever le financement nécessaire par le biais d'émissions d'actions futures. La Société gère son risque de liquidité en effectuant des prévisions de flux de trésorerie provenant de l'exploitation et en anticipant toute activité d'investissement et de financement. La direction et le conseil d'administration participent activement à l'examen, à la planification et à l'approbation des dépenses et des engagements importants. Au 30 septembre 2016, la Société a une insuffisance de fonds de roulement de 45 798 \$ et ne dispose pas de fonds suffisants pour combler ses besoins financiers actuels et prévisibles qui sont dus en moins de trente (30) jours. Par conséquent, le risque de liquidité pour la Société est considéré comme élevé.

Les échéances contractuelles des passifs financiers sont les suivantes:

	Moins d'un an	1 à 5 ans	> 5 ans
	\$	\$	\$
Créditeurs et frais courus	80 066	-	-
Dû à une société détenue par un administrateur	42 215	-	-
Total des passifs contractuels	122 281	-	-

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2016 et 2015
(en dollars canadiens)

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les charges (le recouvrement) d'impôt exigible diffèrent de la charge (recouvrement) d'impôt sur le revenu calculé sur la base du taux d'imposition sur le revenu combiné fédéral et provincial de 26,9% (26,9% en 2015) en raison des éléments suivants:

	Pour les exercices terminés le 30 septembre	
	2016	2015
	\$	\$
Perte avant impôts sur le revenu	(326 441)	(10 126)
Recouvrement d'impôts selon le taux national d'imposition de la Société	(87 813)	(2 724)
Pertes dans les pays étrangers soumis à différents taux d'imposition	(673)	(107)
Ajustement à l'inflation dans les pays étrangers soumis à des différents taux d'imposition	1 384	1 973
Déduction découlant de pertes reportées en territoire étranger	(380)	(1 973)
Variation de la différence temporelle déductible comptabilisée	(2 882)	(8 823)
Dépenses non-déductibles	4 359	1 039
Avantages fiscaux non comptabilisés	87 009	10 615
Impôt total exigible	1 004	-

L'effet des différences temporelles qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts futurs se présente comme suit:

	Pour les exercices terminés le 30 septembre	
	2016	2015
	\$	\$
Actif d'impôt différé		
Pertes autres qu'en capital	-	438
Passif d'impôt différé		
Actif d'exploration et d'évaluation	(12 822)	(22 429)
Passif d'impôt différé net	(12 822)	(21 991)

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2016 et 2015
(en dollars canadiens)

13. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (SUITE)

Les pertes autres qu'en capital viennent à échéance comme suit:

	Fédéral \$	Québec \$	Mexique \$
2034	7 167	7 167	-
2035	13 998	13 998	-
2036	323 455	323 455	-
	344 620	344 620	-

Le mouvement dans les soldes d'impôts différés au cours de l'année se présente comme suit:

	Solde 1 ^{er} octobre 2014 \$	Comptabilisé aux résultats \$	Solde 30 septembre 2015 \$	Comptabilisé aux résultats \$	Solde 30 septembre 2016 \$
	(non audité)				
Actifs d'exploration et d'évaluation	(15 902)	(6 527)	(22 429)	9 607	(12 822)
Perte autres qu'en capital	2 388	(1 950)	438	(438)	-
	(13 514)	(8 477)	(21 991)	9 169	(12 822)

Actifs d'impôts différés non comptabilisés:

Les actifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés à l'égard de ces éléments, car il n'est pas probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible pour lequel la Société pourra tirer parti de ces avantages.

	Pour les exercices terminés le 30 septembre	
	2016 \$	2015 \$
Pertes autres qu'en capital	(87 009)	(14 989)

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers annuels consolidés
Pour les exercices terminés le 30 septembre 2016 et 2015
(en dollars canadiens)

14. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les parties liées de la Société comprennent une entité ayant une influence notable, d'une société détenue par un administrateur ainsi que des membres clés de la direction.

Sauf indication contraire, aucune des transactions n'inclut des conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont généralement réglés en espèces.

Tous les soldes d'avances à recevoir et d'avances à payer sont évalués à la juste valeur et sont comptabilisés dans le cours normal des activités.

	Exercice	Achats de parties liées \$	Montants dus par les parties liées \$	Montants dus aux parties liées \$
Entité ayant une influence notable				
Gencap Inc.	2016	86 000	-	-
	2015	-	-	-
Principaux dirigeants				
Gestion Marengo Management Inc.	2016	60 000	-	11 498
	2015	-	-	-
Autre partie liée				
Hitlab Inc.	2016	23 416	-	-
	2015	-	-	-

	Exercice	Intérêt reçu (payé) \$	Montants dus par les parties liées \$	Montants dus aux parties liées \$
Avances provenant de parties liées/ Avance à des parties liées				
Entité ayant une influence notable				
Gencap Inc.	2016	2 108	-	-
	2015	1 700	15 666	-
Autre partie liée				
<i>Société détenue par un administrateur</i>				
Seed Capital Inc.	2016	(8 950)	-	42 215
	2015	(10 300)	-	103 000

L'avance à une entité ayant une influence notable est non garantie, payable sur demande et porte intérêt à 10% par an.

Le dû à une société détenue par un administrateur est non garanti, payable sur demande et porte intérêt à 10% par an.

15. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Redevance sur les revenus nets de fonderie (« RRNF »)

La Société détient une participation indivise à 100% dans la Propriété Zamora, conformément à un contrat de cession signé le 17 juillet 2013 impliquant deux fournisseurs et Auxico Mexique. Selon les termes de cet accord, la propriété Zamora est assujettie à une RRNF de 2% à partir du produit de la première vente provenant des concessions minières à partir du début de la production commerciale. La moitié de cette RRNF peut être achetée par la Société à tout moment pour 500 000 \$US.

Accord d'amodiation

Conformément à l'accord d'amodiation signé le 13 juin 2013, la contrepartie reçue de 300 000 \$ est remboursable sur une base trimestrielle, à partir de soixante jours après le début de la production d'or de la propriété Zamora. Les paiements trimestriels égaux correspondent à 7,5% des bénéfices nets (après impôts) pour chaque tranche de 100 000 \$ prêtés par le Prêteur (75% pour un montant de 1 000 000 \$US) jusqu'au remboursement complet de la contrepartie.

Après que la contrepartie ait été entièrement remboursée, le Prêteur sera en droit de recevoir, sur une base trimestrielle, un montant égal à 5% des bénéfices nets (après impôts) pour chaque tranche de 100 000 \$ prêtés par le Prêteur (50% pour une contrepartie de 1 000 000 \$US), jusqu'à ce qu'un montant égal à trois fois le montant de la contrepartie soit reçu par le Prêteur. Par la suite, le Prêteur aura le droit de recevoir, sur une base trimestrielle, un montant égal à 2,5% du bénéfice net (après impôts) pour chaque tranche de 100 000 \$ prêtés (25% pour un montant de 1 000 000 \$US) pour toute la durée de la mine.

16. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 17 octobre 2016, la Société a signé un protocole d'entente avec le prêteur visé par l'accord d'amodiation mentionné à la note 15 ci-dessus. Aux termes du protocole d'entente, la Société a l'option, mais non l'obligation, d'annuler l'accord d'amodiation en versant au prêteur un total de 400 000 \$US en espèces et en émettant un total de 1 000 000 d'actions ordinaires de la Société, à compter de la date de la cotation de la Société à une bourse canadienne enregistrée. La Société peut exercer cette option dans les 12 mois suivant la signature du protocole d'entente ou jusqu'au 16 octobre 2017.

Le 5 janvier 2017, la convention de fusion avec Telferscot Resources Inc. («Telferscot»), signée le 30 juin 2016, a été résiliée. L'entente prévoyait une indemnité de rupture maximale de 100 000 \$ en espèces, payable à Telferscot.

Le 17 février 2017, la Société a complété un placement privé sans intermédiaire, générant un produit brut de 1 452 500 \$ en émettant 5 810 000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25 \$ par action ordinaire.

Le 20 février 2017, le Conseil d'administration de la Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions incitatives (le «régime»), au profit des employés, des consultants, des dirigeants et des administrateurs. Le régime permet à la Société d'émettre des options d'achat d'actions jusqu'à concurrence de 10% des actions émises et en circulation de la Société à la date d'attribution. Le prix d'exercice pour chaque option est déterminé par le Conseil d'administration à la date d'attribution et ne peut être inférieur au cours de clôture du jour précédant immédiatement la date d'attribution des options à la Bourse, pour un montant minimum de 0,10 \$ par option. La période d'acquisition des droits et la date d'expiration sont déterminées par le conseil d'administration pour chaque période d'acquisition.

Parallèlement, le Conseil d'administration a émis 2 475 000 options de souscription d'actions à des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 0,25 \$, aucune période d'acquisition des droits et expirent dans 5 ans. La valeur de ces options n'a pas encore été déterminée.

RESSOURCES AUXICO CANADA INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

POUR LE TRIMESTRE ET LA PÉRIODE DE SIX MOIS SE TERMINANT LE 31 MARS 2017

NON AUDITÉ, EXPRIMÉS EN DOLLARS CANADIENS

RESSOURCES AUXICO CANADA INC.
ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
POUR LE TRIMESTRE ET LA PÉRIODE DE SIX MOIS SE TERMINANT LE 31 MARS 2017
NON AUDITÉ, EXPRIMÉS EN DOLLARS CANADIENS

Table des matières

État consolidé intermédiaire de la situation financière	3
États consolidés intermédiaires du résultat et du résultat global	4
État consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres	5
État consolidé intermédiaire des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	7-15

Ressources Auxico Canada Inc.
État consolidé intermédiaire de la situation financière
31 mars 2017 et 30 septembre 2016
(Non audité, exprimés en dollars canadiens)

	31 mars 2017 (non audité) \$	30 septembre 2016 (audité) \$
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	591,062	7,542
Encaisse en fidéicommiss	500,000	-
Taxes à recevoir	66,514	38,926
Frais payés d'avance	51,605	30,019
Avance à un actionnaire, sans intérêts ni modalités de remboursement (note 13)	1,000	1,000
	1,210,181	77,487
Actifs non courants		
Frais d'acquisition des propriétés minières (note 5)	181,400	181,400
Frais d'exploration et d'évaluation (note 5)	545,636	420,853
Total de l'actif	1,937,217	679,740
PASSIFS		
Passifs courants		
Créditeurs et frais courus	47,080	80,066
Provision (note 6)	100,000	-
Impôts à payer	-	1,004
Dû à une société détenue par un administrateur (note 13)	-	42,215
	147,080	123,285
Passifs non courants		
Passif d'impôt futur	5,382	12,822
Total du passif	152,462	136,107
CAPITAUX PROPRES		
Capital-actions (note 7)	1,812,340	794,087
Capital-actions à émettre (note 7)	600,000	-
Déficit	(627,585)	(250,454)
Total des capitaux propres	1,784,755	543,633
Total du passif et des capitaux propres	1,937,217	679,740

Continuité d'exploitation (note 2), engagements et éventualités (note 14) et événements subséquents (note 15)

Approuvé au nom du Conseil d'administration:

Signé "Pierre Gauthier", administrateur

Signé "Mark Billings", administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Ressources Auxico Canada Inc.
États consolidés intermédiaires du résultat et du résultat global
Pour le trimestre et la période de six mois terminé le 31 mars 2017
(Non audité, exprimés en dollars canadiens)

	Trois mois se terminant		Six mois se terminant	
	31 mars 2017	31 mars 2016	31 mars 2017	31 mars 2016
	(non audité)	(non audité)	(non audité)	(non audité)
	\$	\$	\$	\$
Revenus	-	-	-	-
Dépenses				
Honoraires professionnels	43,591	-	52,615	-
Frais de gestion	42,754	30,000	90,000	60,000
Frais légaux	29,421	-	38,547	-
Déplacements	36,667	-	52,843	-
Frais de bureau	3,025	-	4,461	-
Publicité et promotions	10,470	-	10,470	-
Loyer	(3,391)	2,950	20,350	2,950
Frais de recherches et développement	5,085	-	5,085	-
Intérêts et frais de banque	2,323	401	3,703	734
Perte sur règlement de litige (note 6)	100,000	-	100,000	-
Gain de change	(1,001)	-	(943)	-
	268,944	33,351	377,131	63,684
Résultat net et résultat global des exercices	(268,944)	(33,351)	(377,131)	(63,684)
Résultat net par action - de base et dilué (note 8)	(0.010)	(0.002)	(0.015)	(0.003)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	25,908,791	21,500,000	25,908,791	21,500,000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Ressources Auxico Canada Inc.
État consolidé intermédiaire des variations des capitaux propres
Pour la période de six mois terminée le 31 mars 2017
(Non audité, exprimés en dollars canadiens)

	CAPITAL ACTIONS		BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DÉFICIT)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
	#	\$	\$	\$
Solde au 30 septembre, 2015 (audité)	21,500,000	234,087	67,822	301,909
Actions émises dans le cadre d'un placement privé	2,400,000	600,000	-	600,000
Coûts de transaction	-	(40,000)	-	(40,000)
Résultat net et résultat global de l'exercice	-	-	(318,276)	(318,276)
Solde au 30 septembre, 2016 (audité)	23,900,000	794,087	(250,454)	543,633
Actions émises dans le cadre d'un placement privé	4,510,000	1,127,500	-	1,127,500
Actions à émettre dans le cadre d'un placement privé	2,400,000	600,000	-	600,000
Coûts de transaction	-	(109 247)	-	(109,247)
Résultat net et résultat global de la période	-	-	(377,131)	(377,131)
Solde au 31 mars 2017 (non audité)	30,810,000	2,412,340	(627,585)	1,784,755

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Ressources Auxico Canada Inc.
État consolidé intermédiaire des flux de trésorerie
Pour la période de six mois terminée le 31 mars 2017
(Non audité, exprimés en dollars canadiens)

	Six mois se terminant	
	31 mars 2017 (non audité) \$	31 mars 2016 (non audité) \$
Activités d'exploitation		
Résultat net	(377,131)	(63,684)
<i>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement</i>		
Taxes à recevoir	(27,588)	-
Frais payés d'avance	(21,586)	(634)
Créditeurs et frais courus	(32,986)	119,447
Provision	100,000	
Impôts à payer	(1,004)	10,000
Passif d'impôts futur	(7,440)	-
Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'exploitation	(367,735)	65,129
Activités d'investissement		
Frais d'exploration et d'évaluation	(124,783)	(66,496)
Flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement	(124,783)	(66,496)
Activités de financement		
Dû à une société détenue par un administrateur	(42,215)	-
Produit de l'émission d'actions	1,627,500	-
Produit de l'émission d'actions à émettre	100,000	-
Coûts de transaction	(109,247)	-
Flux de trésorerie utilisés dans les activités de financement	1,576,038	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1,083,520	(1,368)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	7,542	1,062
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1,091,062	(306)
Trésorerie et équivalence de trésorerie	591,062	(306)
Encaisse en fidéicommis	500,000	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1,091,062	(306)
Information supplémentaire		
Intérêts payés	3,703	734

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour le trimestre et la période de six mois terminée le 31 mars 2017
(Non audité, exprimés en dollars canadiens)

1. INFORMATION GÉNÉRALE ET NATURE DES ACTIVITÉS

Ressources Auxico Canada Inc. («Auxico» ou la «Société») a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions le 16 avril 2014. Auxico possède une filiale au Mexique en propriété exclusive, Ressources Auxico SA de CV, qui a été constituée en vertu des lois mexicaines le 16 juin 2011. Auxico est une société d'exploration minière possédant des propriétés d'or et d'argent dans l'État de Sinaloa au Mexique.

Le siège social de la Société et son principal établissement est situé au 230, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec, H2Y 1T3, Canada.

2. CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les activités d'exploration minière comportent un degré élevé de risque et il n'existe aucune garantie que les programmes d'exploration actuels se traduiront par des activités minières rentables. La recouvrabilité de la valeur comptable des propriétés minières et la capacité de la Société à poursuivre ses activités dépendent du maintien de ses intérêts dans les propriétés sous-jacentes, de la découverte de réserves économiquement viables, de la réalisation d'opérations rentables ou si nécessaire, de la possibilité de lever des fonds alternatifs ou encore sur la capacité de la Société à disposer de ses intérêts de façon avantageuse. Des changements dans les conditions futures pourraient nécessiter des dépréciations importantes de la valeur comptable. Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier le titre des propriétés sur lesquelles elle effectue des travaux d'exploration et qu'elle possède un intérêt, conformément aux normes de l'industrie pour la phase actuelle d'exploration de ces propriétés, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des ententes antérieures non enregistrées, à des revendications autochtones et au non-respect des exigences réglementaires.

Plusieurs conditions et événements défavorables posent un doute important sur la validité de l'hypothèse de continuité d'exploitation. Auxico ne génère actuellement aucun revenu provenant de ses activités et pour la période de six mois terminée le 31 mars 2017, la Société a enregistré une perte nette globale de 377,131\$ (734 \$ au 31 mars 2016) et un déficit de 627,585\$ (bénéfices non répartis de 250,454\$ au 30 septembre 2016). Sa capacité de poursuivre son exploitation est incertaine et dépend de sa capacité à financer son fonds de roulement, à compléter le développement de ses explorations et à générer des flux de trésorerie positifs. La direction envisage d'explorer toutes les alternatives possibles, y compris les contreprises, les financements de dettes et d'actions et les possibilités de fusion. La direction de la Société étudie actuellement des moyens pour devenir une société cotée en bourse, ce qui permettra à la Société de lever des capitaux.

Ces états financiers consolidés intermédiaires ne reflètent pas les ajustements de la valeur comptable des actifs, des passifs et des dépenses, de même que les changements dans le classement d'éléments du bilan qui seraient requis si l'hypothèse de continuité d'exploitation était inappropriée et ces ajustements pourraient être importants.

3. BASES DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»). Les informations financières au 31 mars 2017 et pour les périodes de six mois terminées le 31 mars 2017 et 2016 ne sont pas auditées. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers auditées et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016.

De l'avis de la direction, tous les redressements qui sont requis pour donner une image fidèle des résultats de ces périodes ont été inclus. Les redressements apportés sont de nature récurrente normale. Les résultats consolidés intermédiaires d'exploitation ne reflètent pas nécessairement les résultats d'exploitation prévus pour l'exercice complet.

L'émission de ces états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée et autorisée par le Conseil d'administration le 19 mai 2017.

3. BASES DE PRÉPARATION (SUITE)

Base de mesure

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont fondés sur les coûts historiques, modifiés pour certains instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, le cas échéant.

Bases de consolidation

Ces états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent les comptes de la Société et de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Auxico S.A. de C.V. ("Auxico Mexique"). Auxico Mexique a été constituée en vertu des lois du Mexique. Les soldes et les transactions interentreprises, y compris les produits et charges latents découlant des transactions entre sociétés, sont éliminés lors de la consolidation.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

4. MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES

Normes comptables futures

IFRS 9 Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9 pour remplacer l'IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation (IAS 39). Les améliorations apportées par l'IFRS 9 incluent un modèle logique de classification et de mesure des actifs financiers, un modèle unique de perte prévisible prospective fondé sur les pertes de crédit attendues et une approche de la comptabilité de couverture largement réformée. La présente norme s'applique aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date. L'adoption anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IFRS 15 Produits des contrats avec les clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15 Revenus des contrats avec les clients, qui remplace l'IAS 18 Produits, l'IAS 11 Contrats de construction et certaines interprétations liées aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle, modifie la base pour décider quand le revenu est comptabilisé à un moment donné ou dans le temps, donne des directives nouvelles et plus détaillées sur des sujets spécifiques et élargit et améliore les informations sur les revenus. IFRS 15 s'applique aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date. L'application anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IFRS 16 Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16 – « Contrats de location ». L'IFRS 16 définit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de divulgation des baux pour les deux parties à un contrat, à savoir le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). IFRS 16 annulera et remplacera la norme précédente IAS 17 – « Contrats de location » et les interprétations s'y rapportant. IFRS 16 sera en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise si la norme IFRS 15 est également appliquée. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IAS 7 État des flux de trésorerie

Le 29 janvier 2016, l'IASB a publié une modification à l'IAS 7 État des flux de trésorerie. L'amendement « Initiative de divulgation » précise que les variations des passifs découlant des activités de financement, y compris les variations de trésorerie et les variations sans effet sur la trésorerie, doivent être présentées à l'état des flux de trésorerie. Les dispositions de cette modification s'appliqueront aux états financiers à compter du 1^{er} janvier 2017. L'adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour le trimestre et la période de six mois terminée le 31 mars 2017
(Non audité, exprimés en dollars canadiens)

4. MODIFICATIONS DES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

Normes comptables futures (suite)

IAS 12 - Impôts sur les bénéfices

Le 19 janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 12 Impôts sur les bénéfices. Les modifications Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes (amendements à l'IAS 12), clarifient la façon de comptabiliser les actifs d'impôts différés liés à des titres de créances comptabilisés à la juste valeur. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Une application anticipée est autorisée. La direction n'a pas encore évalué l'impact potentiel de ces modifications sur ses états financiers annuels consolidés.

5. FRAIS D'ACQUISITION DES PROPRIÉTÉS MINIÈRES, FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Auxico, par l'entremise de sa filiale mexicaine, Ressources Auxico SA de CV, détient une participation de 100% dans la propriété d'or et d'argent Zamora («Propriété Zamora»), située à 85 km au sud-est de la ville de Culiacan dans l'état de Sinaloa, Mexique. La propriété Zamora est composée de cinq lots individuels d'un total de 3,376 hectares. Ces lots portent les noms Zamora, Campanillas, San Felipe, Chio et Gaby. Selon les registres, la propriété Zamora est caractérisée par 15 mines historiques ou prospections minières. Historiquement, le minerai a été expédié directement à une usine de transformation à La Minita, à environ 25 km de Zamora. Peu de travaux d'exploration historiques ont été menés sur la propriété Zamora.

Les frais d'acquisition des propriétés minières et les frais d'exploration et d'évaluation se détaillent comme suit:

	Frais d'acquisition des propriétés minières \$	Frais d'exploration et d'évaluation \$	Total \$
Solde au 30 septembre 2015 (audité)	181,400	296,338	477,738
Acquisitions	-	124,515	124,515
Solde au 30 septembre 2016 (audité)	181,400	420,853	602,253
Acquisitions	-	124,783	124,783
Solde au 31 mars 2017 (non audité)	181,400	545,636	727,036

Les frais d'exploration et d'évaluation par nature se détaillent comme suit:

	31 mars 2017 (non audité) \$	30 septembre 2016 (audité) \$
Maintien des droits miniers	36,353	83,417
Géologie	88,430	40,966
Dépenses de laboratoire	-	132
	124,783	124,515
Solde au début de la période	420,853	296,338
Solde à la fin de la période	545,636	420,853

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour le trimestre et la période de six mois terminée le 31 mars 2017
(Non audité, exprimés en dollars canadiens)

6. PROVISION

	31 mars 2017	30 septembre 2016
	(non audité)	(audité)
	\$	\$
Solde au début de la période	-	-
Provision	100,000	-
Solde à la fin de la période	100,000	-

Le 8 mars 2017, une procédure judiciaire a été déposée par Telferscot Resources Inc. devant la Cour supérieure du Québec alléguant qu'en fonction de l'amendement de la convention de fusion signée le 30 juin 2016 et résiliée le 5 janvier 2017, certaines conditions n'auraient pas été respectées et que, par conséquent, l'indemnité de rupture devait être remboursée par la Société. L'exposition consiste au montant réclamé en capital, intérêts et frais juridiques. Les parties explorent également la possibilité d'un règlement extrajudiciaire, tel que prévu par le Code civil du Québec.

7. CAPITAL SOCIAL

Capital autorisé

La Société a autorisé un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale. Au 31 mars 2017, il y avait 28,410,000 actions ordinaires émises et payées ainsi que 2,400,000 actions ordinaires à émettre.

Actions émises

- 1) Le 31 mai 2016, la Société a complété un placement privé sans intermédiaire, pour un produit brut de 600,000\$ en émettant 2,400,000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25\$ par action ordinaire. Des frais d'émission de 40,000\$ ont été engagés pour le placement privé conclu au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2016.
- 2) Le 31 décembre 2016, la Société a complété une première tranche d'un placement privé sans intermédiaire, pour un produit net de 627,500\$ en émettant 2,510,000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25\$ par action ordinaire.
- 3) Le 17 février 2017, la Société a complété une deuxième tranche d'un placement privé sans intermédiaire, pour un produit net de 825,000\$ en émettant 3,300,000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25\$ par action ordinaire dont 2,000,000 actions ordinaires seront émises après la période de six mois terminée le 31 mars 2017.
- 4) Le 30 mars 2017, la Société a complété un placement privé sans intermédiaire, pour un produit brut de 275,000\$ en émettant 1,100,000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25\$ par action ordinaire dont 400,000 actions ordinaires seront émises après la période de six mois terminée le 31 mars 2017.

Des frais d'émission de 109,247\$ ont été engagés pour ces placements privés conclu au cours de la période de six mois terminée le 31 mars 2017.

Bons de souscription

La Société n'a pas de bons de souscription émis et en circulation.

7. CAPITAL SOCIAL (SUITE)

Options d'achat d'actions

Le 20 février 2017, le conseil d'administration de la Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions incitatif (le «régime»), au bénéfice des employés, des consultants, des dirigeants et des administrateurs de la Société. Le régime permet à la Société d'émettre des options d'achat d'actions jusqu'à concurrence de 10% des actions émises et en circulation de la Société à la date d'attribution. Le prix d'exercice payable pour chaque option est déterminé par le Conseil d'administration à la date d'attribution et ne peut être inférieur au prix de marché de clôture au cours du jour de bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options sur la Bourse pour un montant minimum de 0,10\$ par option. La période d'acquisition et la date d'expiration sont déterminées par le conseil d'administration pour chaque émission.

Parallèlement, le Conseil d'administration a émis 2,475,000 options de souscription d'actions à des consultants, dirigeants et administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 0,25\$, aucune période d'acquisition des droits et expirent dans 5 ans. La valeur de ces options n'a pas encore été déterminée.

8. RÉSULTAT PAR ACTION (“RPA”)

(a) RPA de base

Le résultat net de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(b) RPA dilué

Le RPA dilué est calculée en divisant la perte nette de la période par le nombre dilué d'actions ordinaires. Les actions ordinaires diluées comprennent les effets des instruments, comme les options sur actions, qui pourraient faire augmenter le nombre d'actions ordinaires en circulation.

La Société a déclaré des pertes nettes pour le trimestre et la période de six mois terminée le 31 mars 2017. La Société a donc présenté un RPA de base et dilué, qui est identique, sur une seule ligne dans l'état consolidé intérimaire du résultat et du résultat global.

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour le trimestre et la période de six mois terminée le 31 mars 2017
(Non audité, exprimés en dollars canadiens)

9. INFORMATION SECTORIELLE

La Société exerce ses activités dans un secteur d'exploitation isolable, soit l'acquisition et l'exploration de biens miniers, dans deux secteurs géographiques, soit le Canada et le Mexique. L'actif total et les immobilisations identifiables de ces zones géographiques sont les suivants:

	31 mars 2017 (non audité)	31 mars 2016 (non audité)	30 septembre 2016 (audité)
	\$	\$	\$
Canada	1,385,414	141,615	188,899
Mexique	551,803	420,051	490,841
Total de l'actif	1,937,217	561,667	679,740
Canada	143,703	145,002	127,663
Mexique	8,759	115,490	8,444
Total du passif	152,462	260,491	136,107
Canada	1,717,232	206,492	61,236
Mexique	67,523	94,683	482,397
Total des capitaux propres	1,784,755	301,175	543,633
Canada	(373,136)	(63,684)	(295,113)
Mexique	(3,995)	-	(23,163)
Résultat net et résultat global	(377,131)	(63,684)	(318,276)

10. GESTION DU CAPITAL

La Société considère que sa structure de capital inclut les capitaux propres nets résiduels de tous les actifs, moins les passifs. À l'heure actuelle, la Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction de la trésorerie dont elle compte disposer pour appuyer l'exploration et le développement prévus de ses intérêts dans des propriétés minières. La direction n'a pas établi de structure de capital quantitative. Les besoins en capital sont revus régulièrement par la direction par rapport au stade de développement de l'entreprise.

À l'heure actuelle, la Société est tributaire du financement par capitaux propres fourni à l'externe pour financer ses futures activités d'exploration. Afin d'exécuter les activités d'exploration et de mise en valeur prévus et de financer les frais administratifs, la Société répartira son capital existant et elle prévoit lever du financement additionnel, au besoin, au moyen de l'émission d'actions et d'avances de parties liées, le cas échéant. La direction examine son approche de gestion du capital de façon continue et estime que cette approche est raisonnable selon l'état actuel des marchés et de l'industrie de l'exploration.

La Société et sa filiale ne sont assujetties à aucune exigence de capital imposée par un établissement de crédit ou un organisme de réglementation. La direction examine de façon continue sa méthode de gestion du capital et estime que cette approche est raisonnable, compte tenu de la taille relative de la Société, de l'état actuel des marchés et de l'industrie de l'exploration. L'approche de la Société en matière de gestion du capital n'a pas changé au cours des années. Les éléments de capital de la Société sont les suivants:

	31 mars 2017 (non audité)	30 septembre 2016 (audité)
	\$	\$
Trésorerie et équivalence de trésorerie	591,062	7,542
Encaisse en fidéicommis	500,000	-
Avance à un actionnaire, sans intérêts ni modalités de remboursement	1,000	1,000
Dû à une société détenue par un administrateur	-	42,215
Capital-actions	2,412,340	794,087

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Au 31 mars 2017, les instruments financiers de la Société incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse en fidéicomis, l'avance à un actionnaire sans intérêt ni modalités de remboursement, les créiteurs et frais courus de même que le dû à une société détenue par un administrateur. Il n'y a aucune différence entre la valeur comptable et la juste valeur de ces instruments, en raison de leur nature à court terme. Les types d'exposition aux risques financiers sont détaillés à la Note 12.

12. RISQUES FINANCIERS

Les activités de la Société l'exposent à divers risques financiers: le risque de marché (y compris le risque de change, le risque de flux de trésorerie et le risque de taux d'intérêt), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques de la Société met l'accent sur l'imprévisibilité du marché financier et vise à minimiser les effets négatifs potentiels sur le rendement financier de la Société. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour couvrir ces risques.

Risque de marché

Risque de change: Le risque de change est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. Une partie des actifs financiers de la Société est libellée en dollars américains et en pesos mexicains. Par conséquent, certains actifs financiers sont exposés aux fluctuations des taux de change. La plupart des activités de la Société sont effectuées en dollars canadiens. La Société ne détient pas d'instruments financiers dérivés pour contrer la fluctuation du risque de change. Les actifs financiers libellés en dollars américains et en pesos mexicains, traduits en dollars canadiens au taux de clôture, qui exposent la Société au risque de change sont les suivants:

	31 mars 2017	30 septembre 2016
	(non audité)	(audité)
	\$	\$
Trésorerie et équivalence de trésorerie en dollars américains	76,435	27
Trésorerie et équivalence de trésorerie en pesos mexicain	180	5,010

Notons qu'une variation de 10% du taux de change n'aurait pas d'impact significatif.

Risque de flux de trésorerie et risque de taux d'intérêt: la Société est exposée au risque de taux d'intérêt découlant d'actifs et de passifs négociés à un taux fixe, tels que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'avance à un actionnaire sans intérêt, l'avance à une entité ayant une influence notable et le dû à une société détenue par un administrateur.

Cependant, étant donné que ces instruments financiers arrivent à échéance dans un court laps de temps, il est peu probable que l'incidence de ces risques soit significative.

Risque lié au prix des matières premières: Bien que la valeur des principales ressources minérales de la Société soit liée au prix des métaux précieux, la Société n'a actuellement aucune mine en exploitation et, par conséquent, n'est assujettie à aucun risque de couverture ou d'autres risques liés à ses activités opérationnelles. Historiquement, les prix des métaux précieux ont fluctué largement et ils sont touchés par de nombreux facteurs indépendants du contrôle de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, la demande industrielle et la demande issue de la vente au détail, les prêts des banques centrales, les ventes à terme des producteurs et des spéculateurs, les niveaux de production mondiale, l'évolution de l'offre et de la demande influencée par les activités spéculatives de couverture, ainsi que d'autres facteurs. Des fluctuations défavorables des prix des métaux précieux peuvent également avoir un impact négatif sur la capacité de la Société à mobiliser des capitaux et à respecter ses engagements financiers.

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour le trimestre et la période de six mois terminée le 31 mars 2017
(Non audité, exprimés en dollars canadiens)

12. RISQUES FINANCIERS (SUITE)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier ne parvienne pas à s'acquitter d'une obligation et entraîne une perte financière pour l'autre partie. L'encaisse confiée aux banques et aux institutions financières assujettit la Société au risque de crédit. La Société réduit ce risque en traitant avec des institutions financières solvables.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse s'acquitter de ses obligations au fur et à mesure qu'elles deviennent exigibles. La capacité de la Société à poursuivre son exploitation dépend de la capacité de la direction à lever le financement nécessaire par le biais d'émissions d'actions futures. La Société gère son risque de liquidité en effectuant des prévisions de flux de trésorerie provenant de l'exploitation et en anticipant toute activité d'investissement et de financement. La direction et le conseil d'administration participent activement à l'examen, à la planification et à l'approbation des dépenses et des engagements importants. Au 31 mars 2017, la Société a un fonds de roulement de 1,063,101\$ (30 septembre, 2016 – 45,798\$ déficitaire) dont 500,000\$ est affecté et restreint dans un compte de banque en fidéicommis en vue d'un placement privé conditionnel à l'Appel Public à l'Épargne de la Société. Par conséquent, le risque de liquidité pour la Société est considéré comme élevé.

Les échéances contractuelles des passifs financiers sont les suivantes:

	Moins d'un an	1 à 5 ans	> 5 ans
	\$	\$	\$
Créditeurs et frais courus	47,080	-	-
Provision	100,000	-	-

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les parties liées de la Société comprennent une entité ayant une influence notable, une société détenue par un administrateur ainsi que des membres clés de la direction. Sauf indication contraire, aucune des transactions n'inclut des conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont généralement réglés en espèces.

Tous les soldes d'avances à recevoir et à payer sont évalués à la juste valeur et sont comptabilisés dans le cours normal des activités.

Pour la période de six mois se terminant le 31 mars,	2017	2016
	\$	\$
Intérêts reçus par une entité ayant une influence notable	-	1,054
Intérêts payés à une entité détenue par un Directeur	-	(4,475)
Frais de gestion payés à un Directeur	30,000	-
Frais de gestion payés à un Officier	60,000	-
	90,000	(3,421)
Pour la période de trois mois se terminant le 31 mars,	2017	2016
	\$	\$
Intérêts reçus par une entité ayant une influence notable	-	527
Intérêts payés à une entité détenue par un Directeur	-	(2,238)
Frais de gestion payés à un Directeur	12,754	-
Frais de gestion payés à un Officier	30,000	-
	42,754	(1,711)

Ressources Auxico Canada Inc.
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
Pour le trimestre et la période de six mois terminée le 31 mars 2017
(Non audité, exprimés en dollars canadiens)

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (SUITE)

Les montants payables relatifs aux opérations entre apparentés inclus dans le passif à long terme et dans les créditeurs et frais courus à payer sont :

	31 mars 2017 (non audité) \$	30 septembre 2016 (audité) \$
Avance à un actionnaire, sans intérêts	1,000	1,000
Entité détenue par un Directeur	-	(42,215)
	1,000	(41,215)

14. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Redevance sur les revenus nets de fonderie (« RRNF »)

La Société détient une participation indivise à 100% dans la Propriété Zamora, conformément à un contrat de cession signé le 17 juillet 2013 impliquant deux fournisseurs et Auxico Mexique. Selon les termes de cet accord, la propriété Zamora est assujettie à une RRNF de 2% à partir du produit de la première vente provenant des concessions minières à partir du début de la production commerciale. La moitié de cette RRNF peut être achetée par la Société à tout moment pour 500,000\$US.

Accord d'amodiation

Conformément à l'accord d'amodiation signé le 13 juin 2013, la contrepartie reçue de 300,000\$ est remboursable sur une base trimestrielle, à partir de soixante jours après le début de la production d'or de la propriété Zamora. Les paiements trimestriels égaux correspondent à 7,5% des bénéfices nets (après impôts) pour chaque tranche de 100,000\$ prêtés par le Prêteur (75% pour un montant de 1,000,000\$US) jusqu'au remboursement complet de la contrepartie.

Après que la contrepartie ait été entièrement remboursée, le Prêteur sera en droit de recevoir, sur une base trimestrielle, un montant égal à 5% des bénéfices nets (après impôts) pour chaque tranche de 100,000 \$ prêtés par le Prêteur (50% pour une contrepartie de 1,000,000\$US), jusqu'à ce qu'un montant égal à trois fois le montant de la contrepartie soit reçu par le Prêteur. Par la suite, le Prêteur aura le droit de recevoir, sur une base trimestrielle, un montant égal à 2,5% du bénéfice net (après impôts) pour chaque tranche de 100,000 \$ prêtés (25% pour un montant de 1,000,000\$US) pour toute la durée de la mine.

Le 17 octobre 2016, la Société a signé un protocole d'entente avec le prêteur visé par l'accord d'amodiation. Aux termes du protocole d'entente, la Société a l'option, mais non l'obligation, d'annuler l'accord d'amodiation en versant au prêteur un total de 400 000\$US en espèces et en émettant un total de 1,000,000 d'actions ordinaires de la Société, à compter de la date de la cotation de la Société à une bourse canadienne enregistrée. La Société peut exercer cette option dans les 12 mois suivant la signature du protocole d'entente ou jusqu'au 16 octobre 2017.

15. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Le 7 avril 2017, en lien avec le protocole d'entente signé le 16 octobre 2016 (note 14), l'entente a été conclue et prévoit que la Société versera au prêteur un total de 400 000\$US en espèces au plus tard le 16 octobre 2017 et émettra un total de 1,000,000 actions ordinaires de la Société à un prix de 0.25\$ par action pour une considération totale de 250,000\$ au plus tard le 16 octobre 2017.

Le 24 avril 2017, la Société a complété un placement privé sans intermédiaire, générant un produit brut de 100 000\$ en émettant 400 000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25 \$ par action ordinaire.

ANNEXE 2 :

Rapport de gestion pour l'exercice financier terminé le 30 septembre 2016

RESSOURCES AUXICO CANADA INC.
RAPPORT DE GESTION ET ANALYSE
EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2016

APERÇU

Le rapport de gestion et la description de la situation financière et des résultats opérationnels suivants («rapport de gestion») couvrent les activités d'Auxico Resources Canada Inc. («Auxico» ou de la «Société») pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016. Tous les montants en devises mentionnés ici sont en dollars canadiens, sauf indication contraire. Le rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés vérifiés de la Société pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016. Les états financiers consolidés vérifiés ci-joints sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS»). Les états financiers et le présent rapport de gestion visent à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour évaluer la performance financière de la Société.

Des informations supplémentaires relatives à la Société sont disponibles sur le site Web de la Société à www.auxicoresources.com.

Le présent rapport de gestion est daté du 8 mars 2017.

Énoncé de nature prévisionnel

Le présent rapport de gestion comprend certains énoncés ou informations prospectifs. Toutes les déclarations autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent rapport de gestion sont des énoncés prospectifs impliquant divers risques et incertitudes. Les énoncés prospectifs dans le présent rapport de gestion comprennent: les énoncés relatifs au forage, à l'échantillonnage en vrac et au travail géologique à la propriété Zamora de la société à Sinaloa, au Mexique; La minéralisation potentielle et les mérites géologiques de la propriété Zamora; et d'autres plans, objectifs ou attentes futurs de la Société. Rien ne garantit que ces déclarations se révèlent exactes. Les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux prévus dans de tels énoncés. Les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des plans ou des attentes de la Société comprennent le risque que les résultats réels des activités d'exploration planifiées ne soient pas compatibles avec les attentes de la Société; la géologie, la qualité et la continuité de tous les gisements minéraux et le risque de variations inattendues dans les ressources minérales, les niveaux et / ou les taux de récupération; fluctuation des prix des métaux; possibilité d'accidents, pannes d'équipement et retards pendant l'exploration; dépassement des coûts d'exploration ou coûts et dépenses imprévus; incertitudes liées à l'interprétation des résultats de forage et des tests géologiques; la disponibilité du capital et le financement requis pour poursuivre les futurs programmes d'exploration de la Société et la préparation de rapports géologiques et d'études; les retards dans la préparation des rapports géologiques et des études; Les caractéristiques métallurgiques de la minéralisation contenues dans la propriété Zamora doivent encore être entièrement déterminées; Conditions économiques, commerciales ou commerciales générales; Concurrence et perte d'employés clés; Modifications et restrictions réglementaires, y compris en ce qui concerne les permis requis pour les activités d'exploration (y compris les permis de forage) et la responsabilité environnementale; La ponctualité des approbations gouvernementales ou réglementaires; Et d'autres risques détaillés ici et de temps à autre dans les dépôts effectués par la Société avec des organismes de réglementation des valeurs mobilières. En ce qui concerne les informations prospectives contenues dans le présent rapport de gestion, la Société a formulé de nombreuses hypothèses. Auxico décline expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf disposition contraire de la législation en valeurs mobilières applicable.

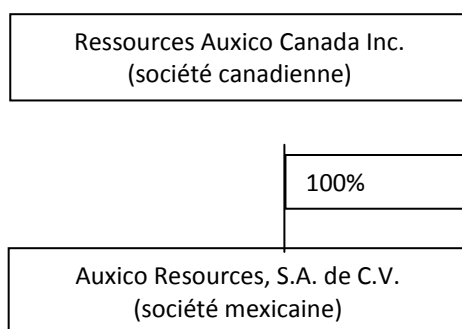
DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

La Société a été constituée le 16 avril 2014 en vertu de la Loi Canadienne sur les sociétés par actions sous la dénomination « Ressources Auxico Canada Inc. ». La Société a une filiale détenue à 100%, Auxico Resources S.A de C.V. (« Auxico Mexique »), qui fut incorporée en vertu des lois mexicaines le 16 juin 2011. Le siège social et principal établissement est situé au 230, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec, H2Y 1T3, Canada. Auxico est une société d'exploration minérale avec des propriétés argent-or dans l'État de Sinaloa, au Mexique, la Société possède 100% de la propriété Zamora argent-or au Mexique ("propriété Zamora").

Le 31 août 2011, Auxico Mexique a conclu une entente avec deux fournisseurs pour acquérir une participation de 50% dans les concessions minières qui comprennent la propriété Zamora.

Le 17 juillet 2013, Auxico Mexique a conclu une entente avec deux fournisseurs pour acquérir la participation restante de 50% dans les concessions minières qui comprennent la propriété Zamora.

Suite à l'incorporation d'Auxico le 16 avril 2014, les actionnaires d'Auxico Mexique ont échangé leurs actions d'Auxico Mexique pour des actions d'Auxico et Auxico Mexico, devenues ainsi une filiale en propriété exclusive d'Auxico. Voici la structure de l'entreprise de la Société:



VUE D'ENSEMBLE DE LA PROPRIÉTÉ ZAMORA À SINALOA, MEXIQUE

Auxico Mexico a acquis une participation indivise de 100 % dans la propriété Zamora qui est située à 85 km au sud-est de la ville de Culiacan et à quelque 9 km au nord-est du village d'El Espinal, la propriété étant facilement accessible par des routes de gravier. Historiquement, les ouvrages souterrains remontent aux années 1800, où une quantité indéterminée de minerai a été extraite le long des principales structures filoniennes. Pour accéder aux mines La Camichina et à Los Olotes, il faut emprunter une route de gravier secondaire direction nord pendant quelque 15 km à partir d'El Espinal qui traverse le ranch Los Mecates. Une autre route de gravier secondaire relie le ranch Los Mecates à la route 15, près du ranch Las Tinas.

Pour accéder à la partie nord des claims, il faut emprunter la route 15 est, juste après El Espinal, et ensuite la route 1 qui conduit direction nord à la ville minière de Cosala. La sortie menant à la mine Campanillas se trouve à Ibonia, qui mène vers le nord-est au portique de la mine. Il faut environ deux heures trente de route pour aller de la ville de Culiacan au portique de la mine Campanillas.



La propriété est composée de cinq terrains occupant au total 3 376,6265 hectares (8 343,6441 acres). Une description des terrains est présentée dans le tableau ci-dessous :

Nom du terrain	Numéro de concession	Superficie (He)	Taxes dues (Pesos/USD)
Campanillas	224618	105.6427	0
Chio	227400	92.1787	0
Gaby	277399	80.0000	0
San Filipe	224654	100.0000	0
Zamora	225182	2998.8051	0
Total		3376.6265	0

La propriété Zamora, selon les enregistrements historiques, se caractérise par 15 mines / exploitations, qui ont tous des degrés divers d'exploration, de développement et de production. Il n'y a jamais eu d'installation de concentration sur cette propriété; Le minerai était si riche qu'il s'agissait d'un minerai d'expédition directe vers l'usine de La Minita située à environ 25 km de Zamora.

Le tableau ci-dessous présente les différentes mines / exploitations sur la propriété Zamora, classées du nord au sud. Ce tableau fournit également des informations sur les meilleurs échantillons générés par la campagne d'exploration 2014 et par rapport aux meilleurs échantillons historiques.

No.	Mine/Prospect	Best Sample (2014)	Best Historic Sample	Comments	Description
1	La Franca	1.72 kg/t Ag, 12.96 g/t Au	2.08 kg/t Ag, 7.0 g/t Au	Not part of Auxico's Claims	Mine
2	Campanillas	14.56 kg/t Ag, 15.53 g/t Au	970 g/t Ag, 3.0 g/t Au	625m southwest of La Franca	Mine
3	El Triunfo	286 g/t Ag, 2.54 g/t Au	970 g/t Ag, 8.4 g/t Au		Mine
4	Periguete	5 g/t Ag, 0.01 g/t Au	NA	Did not locate the shaft, extensive propylitic alteration	Shaft not exposed
5	El Nazareno	9.65 g/t Ag, 0.03 g/t Au	193.3 g/t Ag, nil Au		Mine
6	Las Jarillas	15.59 g/t Ag, 0.07 g/t Au	231.5 g/t Ag, 1.4 g/t Au	N-S structure, intense Silicification	Mine
7	Tahuanita	Not sampled	NA	Intense shearing, gossaned	Showing
8	Chico Pico	429.09 g/t Ag, 0.12 g/t Au	NA	Vuggy Quartz, breccia	Prospect Pit
9	Aguamas	Not explored	NA	None	none
10	La India	Not sampled	NA	Adit	Adit
11	Obotel – 17m level	Not sampled	799 g/t Ag, 4.6 g/t Au	Collapsed pit? N-S Vein	Pit
12	Los Olotes-Surface	46.42 g/t Ag, 0.24 g/t Au	NA	Adit/Decline, caved in after 5 m	Mine
	Los Olotes - 17m level	NA	3.15 kg/t Ag, 13.4 g/t Au (Weighted Ave. East Vein 123.21 g/t Ag, 0.58 g/t Au) (Weighted Ave. West Vein 152.08 g/t Ag, 0.88 g/t Au) (Weighted Ave. Zamora Vein 475 g/t Ag, 3.36 g/t Au)	Zamora Vein Los Olotes Vein Los Olotes Vein Zamora Vein	17m level – Mine
	Los Olotes –	NA	6.57 kg/t Ag, 44.0 g/t		23m level - Mine

	23m level		Au (Weighted Ave. 797 g/t Ag, 6.14 g/t Au)	Zamora Vein	
13	La Camachina – 17m level	Not sampled	5.1 kg/t Ag, 23.5 g/t Au (Weighted Ave. 609.2 g/t Ag, 3.1 g/t Au)	Zamora Vein Vertical Shaft	17m level - Mine
14	Rosa Maria	Not explored	NA	None	None
15	Trincan	Not explored	NA	None	None
16	Juntas	Not explored	NA	None	None

(Note: La Franca a été visité et échantillonné par l'auteur du rapport technique, même s'il n'appartient pas à Auxico La Franca est situé dans la propriété de Campanillas et contient un échantillon de haute qualité d'argent et d'or et est présenté pour information seulement.)

Historique et prospection

Il n'y a pas de rapport détaillé sur la prospection, la mise en valeur ou la production des mines situées sur la propriété argentifère Zamora, mais plusieurs hypothèses peuvent être formulées quant à leur degré d'exploitation. La plus importante des mines est la mine La Camichina et, malgré l'absence d'important dépôt de résidus miniers dans la zone jouxtant le puits vertical, il semble, selon un rapport rédigé en 1982 par Antonio B. Flores Martinez, ingénieur du CRM, que la mine La Camichina a été creusée jusqu'à une profondeur d'environ 100 mètres et qu'une bonne quantité de minerai a été extraite jusqu'au niveau de 60 m. L'exploitation de la mine La Camichina a été abandonnée pour des raisons qui restent inconnues jusqu'ici.

Il n'est fait aucune mention de travaux techniques par les exploitants précédents de la mine, les renseignements recueillis sur la mine La Camichina résultant des travaux de remise en état et des travaux de prospection réalisés. Les premiers travaux de reconnaissance remontent à 1977. Ils ont permis d'extraire du minerai à forte teneur qui a été expédié directement à une fonderie qui, selon toute vraisemblance, se trouvait à Cosala. Le minerai à faible teneur a été expédié à l'usine de traitement La Minita, située à proximité. Cette installation est toujours en activité.

La mine Campanillas, située dans la partie nord de la propriété, comprendrait, selon des mineurs de la ville de Rincon de Ibonia qui ont travaillé à la mine quand elle était exploitée, des ouvrages allant jusqu'au troisième niveau. Ici, comme dans le cas de la mine La Camichina, le dépôt en tas situé à l'extérieur du portique ne contenait pas beaucoup de minerai, ce qui laisse croire que la production a été limitée.

Ressources locales et infrastructures

La propriété Zamora dispose d'une infrastructure bien développée et d'une main-d'œuvre des communautés locales et voisines, qui connaissent bien les opérations minières. Culiacan, qui est la capitale de l'État, est le plus grand centre de population à proximité, avec environ 860 000 habitants. Culiacan est relié par une autoroute à quatre voies ou une autoroute à deux voies qui traverse la ville d'El Espinal. Culiacan se trouve à 87 km au nord-ouest de la propriété. Une route secondaire en direction du nord par Los Mecates depuis El Espinal peut être utilisée pour accéder à la propriété. Mazatlan, une autre ville importante, a un port en eau profonde. Les deux villes principales ont des aéroports internationaux avec des vols quotidiens vers de nombreuses villes à travers les États-Unis et le Canada, et les grandes villes à travers le Mexique.

Campagne de 1982

Les travaux de Los Olotes à Zamora, selon le travail effectué par le CRM, ont été supervisés par M. Martinez en 1982 et contiennent une ressource historique et non conforme de 34 645 tonnes de 12,87 g / t d'or et 1,52 kg / t d'argent, de la surface jusqu'au niveau de 120 mètres (rapport sur les travaux d'exploration réalisés dans le Zamora Silver Mine District, 1982).

L'infrastructure restante à La Camichina et Los Olotes a été partiellement restaurée en 1981 et 1982 par le CRM afin d'évaluer le potentiel minéral de la structure de Zamora. Cette structure, ou ce qu'on appelle la Veine de Zamora, traverse La Camichina et Los Olotes. La CRM a mené ce travail afin de promouvoir la propriété et d'attirer des investisseurs ou des sociétés minières dans le but de restaurer le fonctionnement minier et de le ramener à la production commerciale. Au cours de cette campagne, l'axe principal a été restauré, plus de 100 mètres de dérives ont été creusés et plus de 250 mètres de crosscuts et dérives ont été restaurés et / ou nettoyés. En tout, la propriété Zamora héberge plus de 400 mètres de travaux souterrains cartographiés; des dérives supplémentaires sont connues pour exister mais, à cette date, n'ont pas été cartographiées ou documentées.

Les deux principaux corps de minerai sont définis comme «La Camichina», qui a été intensément exploité et caractérisé par la veine Zamora et la zone «Los Olotes», formée par l'intersection de deux structures de veines et représente la principale exploration et développement Focus en raison de ses poches de minerai de haute qualité. Los Olotes semble être orienté plus au nord-sud (NS) que la veine de Zamora, qui est nord-est-sud-ouest (NE-SO). On pense que ce minerai existe encore à Los Olotes et n'a pas été exploité. Les deux sont séparés par un crosscut qui s'étend de La Camichina à Los Olotes, à environ 115 mètres de distance.

Campagne de 2014

Au cours de la campagne d'exploration de 2014, l'auteur a eu l'opportunité d'échantillonner huit des seize mines historiques et / ou prospectes. Ce programme d'exploration a confirmé le haut niveau de la nature de la zone stockwork sur la propriété où un échantillon du stock de Campanillas a renvoyé les essais suivants de deux laboratoires indépendants SGS (échantillon B00127713) et Dundee Sustainable Technologies (DST, numéro d'échantillon B00127713):

Il convient également de noter, selon M. Martinez, que seul le matériel de la veine a été échantillonné, non le mur suspendu ou le mur de pied. La branche volcanique et les zones de stockage adjacentes à toutes les veines de quartz ont été trouvées sur la propriété pendant la campagne de 2014. La plupart des échantillons de qualité supérieure ont été découverts dans ce matériau. Les échantillons ont été canalisés chaque mètre le long de la dérive.

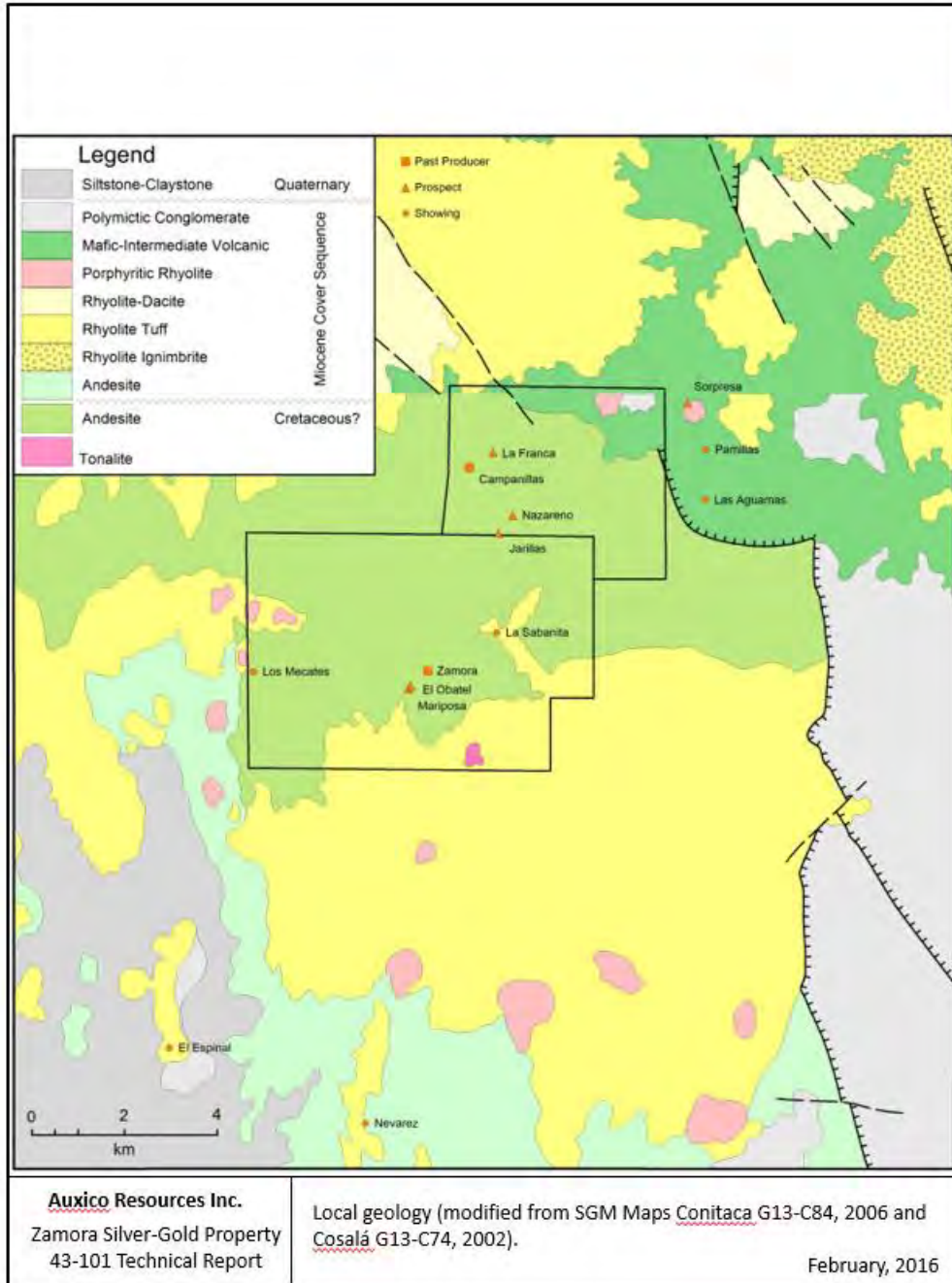
La campagne d'échantillonnage de 2014 dans différentes zones de la propriété a validé la nature de haute qualité pour l'apparition de certaines valeurs d'argent et d'or assez élevées qui peuvent être attendues à Los Olotes, ce qui confirme les chances d'établir une ressource de haute qualité dans cette mine en particulier. Les seize mines / prospections se situent sur une distance de 10 km x 5 km et le programme d'exploration de 2014 a identifié ce qui est censé être un système épithermal à faible teneur en sulfuration pour la plupart de la propriété qui présente des modèles d'altération hydrothermale intense dans chacun des mines historiques visitées et échantillonnées. Dans le prospectus de Chico Pico, cependant, le quartz vuggy présentant des caractéristiques épongeantes indiquant des solutions hydrothermiques fortement acides indiquerait un système épithermal à haute teneur en sulfuration.

Potentiel du district minier

Sur la base des travaux réalisés à ce jour, les 15 mines historiques, les perspectives ou les projections (y compris les zones nouvellement découvertes montrant la minéralisation, les veines de quartz et les

altérations) démontrent qu'un système hydrothermal massif tendant dans une direction NS qui croise les structures NE-SO sont présents et couvrent une zone d'intérêt d'au moins 8 km². Cela n'a jamais été démontré avant et le travail effectué dans le passé n'a montré que la présence de la plupart des systèmes de veines NE-SO. À la mine Campanillas, le meilleur échantillon à ce jour a révélé 14,4 kg / t Ag et 19,5 g / t Au, fournissant des preuves de la présence de pousses de minerai de très haute qualité dans le système. Sur la base de la preuve sur le terrain, qui démontre que 90 à 95% des zones minéralisées s'alignent, on peut démontrer qu'il existe un potentiel pour la découverte d'un dépôt de dimensions considérables (éventuellement des centaines de millions de tonnes de minerai). Si la zone entre Los Olotes et Campanillas peut prouver sa continuité, le potentiel de tonnage pourrait augmenter de façon exponentielle. La distance entre Los Olotes et Campanillas représente une longueur de grève de près de 7 km, ce qui pourrait inclure du minerai de faible à moyen degré avec des sections de minerai de haute qualité.

De plus, à Los Olotes, le travail de 1982 effectué par le CRM à Zamora, supervisé par le consultant mexicain d'Auxico Antonio Bonifacio Flores Martinez (Camichina et Los Olotes), démontre une éventuelle ressource d'environ 36 000 tonnes d'argent de haute qualité de 1,52 kg / t (~ 800 \$ / t de minerai) et 12,87 g / t Au (~ 480 \$ / t de minerai) situé de la surface au niveau de 120 mètres. L'accès à Los Olotes serait soit par une rampe, soit par l'infrastructure existante à La Camichina, y compris l'axe vertical, descendant au niveau de 30 mètres, puis enfin l'accès à Los Olotes par le crosscut existant qui dépasse environ 115 mètres.



Redevance sur les revenus nets de fonderie (« RRNF »)

La Société détient une participation indivise à 100% dans la Propriété Zamora, conformément à un contrat de cession signé le 17 juillet 2013 impliquant deux fournisseurs et Auxico Mexique. Selon les termes de cet accord, la propriété Zamora est assujettie à une RRNF de 2% à partir du produit de la première vente provenant des concessions minières à partir du début de la production commerciale. La moitié de cette RRNF peut être achetée par la Société à tout moment pour 500 000 \$US.

Propriété étrangère et fiscalité

Pour le secteur minier, les restrictions à la propriété étrangère des entreprises mexicaines ont été supprimées. Les redevances et taxes spécifiques à l'exploitation minière ont été révoquées dans les années 1990 pour attirer des investissements internationaux dans l'industrie minière. La loi actuelle exige simplement que les sociétés minières soient constituées en vertu des lois du Mexique, incluent l'exploration ou l'exploitation de minéraux dans le cadre de leur objet social et établissent leur domicile social dans la République mexicaine. Le pays conserve la propriété de toutes les ressources minérales et le gouvernement accorde des concessions aux sociétés minières privées pour l'exploration et l'extraction. En termes d'imposition, les sociétés minières au Mexique sont traitées de la même manière que les entreprises d'autres secteurs. L'impôt sur le revenu des sociétés est perçu à raison de 30 pour cent. Contrairement à d'autres juridictions latino-américaines, le Mexique n'a actuellement aucune taxe minière spécifique. Il y a eu des propositions de discussion pour une nouvelle taxe minière au Mexique; cependant, la finalisation de ces règles est en cours à ce moment-là.

Recommandations et Budget

Selon le rapport technique daté du 25 mars 2016 (avec une date amendée du 2 janvier 2017), un budget de 500 000 \$ US est recommandé pour: vérifier la ressource historique à Los Olotes; retirer l'eau de La Camichina afin d'accéder à Los Olotes; et jeter les bases d'un échantillon en vrac de 35 000 tonnes utilisant une installation de gravité mobile avec un circuit de flottaison à cinq cellules, produisant à la fois un concentré de gravité et un concentré de flottaison. Un programme de forage au diamant de 1.500 m sera lancé pour explorer la ressource historique à Los Olotes, ainsi que pour accéder à la ressource via l'axe de La Camichina et le crosscut. Le plan consiste à construire un ensemble d'échelles sur l'axe, ce qui semble être très bon. Les échelles s'étendront jusqu'au niveau de 30 m. Le châssis subira un travail et sera utilisé principalement pour mettre en place un système de harnais de sécurité qui sera attaché aux travailleurs descendant dans les échelles jusqu'au niveau de 30 m. L'eau sera pompée afin d'avoir accès au crosscut qui mène à Los Olotes. Un programme détaillé de cartographie et d'échantillonnage sera réalisé à Los Olotes, et avec la campagne de forage, l'objectif est de mettre en place une ressource mesurée et indiquée pour un programme d'échantillonnage en vrac dans la prochaine phase de travail.

Le rapport technique recommande également à Auxico de revaloriser les routes pour obtenir un meilleur accès à Campanillas et à Los Olotes; échantillonnage, forage, déshydratation Los Olotes; et construire une échelle à Camichina pour accéder au niveau de Los Olotes à -30 mètres. Si l'on peut accéder à la zone de minerai à Los Olotes et que le minerai vérifie par échantillonnage et forage à partir du sous-sol et éventuellement de la surface, cela pourrait devenir une source très importante de minerai pour la production de l'argent et de l'or de haute qualité précédemment démontré, respectivement, 1,52 kg / t Ag et 12,87 g / t Au. De la surface à -120 mètres, on estime à partir de la ressource historique qu'il pourrait y avoir 36,644 tonnes de ce matériau de haute qualité à Los Olotes.

Sur la base des résultats précédents du Consejo de Recursos Minerales sur les travaux effectués sous terre sur Los Olotes et les observations faites à Campanillas et à La Franca, il est prudent de dire que les mines souterraines dans ces mines pourraient donner des notes supérieures à 1 kg / t Ag et jusqu'à 5 g / t Au. Avec un travail d'exploration supplémentaire, l'auteur du rapport technique de la Société est convaincu qu'un nouveau camp minier «de quartier» peut émerger et si la théorie se déroule selon ce qui a été observé sur le terrain et sous terre, un dépôt de tonnage important pourrait être atteint. L'intensité de l'activité hydrothermale et la présence de zones d'altération étendues témoignent d'un très grand dépôt épithermal, principalement de faible sulfuration, sauf dans le cas du Chico Pico, où la sulfuration élevée semble être le cas. Un système de plomberie étendu permettant une migration fluide transportant des métaux aurifères et argentifères semble être le cas, et à ce jour, seule une exploration très limitée a été réalisée, beaucoup d'informations crédibles ont été obtenues.

Budget

Phase 1: Verification du minerai – Los Olotes

Le budget proposé suivant a été recommandé dans le rapport technique (en dollars US):

<i>Description</i>	Coût	Commentaires
<i>1,500 m Programme de Forgae Diamant à Los Olotes</i>	300 000	Coût global de US\$200/m
<i>Permis d'eau environnemental</i>	25 000	Retirer l'eau à La Camichina
<i>Échantillonnage et cartographie de Los Olotes recherche métallurgique</i>	75 000	Sur le niveau 17 m, 23 m, 30m & probablement le niveau 60 m
<i>Ventilation & Électricité, Nettoyage Restauration du cadre</i>	100 000	Restauration du cadre La Camichina pour cette partie du programme
Total	500 000	

Information additionnelle

Le rapport technique, ainsi que des informations supplémentaires sur Auxico et la propriété Zamora, peuvent être consultés sur le site Web de la société (www.auxicoresources.com).

Personne Qualifiée

Le contenu technique de ce rapport de gestion a été examiné et approuvé par Joel Scodnick, P.Geo., une personne qualifiée telle que définie par le règlement 43-101 de l'Administration canadienne des valeurs mobilières «Normes de divulgation pour les projets miniers» («Règlement 43-101»). Le rapport intitulé «Rapport technique sur la propriété Zamora Silver-Gold, Sinaloa, Mexique», avec une date d'entrée en vigueur du 25 mars 2016 (telle que modifiée le 2 janvier 2017), a été préparé par Joel Scodnick.

M. Scodnick a planifié et réalisé tous les travaux d'exploration et d'échantillonnage sur la propriété Zamora en 2014 en tant que consultant indépendant pour Auxico, tel que défini par NI 43-101.

APERÇU DE L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2016

Sur la base du programme d'échantillonnage mené en 2014 et des mouvements ascendants des prix de l'argent et de l'or en 2016, la direction et le conseil d'administration d'Auxico ont décidé que la meilleure façon d'avancer la propriété Zamora serait de rendre la Société publique afin qu'elle puisse accéder plus facilement au financement par la dette et aux marchés boursiers. Plus tôt cette année, l'équipe d'Auxico a entrepris plusieurs initiatives pour préparer la Société en tant qu'entité publique. À la date du présent rapport de gestion, la direction et le conseil d'administration d'Auxico explorent toujours les meilleurs moyens par lesquels la Société peut devenir une entité cotée en bourse.

Le 25 mars 2016, la Société a complété un rapport technique («Rapport technique») sur la propriété Zamora Silver-Gold. Le rapport technique, intitulé «Rapport technique sur la propriété Zamora Silver-Gold, Sinaloa, Mexique», a été rédigé par Joel Scodnick, P.Geo., une personne qualifiée telle que définie par le règlement 43-101 de l'Administration canadienne des valeurs mobilières, «Normes de Divulgation pour les projets miniers ». Le rapport technique peut être consulté sur le site Web de la société: www.auxicoresources.com. Les faits saillants du rapport technique étaient présentés auparavant dans le présent rapport de gestion.

Le 31 mai 2016, la Société a réalisé un placement privé sans courtier qui a donné lieu à l'émission de 2 400 000 actions au prix de 0,25 \$ par action pour un produit brut de 600 000 \$. Suite à la clôture de ce placement privé, la Société avait 23 900 000 actions ordinaires émises et en circulation.

Au cours de l'exercice financier terminé le 30 septembre 2016, certaines personnes ont été ajoutées au conseil d'administration et à l'équipe de direction d'Auxico. À la date de ce rapport de gestion, le conseil d'administration et l'équipe de direction d'Auxico était composée de:

Pierre Gauthier, président du Conseil et chef de la direction

M. Gauthier est titulaire d'un baccalauréat en commerce de l'Université d'Ottawa et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université Concordia. Fondateur, président et chef de la direction de Dundee Technologies Durables Inc. jusqu'en décembre 2014. Au cours des 20 dernières années, il a participé au montage financier de divers projets totalisant plus de 500 millions de dollars.

Mark Billings, président et administrateur

M. Billings est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de la Harvard Business School et est un analyste financier agréé. Il a été banquier d'affaires, ayant mobilisé des centaines de millions de dollars pour des sociétés à petite capitalisation comprenant plusieurs petites sociétés minières. M. Billings a aussi fondé et dirigé des sociétés dans le secteur primaire des petites sociétés.

Robin Conners, Administrateur

Robin Conners possède plus de 30 ans d'expérience dans la stratégie d'entreprise, le développement de projets, les opérations et le financement. Il a une vaste expérience dans le financement d'entreprise, principalement dans l'immobilier et la technologie. Il est vice-président du développement commercial chez Intrawest Corporation.

Marc Filion, Administrateur

Marc Filion détient un doctorat de la Royal School of Mines, de l'Imperial College de Londres, du Royaume-Uni et d'un MBA de l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Dr. Filion est également ingénieur en géologie professionnelle, diplômé de l'École polytechnique de Montréal. Il a plus de 35 ans d'expérience dans le développement et la gestion de projets à forte intensité de capital.

Jun He, Administrateur

Jun est un entrepreneur avec plus de 20 ans d'expérience en investissement commercial en Chine, à Hong Kong, en Amérique du Nord, en Afrique et en Europe. En 2002, il a commencé à investir dans des projets d'exploration minière et d'exploitation minière en Afrique de l'Ouest. M. He est titulaire d'un MBA de l'Université de Nice Business School en France ainsi que d'un diplôme d'études approfondies d'IAE à Paris.

Rick Whittaker, Administrateur

Rick Whittaker a été le vice-président fondateur et chef de la technologie du plus important fonds de technologie propre au Canada, où il a aidé à faire croître l'organisation de 100 millions de dollars à plus d'un milliard sous la direction. Il a un baccalauréat en sciences appliquées de l'Université de Waterloo, avec une option en management Science.

Jacques Arsenault, Directeur financier

Jacques Arsenault est titulaire d'un baccalauréat en comptabilité de l'Université du Québec à Montréal, ainsi que d'un MBA de l'Université de Sherbrooke. Il a plus de 25 ans d'expérience en comptabilité et en consultant dans la réorganisation, l'acquisition, la fusion et la vente de sociétés.

Joel Scodnick, géologue et personne qualifiée

Joel Scodnick, P.Geo., Est président et chef de la direction de Sierra Geological Consultants Inc. Il possède 35 ans d'expérience internationale en exploration minière, acquisition de projets, développement minier

et financement. M. Scodnick a travaillé ou habité dans 28 pays et parle couramment l'anglais, le français et l'espagnol.

Le 10 février 2017, Salvador Brouwer et Joseph Lau ont démissionné du conseil d'administration d'Auxico mais restent impliqués en tant que consultants auprès de la Société.

POSITION FINANCIÈRE ET LIQUIDITÉS

La Société a préparé ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS»). Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens, qui est également la monnaie fonctionnelle de la société. Pour plus d'informations, veuillez consulter les états financiers de la Société pour les années terminées à cette date. La situation financière d'Auxico au 30 septembre 2016, 2015 et 2014 (vérifiée) est présentée ci-dessous:

Au 30 septembre	2016	2015	2014
	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 542	1 062	1 374
Autres actifs courants	69 945	16 666	43 405
Frais d'exploration et d'évaluation	602 253	477 738	403 708
Total de l'actif	679 740	495 904	450 875
Passifs courants	123 285	171 566	114 461
Total du passif	136 107	193 995	130 363
Total des capitaux propres	543 633	301 909	320 512
Total du passif et des capitaux propres	679 740	495 904	450 875

La trésorerie et les équivalents de trésorerie au 30 septembre 2016 se sont chiffrés à 7 542 \$ comparativement à 1 062 \$ au 30 septembre 2015. Au 30 septembre 2016, Auxico détenait un déficit de fonds de roulement de 45 798 \$ comparativement à un déficit de fonds de roulement de 153 838 \$ au 30 septembre 2015.

Les autres actifs courants (hors trésorerie) au 30 septembre 2016 se sont élevés à 69 945 \$ comparativement à 16 666 \$ au 30 septembre 2015. Les autres actifs courants au 30 septembre 2016 comprennent une taxe de vente à recevoir de 38 926 \$ (2015 - \$ Nil), des dépenses prépayées de 30 019 \$ (2015 - \$ Nil), une avance à un actionnaire sans intérêts de 1 000 \$ (2015 - 1 000 \$) et une avance à une entité ayant une influence notable de \$ Nil (2015 - 15 666 \$).

La société a été récemment constituée et a acquis sa participation de 100% dans la propriété Zamora en 2014. Les fonds recueillis à ce jour ont été utilisés principalement pour acheter l'intérêt de la Société dans la propriété Zamora et mener une campagne géologique en 2014. Les dépenses engagées au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2016 résultait des plans de la direction visant à préparer la Société à une cotation publique afin que la Société puisse avoir un meilleur accès aux marchés de capitaux propres et aux marchés d'emprunt et donc avancer son plan d'activités. Au 30 septembre 2016, la trésorerie est restée faible et la capacité de la Société de continuer à fonctionner dépend de sa capacité à mobiliser des fonds sur les marchés financiers.

Selon les IFRS, la Société a choisi de capitaliser toutes les propriétés minières et les coûts d'exploration et d'évaluer périodiquement l'actif résultant de la dépréciation. À la suite de la faisabilité technique et économique, tous les coûts doivent être évalués en fonction des critères de capitalisation des immobilisations corporelles et incorporelles. Au 30 septembre 2016, les coûts cumulatifs d'acquisition de biens minières et les frais d'exploration et d'évaluation engagés se sont élevés à 602 253 \$ (2015 - 477 738 \$). Les détails sur les actifs d'exploration et d'évaluation sont présentés ci-dessous.

Au	Septembre 30 2016 \$	Septembre 30 2015 \$
Coût d'acquisition des propriétés minières		
Balance, début de période	181 400	181 400
Additions durant la période	-	-
	181 400	181 400
Dépenses d'explorations et d'évaluation		
Balance, début de la période	296 338	222 308
<i>Coûts encourus au cours de la période:</i>		
Maintenance des droits miniers	83 417	41 228
Géologique	40 966	32 484
Dépenses de laboratoire	132	318
	420 853	296 338
Total – Propriété Zamora	602 253	477 738

Le passif à court terme s'établit à 123 285 \$ au 30 septembre 2016, comparativement à 171 566 \$ au 30 septembre 2015. Les créiteurs et passifs courants s'élèvent à 80 066 \$ (2015 - 68 566 \$), les impôts sur les bénéfices payables de 1 004 \$ (2015 \$) Néant) et en raison d'une société détenue par un administrateur de 42 215 \$ (2015 à 103 000 \$). Le fait d'une entreprise appartenant à un administrateur n'est pas garanti, payable sur demande et porte intérêt à 10% par année.

Les capitaux propres se sont chiffrés à 543 633 \$ au 30 septembre 2016, comparativement à 301 909 \$ au 30 septembre 2015. La différence s'explique par le placement privé d'actions ordinaires de 600 000 \$ que la société a achevé en mai 2016, tel que décrit ci-dessus. Les détails des capitaux propres sont présentés ci-dessous:

Au	30 Septembre 2016 \$	30 September 2015 \$
Capital-actions (note 7)	794 087	234 087
(Déficit) Bénéfices non répartis	(250 454)	67 822
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	543 633	495 904

Flux de trésorerie

La trésorerie utilisée dans les activités d'exploitation pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2016 était de 383 886 \$, comparativement aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de 72 184 \$ pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2015. La perte nette de la période s'élevait à 318 276 \$ en 2016 Comparativement à 18 603 \$ en 2015 pour les mêmes 12 mois.

La trésorerie utilisée dans les activités d'investissement pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2016 s'est chiffrée à 124 515 \$, comparativement à 74 030 \$ pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2015. Tous les flux de trésorerie utilisés dans les activités d'investissement étaient associés aux frais d'exploration et d'évaluation à la Société Propriété Zamora.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2016 se sont élevés à 514 881 \$, comparativement à 1 534 \$ pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2015. En mai 2016, la Société a émis 2 400 000 actions ordinaires au prix de 0,25 \$ pour un produit brut de 600 000 \$ provenant de l'émission d'actions.

	2016	2015
	\$	\$
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'exploitation		
Perte nette	(318 276)	(18 603)
Ajustement:		
Recouvrement (charge) d'impôt futur	(9 169)	8 477
<i><u>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</u></i>		
Taxes à recevoir	(38 926)	-
Frais payés d'avance	(30 019)	25 205
Créditeurs et frais courus	11 500	57 105
Impôts à payer	1 004	-
	(383 886)	72 184
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement		
Frais d'exploration et d'évaluation	(124 515)	(74 030)
	(124 515)	(74 030)
Rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement		
Avance à une entité ayant une influence notable	15 666	1 534
Dû à une société détenue par un administrateur	(60 785)	-
Produit de l'émission d'actions	600 000	-
Frais d'émission d'actions	(40 000)	-
	514 881	1 534
Augmentation (Diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 480	(312)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 062	1 374
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	7 542	1 062

CAPITAL SOCIAL

Capital social autorisé

La Société a un capital social composé d'un nombre illimité d'actions ordinaires autorisé sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale. Au 30 septembre 2016, il y avait 23 900 000 actions ordinaires émises et payées.

Actions émises

Le 31 mai 2016, la Société a complété un placement privé sans intermédiaire, pour un produit brut de 600 000 \$ en émettant 2 400 000 actions ordinaires du capital de la Société au prix de 0,25 \$ par action ordinaire.

Le 16 avril 2014, après incorporation de la Société, Auxico Mexique est devenu une filiale en propriété exclusive de la Société. Gencap Inc. («Gencap»), actionnaire d'Auxico Mexique, a échangé ses actions d'Auxico Mexique en contrepartie de 10 000 000 d'actions ordinaires de la Société. Auxico Mexique détient le titre de concession minière qui comprend la propriété Zamora à Sinaloa, au Mexique. La valeur de cet échange d'actions était de 4 087 \$.

Le 1er mai 2014, la Société a complété un placement privé sans courtier, ce qui a généré un produit brut de 200 000 \$ en émettant 10 000 000 d'actions ordinaires du capital social de la Société au prix de 0,02 \$ par action ordinaire.

Le 1er mai 2014, dans le cadre du placement privé sans courtier mentionné ci-dessus, la Société a payé des commissions de 1 500 000 actions ordinaires de la Société. La valeur de ces actions émises à titre de commission était de 30 000 \$, soit 0,02 \$ par action ordinaire.

Bons de souscription

La Société n'a pas de bons de souscription émis et en circulation.

Options d'achat d'actions

La Société n'a pas adopté de régime d'options d'achat d'actions et n'a donc pas émis d'options

Divulqation de capital

La Société gère la structure de son capital actions et en fait des ajustements en fonction des fonds disponibles pour la Société, afin de soutenir ses activités d'exploration. Le conseil d'administration de la société n'établit pas de critères quantitatifs de retour sur le capital pour la direction, mais s'appuie plutôt sur l'expertise de la direction de la Société pour acquérir et soutenir des projets d'exploration. La direction examine son approche de gestion du capital sur une base continue et estime que cette approche, compte tenu de la taille relative de la Société, est raisonnable. Il n'y avait aucun changement dans l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2016. La société n'est pas assujettie à des réglementations externes en matière de capital.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016, la Société a enregistré une perte nette et une perte globale de 318 276 \$ (2015 - 18 603 \$). La principale raison de cette différence est que la Société a engagé des frais de professionnels supplémentaires, des frais de gestion et d'avocats au cours de la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2016 afin de préparer la Société pour son inscription en tant qu'entité publique. La Société n'a actuellement aucune exploitation minière pour générer des ventes et des revenus. Les détails pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016 et 2015 sont présentés ci-dessous:

	2016	2015
	\$	\$
Dépenses		
Honoraires professionnels	74 251	-
Frais de gestion	146 000	-
Frais légaux	42 477	-
Déplacements	7 888	277
Frais de bureau	1 059	-
Loyer	23 416	-
Intérêts et pénalités	16 110	-
Publicité	2 101	-
Taxes et permis	710	-
Intérêts et frais bancaires	2 410	1 240
Intérêts sur prêts	6 843	8 600
Pertes sur change	3 176	9
	326 441	10 126
Perte avant impôts sur le résultat	(326 441)	(10 126)
Impôts sur le résultat		
Charge d'impôt exigible (note 13)	(1 004)	-
Recouvrement (charge) d'impôt futur (note 13)	9 169	(8 477)
	8 165	(8 477)
Perte nette et résultat global des exercices	(318 276)	(18 603)
Perte par action - de base et diluée (note 8)	(0.014)	(0.001)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	22 306 557	21 500 000

Les dépenses totales pour la période de 12 mois terminée le 30 septembre 2016 se sont élevées à 326 441 \$, comparativement à 10 126 \$ pour la même période de 12 mois en 2015. Les dépenses plus élevées en 2015 étaient attribuables à des honoraires professionnels plus élevés, frais de gestion, frais juridiques,

loyers et autres frais divers, car la direction et conseil d'administration d'Auxico ont préparé la Société pour une inscription publique.

RENSEIGNEMENTS ANNUELS SÉLECTIONNÉS

La société a préparé ses états financiers consolidés conformément aux IFRS et est présentée en Dollars canadiens, qui est également la monnaie fonctionnelle de la Société. Les informations annuelles sélectionnées sur les opérations financières et la situation financière de la Société sont présentées ci-dessous. Pour plus d'informations, reportez-vous aux états financiers de la Société pour les années terminées à cette date.

Pour les exercices terminés le 30 septembre	2016	2015	2014
	\$	\$	\$
Revenus	-	-	-
Perte nette et résultat global des exercices	(318 276)	(18 603)	(53 036)
Perte par action	(0.014)	(0.001)	(0.006)
Total des actifs	679 740	495 904	450 875

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les parties liées de la Société comprennent une entité ayant une influence notable, d'une société détenue par un administrateur ainsi que des membres clés de la direction.

Sauf indication contraire, aucune des transactions n'inclut des conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont généralement réglés en espèces.

Tous les soldes d'avances à recevoir et d'avances à payer sont évalués à la juste valeur et sont comptabilisés dans le cours normal des activités.

	Exercice	Achats de parties liées	Montants dus par les parties liées	Montants dus aux parties liées
		\$	\$	\$
Entité ayant une influence notable				
Gencap Inc.	2016	86 000	-	-
	2015	-	-	-
Principaux dirigeants				
Gestion Marengo Management Inc.	2016	60 000	-	11 498
	2015	-	-	-
Autre partie liée				
Hitlab Inc.	2016	23 416	-	-
	2015	-	-	-

	Exercice	Intérêt reçu (payé) \$	Montants dus par les parties liées \$	Montants dus aux parties liées \$
Avances provenant de parties liées/ Avance à des parties liées				
Entité ayant une influence notable				
Gencap Inc.	2016	2 108	-	-
	2015	1 700	15 666	-
Autre partie liée				
<i>Société détenue par un administrateur</i>				
Seed Capital Inc.	2016	(8 950)	-	42 215
	2015	(10 300)	-	103 000

L'avance à une entité ayant une influence notable est non garantie, payable sur demande et porte intérêt à 10% par an.

Le dû à une société détenue par un administrateur est non garanti, payable sur demande et porte intérêt à 10% par an.

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Redevance sur les revenus nets de fonderie (« RRNF »)

La Société détient une participation indivise à 100% dans la Propriété Zamora, conformément à un contrat de cession signé le 17 juillet 2013 impliquant deux fournisseurs et Auxico Mexique. Selon les termes de cet accord, la propriété Zamora est assujettie à une RRNF de 2% à partir du produit de la première vente provenant des concessions minières à partir du début de la production commerciale. La moitié de cette RRNF peut être achetée par la Société à tout moment pour 500 000 \$US.

Accord d'amodiation

Conformément à l'accord d'amodiation signé le 13 juin 2013, la contrepartie reçue de 300 000 \$ est remboursable sur une base trimestrielle, à partir de soixante jours après le début de la production d'or de la propriété Zamora. Les paiements trimestriels égaux correspondent à 7,5% des bénéfices nets (après impôts) pour chaque tranche de 100 000 \$ prêtés par le Prêteur (75% pour un montant de 1 000 000 \$US) jusqu'au remboursement complet de la contrepartie.

Après que la contrepartie ait été entièrement remboursée, le Prêteur sera en droit de recevoir, sur une base trimestrielle, un montant égal à 5% des bénéfices nets (après impôts) pour chaque tranche de 100 000 \$ prêtés par le Prêteur (50% pour une contrepartie de 1 000 000 \$US), jusqu'à ce qu'un montant égal à trois fois le montant de la contrepartie soit reçu par le Prêteur. Par la suite, le Prêteur aura le droit de recevoir, sur une base trimestrielle, un montant égal à 2,5% du bénéfice net (après impôts) pour chaque tranche de 100 000 \$ prêtés (25% pour un montant de 1 000 000 \$US) pour toute la durée de la mine.

INFORMATION ADDITIONNELLE

Les informations suivantes sont à la date de ce rapport de gestion:

Poursuite judiciaire:

- La direction ne connaît aucune procédure judiciaire impliquant la Société.

Passifs éventuels:

- La direction ne connaît pas les passifs éventuels impayés liés aux activités de la Société.

Données d'actions émises:

- La Société détenait 23 900 000 actions ordinaires en circulation au 30 septembre 2016. À la date du présent rapport de gestion, la Société détenait 29 710 000 actions ordinaires en circulation. Veuillez vous reporter à la section «Événements ultérieurs» ci-dessous.

Événements ultérieurs:

- Le 17 octobre 2016, la Société a signé un protocole d'entente («protocole d'entente») avec le Prêteur impliqué dans l'accord mentionné ci-dessus sous la rubrique «Engagements et éventualités». Conformément aux termes du protocole d'entente, la Société a l'option, mais pas l'obligation, d'annuler la convention en versant au Prêteur un total de 400 000 \$ US en espèces et en émettant un total de 1 000 000 d'actions ordinaires de la Société, au moment de ou après la cotation de la Société sur une bourse de valeurs enregistrée au Canada. La Société peut exercer cette option dans les 12 mois suivant la signature du protocole d'entente, ou jusqu'au 16 octobre 2017.
- L'accord de fusion avec Telferscot Resources Inc. («Telferscot»), signé le 30 juin 2016, a pris fin le 5 janvier 2017. L'accord prévoyait un droit de rupture maximal de 100 000 \$ en espèces payable à Telferscot.
- Le 17 février 2017, la Société a complété un placement privé sans courtier, levant un produit brut de 1 452 500 \$ en émettant 5 810 000 actions ordinaires du capital social de la Société au prix de 0,25 \$ par action ordinaire.
- Le 20 février 2017, le conseil d'administration de la Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions incitatif (le «régime»), au bénéfice des employés, des consultants, des dirigeants et des administrateurs. Le régime permet à la Société d'émettre des options d'achat d'actions jusqu'à concurrence de 10% des actions émises et en circulation de la Société à la date d'attribution. Le prix d'exercice payable pour chaque option est déterminé par le Conseil d'administration à la date d'attribution et ne peut être inférieur au prix de marché de clôture au cours du jour de bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options sur la Bourse. Montant minimum de 0,10 \$ par option. La période d'acquisition et la date d'expiration sont déterminées par le conseil d'administration pour chaque acquisition.
- Parallèlement, le conseil d'administration a émis 2 475 000 options d'achat d'actions aux consultants, aux dirigeants et aux administrateurs de la Société. Ces options d'achat d'actions ont un prix d'exercice de 0,25 \$, pas de période d'acquisition et expirent en 5 ans. La valeur de ces options n'a pas encore été déterminée.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Société et les autres informations financières incluses dans le présent rapport de gestion sont la responsabilité de la direction de la Société et ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers consolidés vérifiés annuels ci-joints sont préparés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière («IFRS») et comprennent certains montants basés sur les meilleures estimations de la direction en utilisant un jugement attentif. Le choix des principes et méthodes comptables est la responsabilité de la direction.

La direction reconnaît sa responsabilité de mener les affaires de la Société de manière à se conformer aux exigences des lois applicables et aux normes et principes financiers établis et à maintenir des normes de conduite appropriées dans ses activités.

Le conseil d'administration supervise les états financiers et les autres informations financières par l'entremise de son comité d'audit, composé de la majorité des administrateurs non gérant de la direction.

Le rôle de ce comité est d'examiner les états financiers et de recommander au Conseil d'administration de les approuver, d'examiner les systèmes de contrôle interne et de protection de l'information et toutes les autres questions relatives à la comptabilité et aux finances de la Société. Pour ce faire, le comité d'audit se réunit chaque année avec les vérificateurs externes, avec ou sans la direction de la Société, pour examiner leurs plans de vérification respectifs et discuter des résultats de leur examen. Ce comité est chargé de recommander la nomination des vérificateurs externes ou le renouvellement de leur engagement.

JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES SIGNIFICATIVES

La préparation des états financiers exige que la direction établisse des jugements, des estimations et des hypothèses en fonction des informations actuellement disponibles qui affectent les montants déclarés d'actifs, de passifs et de passifs éventuels à la date des états financiers consolidés et des montants déclarés des produits et des charges au cours de la période considérée. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont basés sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, y compris les attentes des événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. Cependant, les résultats réels pourraient différer de ceux estimés. Par leur nature même, ces estimations sont sujettes à l'incertitude de mesure et l'effet sur les états financiers des périodes futures pourrait être important.

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société, la direction a rendu les jugements, les estimations et les hypothèses suivants qui ont le plus d'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés:

BASES DE PRÉPARATION

Déclaration de conformité

Les états financiers annuels consolidés de la Société ont été établis conformément aux IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). L'émission de ces états financiers annuels consolidés a été approuvée et autorisée par le Conseil d'administration le 8 mars 2017.

Base de mesure

Les états financiers annuels consolidés de la Société ont été préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et sont fondés sur les coûts historiques, modifiés pour certains instruments financiers comptabilisés à la juste valeur, le cas échéant.

Bases de consolidation

Les états financiers annuels consolidés de la Société comprennent les comptes de la Société et de sa filiale en propriété exclusive, Ressources Auxico S.A. de C.V. ("Auxico Mexique"). Auxico Mexique a été constituée en vertu des lois du Mexique. Les soldes et les transactions interentreprises, y compris les produits et charges latents découlant des transactions entre sociétés, sont éliminés lors de la consolidation.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers annuels consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Perte par action

La perte de base par action est calculée en divisant la perte nette disponible pour les détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. La Société applique la méthode des actions propres dans le calcul de la perte diluée par action. La perte diluée par action exclut toutes les actions ordinaires potentielles dilutives si leur effet est anti-dilutif.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La Société considère les dépôts auprès des banques ou les titres à court terme très liquides qui sont facilement convertibles en montants en espèces connus et ceux qui ont une échéance de 90 jours ou moins lorsqu'ils sont acquis comme des équivalents de trésorerie.

Frais d'émission d'actions

Les frais professionnels, consultatifs, réglementaires et les autres coûts directement imputables aux opérations de financement sont comptabilisés en tant que frais d'émission d'actions différés jusqu'à ce que les opérations de financement soient terminées, si l'achèvement de la transaction est jugé probable. Sinon, ces coûts sont inscrits en charges à mesure qu'ils sont engagés. La Société impute des frais d'émission d'actions au capital social lorsque les actions correspondantes sont émises. Les frais d'émission d'actions différés liés à des opérations de financement qui ne sont pas terminées sont imputés aux résultats.

Paiements fondés sur des actions

Lorsque des instruments de capitaux propres sont accordés à des non-salariés, ils sont comptabilisés à la juste valeur des biens ou des services reçus dans l'état du résultat et du résultat global.

Lorsque la valeur des biens ou des services reçus en échange du paiement fondé sur des actions ne peut être estimée de façon fiable, la juste valeur est évaluée à l'aide d'un modèle d'évaluation.

Jugements, estimations et hypothèses comptables significatifs

La préparation des états financiers annuels consolidés de la Société conformément aux IFRS exige que la direction émette des jugements, des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants des actifs, des passifs et des passifs éventuels à la date des états financiers annuels consolidés et des montants des produits et des charges présentés durant la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les hypothèses sont évaluées en permanence et sont basées sur l'expérience de la direction et d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. Toutefois, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les domaines qui nécessitent que la direction fasse des estimations et des hypothèses importantes dans la détermination des valeurs comptables comprennent, mais ne sont pas limités à:

a) Dépenses d'exploration et d'évaluation

L'application de la politique comptable de la Société pour les dépenses d'exploration et d'évaluation exige un jugement pour déterminer s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et ce jugement peut s'appuyer sur des hypothèses concernant des événements ou des circonstances futurs. Les estimations et les hypothèses peuvent changer si de nouvelles informations sont découvertes. Si, après que les dépenses aient été capitalisées, de nouvelles informations dévoilent que le recouvrement

des avantages économiques est peu probable, le montant capitalisé est radié et inscrit au résultat net dans la période où la nouvelle information devient disponible.

b) Dépréciation

La valeur comptable des actifs non financiers est examinée à chaque période de présentation de l'information financière, lors de la survenance d'événements ou de changements dans les circonstances qui indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable et quand les critères d'actifs destinés à la vente sont réunis, pour déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est déprécié et une perte de valeur est comptabilisée dans l'état du résultat et du résultat global. L'évaluation de la juste valeur, y compris celle des unités génératrices de trésorerie (le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs) (« UGT ») à des fins de tests d'écart d'acquisition, nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la recouvrabilité de la production, les prix des produits de base à long terme, les taux d'actualisation, les taux de change, les exigences de capitaux et le niveau de performance de l'exploitation future. Les changements dans l'une des hypothèses ou estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des écarts d'acquisition ou d'autres actifs pourrait avoir un impact sur l'analyse de dépréciation.

c) Titres des propriétés minières

Bien que la Société ait pris des mesures pour vérifier les titres des propriétés minières dans lesquelles elle détient une participation, ces procédures ne garantissent pas le titre de la Société. Ces propriétés peuvent être assujetties à des ententes ou des transferts antérieurs et le titre peut être affecté par des défauts non détectés.

d) Impôts différés

Un jugement est nécessaire pour déterminer quels types d'arrangements sont considérés comme un impôt sur le revenu par opposition à un coût d'exploitation. Un jugement est également nécessaire pour déterminer si les passifs d'impôt différé sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière. Les actifs d'impôts différés, y compris ceux qui découlent potentiellement de pertes fiscales non utilisées, exigent que la direction évalue la probabilité que la Société engendre un revenu imposable suffisant dans les périodes futures afin de comptabiliser les actifs d'impôts différés. Les hypothèses relatives aux revenus imposables futurs générés par la Société dépendent des estimations de la direction concernant les activités futures et les flux de trésorerie. Ces estimations du bénéfice imposable futur sont fondées sur les flux de trésorerie prévisionnels découlant de l'exploitation (qui sont touchés par les volumes de production et de vente, les prix des produits de base, les réserves, les coûts d'exploitation, les coûts de fermeture et de réhabilitation, les dépenses en capital, ainsi que d'autres transactions de gestion du capital) et sur le jugement exercé dans l'application de la législation fiscale existante dans chaque juridiction. Dans la mesure où les flux de trésorerie futurs et le revenu imposable diffèrent considérablement des estimations, la capacité de la Société à comptabiliser des actifs d'impôts différés ou de les compenser avec tout passif d'impôt différé comptabilisé à la date de présentation de l'information financière pourrait être affectée.

e) Continuité d'exploitation

L'évaluation de la capacité de la Société à réunir des fonds suffisants pour financer ses frais d'exploration et d'administration nécessite un jugement. Les estimations et les hypothèses sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs qui sont jugées raisonnables dans les circonstances.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en monnaie fonctionnelle en utilisant les taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les éléments monétaires en devises sont convertis au taux de change de fin de période. Les éléments non monétaires au coût historique continuent d'être comptabilisés au

taux de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires évalués à la juste valeur sont présentés au taux de change à la date de l'établissement des justes valeurs.

Les différences de change résultant de la conversion d'éléments monétaires ou sur le règlement d'éléments monétaires sont comptabilisées en résultat net dans l'état du résultat global dans la période au cours de laquelle elles surviennent, sauf lorsqu'elles sont reportées en capitaux propres en tant que flux de trésorerie admissible ou en couverture nette d'investissement.

Les différences de change résultant de la conversion des éléments non monétaires sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat dans l'état du résultat global, dans la mesure où les gains et les pertes découlant de ces éléments non monétaires ont également été inscrits au résultat global. Lorsque le gain ou la perte non monétaire est comptabilisé en résultat, la composante de conversion est également comptabilisée en résultat.

Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les montants présentés dans les dépenses d'exploration et d'évaluation comprennent les coûts d'acquisition des permis et les coûts associés aux activités d'exploration et d'évaluation. Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont capitalisées et sont classées comme immobilisations incorporelles. Les coûts encourus avant que la Société ait obtenu les droits légaux d'exploration pour une zone sont passés en charges.

Une fois que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales dans une zone d'intérêt sont démontrables, les actifs d'exploration et d'évaluation attribuables à cette zone d'intérêt sont d'abord testés pour dépréciation, puis reclassés dans les actifs miniers inclus dans les immobilisations corporelles.

La récupération de la valeur comptable de tout actif d'exploration et d'évaluation dépend de la réussite du développement et de l'exploitation commerciale ou de la vente des zones d'intérêt minier.

La Société peut occasionnellement conclure des accords d'amodiation, dans le cadre desquels la Société transférera une partie d'un intérêt minier, à titre de contrepartie, pour que l'autre partie accepte d'encourir certaines dépenses d'exploration et d'évaluation qui auraient autrement été engagées par la Société. La Société ne comptabilise aucune dépense effectuée par l'amodiataire en son nom. Toute somme en espèces ou toute autre contrepartie reçue de l'entente est créditée à l'encontre des coûts précédemment capitalisés de l'intérêt minier cédé par la Société, tout excédent étant comptabilisé comme un gain sur la disposition.

Instruments financiers

La Société classe ses instruments financiers dans les catégories suivantes: à la juste valeur par le biais du résultat net, les prêts et créances, les placements détenus jusqu'à leur échéance, les actifs disponibles à la vente et les passifs financiers. La classification des instruments financiers dépend de l'intention pour laquelle ces derniers ont été acquis. La direction détermine la classification de ses instruments financiers lors de la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers sont classés à leur juste valeur par le biais du résultat net lorsqu'ils sont détenus afin de les transiger dans le but d'obtenir des bénéfices à court terme, lorsqu'il s'agit de dérivés non détenus à des fins de couverture ou lorsqu'ils sont désignés comme tels pour éviter un décalage comptable ou permettre l'évaluation de la performance lorsqu'un groupe d'actifs financiers est géré par des personnes clés de la direction sur la base de leur juste valeur conformément à une stratégie documentée de gestion des risques ou d'investissement. Ces actifs sont ensuite évalués à leur juste valeur, les variations de leur valeur comptable étant comptabilisées en résultat. La Société n'a enregistré aucun actif à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui sont ensuite évalués au coût amorti. Ils sont inclus dans l'actif à court terme, à l'exception des instruments financiers dont l'échéance est supérieure à douze mois après la fin de la période de présentation de l'information financière. Ces derniers sont classés en actifs non courants. Les prêts et créances comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'avance à un actionnaire sans intérêt et l'avance à une entité ayant une influence notable.

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, qui ont des échéances fixes et des paiements fixes ou déterminables, et la Société a l'intention de détenir ces placements jusqu'à l'échéance. Ils sont ensuite évalués au coût amorti. Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont inclus dans les actifs non courants, à l'exception de ceux qui devraient être échus dans les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information financière. La Société n'a enregistré aucun placement détenu jusqu'à l'échéance.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés, qui sont désignés comme étant disponibles à la vente ou ne peuvent pas être classés comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, comme prêts et créances ou comme des placements détenus jusqu'à leur échéance. Suite à leur comptabilisation initiale, ces actifs financiers sont évalués à la juste valeur et sont inclus dans l'actif courant. Les gains et pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des pertes de valeur et des gains et pertes de change. La Société n'a enregistré aucun actif financier disponible à la vente.

Suite à leur comptabilisation initiale, les passifs financiers non dérivés (à l'exclusion des garanties financières) sont évalués au coût amorti. Les achats et les ventes réguliers d'actifs financiers sont constatés à la date de négociation, soit la date à laquelle le groupe s'engage à acheter l'actif. La Société a enregistré les passifs financiers non dérivés suivants: les comptes créditeurs et frais courus et le dû à une société détenue par un administrateur.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif arrivent à expiration, ou elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

À chaque date de clôture, la Société évalue s'il existe une preuve objective qu'un instrument financier ait subi une perte de valeur. Dans le cas des instruments financiers disponibles à la vente, une dépréciation importante et prolongée de la valeur de l'instrument est prise en compte pour déterminer si une dépréciation est survenue. La Société n'a actuellement aucun actif ni passif financier dérivé.

La hiérarchie des justes valeurs suivante, reflétant le poids relatif des données d'entrée, est utilisée pour évaluer la juste valeur des actifs et passifs financiers. La hiérarchie est la suivante :

- | | |
|----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Niveau 1 | Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques; |
| Niveau 2 | Données d'entrée autres que les prix cotés visés au Niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir, des prix) soit indirectement (à savoir, des données dérivées de prix); et |
| Niveau 3 | Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données d'entrée non observables). |

Dépréciation d'actifs

Les valeurs comptables des actifs de la Société (qui comprennent les actifs d'exploration et d'évaluation) sont examinées à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si

une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée chaque fois que la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat global.

La valeur recouvrable des actifs est la plus élevée de la juste valeur d'un actif diminué du coût de la vente et la valeur d'utilité. En évaluant la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'évaluation du marché courante de la valeur de l'argent dans le temps et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes de celles provenant d'autres actifs, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une perte de valeur n'est renversée que s'il existe une indication que la perte de valeur pourrait ne plus exister et qu'il y a eu une modification des estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable, mais cette reprise de valeur ne peut excéder la valeur comptable qui aurait été comptabilisée si aucune perte de valeur n'avait été constatée au cours des exercices précédents. Les actifs dont la durée de vie est indéterminée ne sont pas amortis et sont testés annuellement pour évaluer s'ils devraient être dépréciés.

Impôt sur le résultat

a) Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôts exigibles pour la période courante sont évalués au montant devant être recouvré ou versé aux autorités fiscales. Les taux d'imposition et les lois fiscales utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou pratiquement en vigueur, à la date de clôture, dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un revenu imposable.

L'impôt exigible sur les éléments comptabilisés directement dans les autres éléments du résultat global ou des capitaux propres est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou des capitaux propres et non dans le résultat net. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales en ce qui concerne les situations dans lesquelles les règles fiscales applicables sont sujettes à interprétation et établit des provisions, le cas échéant.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et des montants utilisés à des fins fiscales. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôt différé sont déterminés en fonction des différences temporelles à la date de clôture entre la base d'imposition des actifs et des passifs et leur valeur comptable à des fins de présentation de l'information financière.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est révisée à la fin de chaque période de déclaration et comptabilisée uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'actif d'impôt différé complet ou partiel.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient s'appliquer à l'année où l'actif est réalisé ou le passif est réglé, selon les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou qui sont pratiquement en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.

Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Normes comptables futurs

IFRS 7 – Instruments financiers

La norme vise à spécifier le fait que les informations supplémentaires requises par les modifications d'IFRS 7, Informations à fournir : Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers, ne sont pas exigées pour les périodes intermédiaires, sauf si elles sont imposées par l'IAS 34. L'application des modifications est obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016. La Société n'a pas appliqué cette norme et la direction n'a pas déterminé l'impact de l'application de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IFRS 9 Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié l'IFRS 9 pour remplacer l'IAS 39 Instruments financiers: comptabilisation et évaluation (IAS 39). Les améliorations apportées par l'IFRS 9 incluent un modèle logique de classification et de mesure des actifs financiers, un modèle unique de perte prévisible prospective fondé sur les pertes de crédit attendues et une approche de la comptabilité de couverture largement réformée. La présente norme s'applique aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date. L'adoption anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IFRS 10 États financiers consolidés et IAS 28 Placements dans des entreprises associées et des coentreprises

Les amendements à IFRS 10 États financiers consolidés (IFRS 10) et IAS 28 Participations dans des entreprises associées et coentreprises (IAS 28) traitent des situations où il existe une vente ou une contribution d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou coentreprise. Plus précisément, les modifications indiquent que les gains ou pertes résultant de la perte de contrôle d'une filiale qui ne comprend pas une entreprise dans une transaction avec une entreprise associée ou une coentreprise comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence sont comptabilisés dans les résultats de la société mère dans la seule mesure des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée ou coentreprise. Les modifications s'appliquent aux exercices débutant à compter du 1^{er} janvier 2016 ou après cette date. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IFRS 15 Produits des contrats avec les clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15 Revenus des contrats avec les clients, qui remplace l'IAS 18 Produits, l'IAS 11 Contrats de construction et certaines interprétations liées aux produits. IFRS 15 établit un nouveau modèle de comptabilisation des produits fondé sur le contrôle, modifie la base pour décider quand le revenu est comptabilisé à un moment donné ou dans le temps, donne des directives nouvelles et plus détaillées sur des sujets spécifiques et élargit et améliore les informations sur les revenus. IFRS 15 s'applique aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2018 ou après cette date. L'application anticipée est autorisée. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IFRS 16 Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16 – « Contrats de location ». L'IFRS 16 définit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de divulgation des baux pour les deux parties à un contrat, à savoir le client (preneur) et le fournisseur (bailleur). IFRS 16 annulera et remplacera la norme précédente IAS 17 – « Contrats de location » et les interprétations s'y rapportant. IFRS 16 sera en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, et l'adoption anticipée est permise si la norme IFRS 15 est également appliquée. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IAS 1 Présentation des états financiers

En décembre 2014, l'IASB a apporté des modifications à l'IAS 1, clarifiant les orientations sur les notions d'importance relative et les regroupements des éléments des états financiers, l'utilisation et la présentation des sous-totaux dans les états du résultat net et du résultat global et la norme fournit une plus grande souplesse dans la divulgation et la structure des états financiers pour en améliorer la compréhension. Les modifications s'appliquent aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2016. L'adoption anticipée est permise. Ces modifications ne nécessiteront aucun changement significatif à la pratique courante, mais devraient faciliter l'amélioration des informations fournies par les états financiers. La Société a l'intention d'adopter ces modifications dans ses états financiers consolidés pour la période annuelle commençant le 1^{er} octobre 2016. La Société n'a pas encore déterminé l'effet de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IAS 7 État des flux de trésorerie

Le 29 janvier 2016, l'IASB a publié une modification à l'IAS 7 État des flux de trésorerie. L'amendement «Initiative de divulgation» précise que les variations des passifs découlant des activités de financement, y compris les variations de trésorerie et les variations sans effet sur la trésorerie, doivent être présentées à l'état des flux de trésorerie. Les dispositions de cette modification s'appliqueront aux états financiers à compter du 1^{er} janvier 2017. L'adoption anticipée est permise. La Société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers annuels consolidés.

IAS 12 - Impôts sur les bénéfices

Le 19 janvier 2016, l'IASB a publié des modifications à l'IAS 12 Impôts sur les bénéfices. Les modifications Comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes (amendements à l'IAS 12), clarifient la façon de comptabiliser les actifs d'impôts différés liés à des titres de créances comptabilisés à la juste valeur. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. Une application anticipée est autorisée. La direction n'a pas encore évalué l'impact potentiel de ces modifications sur ses états financiers annuels consolidés.

RISQUES ET INCERTITUDES

RISQUES LIÉS À NOTRE ENTREPRISE:

Compagnie d'exploration minière sans historique d'exploitation

La société est en phase d'exploration, possède un historique d'exploitation très limité et est assujettie à tous les risques inhérents à une nouvelle entreprise. Par exemple, à ce jour, la Société n'a eu aucun revenu et s'est appuyée sur les capitaux propres et le financement par emprunt pour financer ses activités. La probabilité de succès de la Société doit être prise en considération compte tenu des problèmes, des dépenses, des difficultés, des complications et des retards rencontrés fréquemment dans le cadre d'une nouvelle entreprise et de l'environnement concurrentiel et réglementaire dans lequel la Société fonctionnera, La capitalisation, les limitations du personnel et les sources de revenus limitées.

En raison de son historique des pertes d'exploitation, la Société est incertaine qu'il sera capable de maintenir une trésorerie suffisante pour réaliser ses objectifs commerciaux.

La Société a subi une perte nette et une perte globale de 318 276 \$ pour l'exercice terminé le 30 septembre 2016. Au 30 septembre 2016, il y avait des capitaux propres de 543 633 \$ et une insuffisance de fonds de roulement de 45 798 \$. Rien ne garantit que la Société puisse générer un revenu net, générer des revenus ou explorer et exploiter avec succès ses propriétés.

Des quantités importantes de capital seront nécessaires pour continuer à explorer et à développer les projets d'exploration de la Société. La Société ne se consacre à aucune activité productrice de revenus et ne s'attend pas à ce que cela se fasse dans un proche avenir. À l'heure actuelle, les sources de financement de la Société consistent en la vente de titres de participation supplémentaires, en empruntant des fonds ou en vendant une partie de ses actifs dans ses actifs. Rien ne garantit que les capitaux additionnels que la Société exigera seront obtenus dans des conditions acceptables, voire pas du tout. Le non-respect de ce financement supplémentaire pourrait entraîner des retards ou un report indéfini de l'exploration et du développement des projets de la Société. Un financement supplémentaire, si disponible, entraînera vraisemblablement une dilution pour les actionnaires existants.

Exigences de fonds propres et liquidité; Besoin de financement subséquent

La direction de la Société et son conseil d'administration surveillent les coûts et les dépenses globaux de la Société et, le cas échéant, ajustent les programmes de la Société et les dépenses prévues afin de s'assurer que la Société dispose d'un capital d'exploitation suffisant. La Société continue d'évaluer les coûts et les dépenses prévues pour ses projets d'exploration en cours. Bien que la Société ait relevé un capital important au cours des exercices antérieurs, la poursuite de l'exploration et du développement de ses projets nécessitera des montants importants de capitaux supplémentaires. En conséquence, la Société devra augmenter ses capitaux afin de continuer à financer ses opérations prévues. Les incertitudes des économies mondiales et les prix volatils de l'or et de l'argent, conjugués à l'instabilité sur les marchés de capitaux, ont eu une incidence sur la disponibilité du financement. Si les interruptions sur les marchés financiers et de capitaux mondiaux se poursuivent, un financement par emprunt ou par capitaux propres peut ne pas être disponible pour la Société à des conditions acceptables, voire pas du tout. Le financement par capitaux propres, si disponible, peut entraîner une dilution substantielle pour les actionnaires existants. Si la Société ne parvient pas à financer des opérations futures au moyen d'un financement, y compris des offres publiques ou privées d'actions ou de titres de créance, ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation seront affectés négativement.

Les interruptions dans les marchés mondiaux de la finance et des capitaux peuvent avoir une incidence sur la capacité de la société à obtenir un financement.

Les marchés financiers et financiers mondiaux ont connu une volatilité et une perturbation continues. La Société continue d'avoir besoin d'un financement supplémentaire pour atteindre ses objectifs commerciaux. Dans le passé, l'émission de titres de participation a été la principale source de capital et de liquidité pour la Société. Les conditions extraordinaires sur les marchés financiers et financiers mondiaux ont actuellement limité la disponibilité de ce financement. Si les interruptions sur les marchés financiers et de capitaux mondiaux se poursuivent, un financement par emprunt ou par capitaux propres peut ne pas être disponible pour la Société à des conditions acceptables, voire pas du tout. Si la Société ne parvient pas à financer des opérations futures au moyen d'un financement, y compris des offres publiques ou privées d'actions ou de titres de créance, ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation seront affectés négativement.

Les activités d'exploration de la Société exigent des montants significatifs de capital qui ne peuvent être récupérés.

Les activités d'exploration minérale sont soumises à de nombreux risques, y compris le risque qu'aucune ressource commercialement productive ou extractible ne soit rencontrée. Rien ne garantit que les activités de la Société conduiront finalement à un projet économiquement réalisable ou qu'il récupérera tout ou partie de son investissement. L'exploration minérale implique souvent des efforts non rentables, y compris des opérations de forage qui, finalement, ne poursuivent pas les efforts d'exploration de la Société, ainsi que les coûts d'exploitation et d'autres coûts. Le coût de l'exploration des minéraux est souvent incertain et les dépassements de coûts sont communs. Les opérations de forage et d'exploration de la Société peuvent être réduites, retardées ou annulées en raison de nombreux facteurs, dont

beaucoup sont hors de son contrôle, y compris les problèmes de titre, les conditions météorologiques, le respect des exigences gouvernementales et des pénuries ou des retards dans la livraison des équipements et services.

Risques inhérents à l'industrie minière

La Société est soumise à tous les risques inhérents à l'exploration minière et à l'industrie minière et comprend notamment les activités suivantes: la concurrence d'un grand nombre de sociétés, dont beaucoup sont nettement plus importantes que la Société, dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières; la Compagnie pourrait ne pas être en mesure d'obtenir suffisamment d'argent pour payer les taxes et travaux nécessaires pour maintenir ses concessions en bonne et due forme; l'exploration des minéraux est hautement spéculative et comporte des risques importants, même lorsqu'ils sont réalisés sur des propriétés connues pour contenir des quantités importantes de minéralisation; les projets d'exploration de la Société peuvent ne pas entraîner la découverte de gisements de minerai commercialement exploitables; la probabilité qu'un prospect individuel ait des réserves qui satisfont aux exigences réglementaires soit extrêmement éloigné ou que les propriétés ne contiennent pas de réserves et que tout fonds dépensé pour exploration puisse être perdu; les activités de la Société sont assujetties à diverses lois et règlements existants en matière d'exploration et de développement, aux procédures de délivrance des permis, aux mesures de sécurité, à la remise en état des biens, à la santé et à la sécurité des employés, aux normes de qualité de l'air, à la pollution et à d'autres contrôles de protection de l'environnement et la Société peut ne pas être en mesure de se conformer à ces règlements et contrôles; et un grand nombre de facteurs indépendants de la volonté de la Société, y compris les fluctuations des prix des métaux, de l'inflation et d'autres conditions économiques, affecteront la faisabilité économique de l'exploitation minière.

L'ENTREPRISE D'EXPLORATION MINÉRALE EST SUJET DE PLUSIEURS RISQUES:

Prix fluctuant pour les métaux

Les activités de la Société seront fortement influencées par les prix des produits, y compris l'or, l'argent et d'autres métaux. Ces prix fluctuent largement et sont affectés par de nombreux facteurs indépendants de la volonté de la Société, y compris les taux d'intérêt, les attentes en matière d'inflation, de spéculation, de valeurs monétaires, en particulier la vigueur du dollar américain, la demande mondiale et régionale, les conditions politiques et économiques et les coûts de production Dans les principales régions productrices de métaux du monde.

Le titre des propriétés minérales de la Société peut être contesté

La Société tente de confirmer la validité de ses droits de propriété ou de droits contractuels à l'égard de chaque propriété minérale dans laquelle elle a un intérêt important. Toutefois, la Société ne peut garantir que ce titre sur ses propriétés ne sera pas contesté. L'assurance-titres n'est généralement pas disponible et la capacité de la Société à s'assurer qu'elle a obtenu une revendication sécurisée sur les propriétés minérales individuelles ou les concessions minières peut être gravement contrainte. Les propriétés minérales de la Société peuvent être assujetties à des accords, des transferts ou des réclamations antérieurs non enregistrés et le titre peut être affecté, entre autres, par des défauts non détectés et les actions ou inactions de propriétaires ou de détenteurs de propriété sous-jacents. En outre, la Société pourrait ne pas être en mesure d'exploiter ses propriétés comme permis ou d'appliquer ses droits à l'égard de ses propriétés.

Risques inhérents aux opérations à l'étranger

Les activités de la Société sont actuellement menées au Mexique et, en tant que telles, les activités de la Société sont exposées à divers niveaux de risques et d'incertitudes politiques, économiques et autres. Ces

risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, le terrorisme, les prises d'otages, la répression militaire, l'expropriation, les fluctuations extrêmes des taux de change, les taux élevés d'inflation, les troubles de la vie, les risques de guerre ou les troubles civils, l'expropriation et la nationalisation, la renégociation ou l'annulation des concessions existantes, des licences, des permis, des approbations et des contrats, des mines illégales, des changements dans les politiques fiscales, des restrictions sur les devises et des rapatriements et des conditions politiques changeantes, des contrôles monétaires et des réglementations gouvernementales qui favorisent ou exigent la rémunération des contrats aux entrepreneurs locaux ou exiger que les entrepreneurs étrangers emploient des citoyens ou achètent des fournitures dans une juridiction particulière.

Les changements, le cas échéant, dans les politiques minières ou d'investissement ou les changements dans l'attitude politique au Mexique peuvent avoir une incidence défavorable sur les opérations ou la rentabilité potentielle de la Société. Les opérations peuvent être affectées à des degrés divers par la réglementation gouvernementale en ce qui concerne, mais sans s'y limiter, les restrictions à la production, le contrôle des prix, les contrôles à l'exportation, les transferts de devises, les impôts sur le revenu, l'expropriation de biens, l'investissement étranger, la maintenance des réclamations, la législation environnementale, l'utilisation des terres, les revendications territoriales des populations locales, l'utilisation de l'eau et la sécurité des mines. Le non-respect des lois, des règlements et des pratiques locales en vigueur concernant les demandes de droits miniers et le régime foncier pourrait entraîner la perte, la réduction ou l'expropriation des droits, ou l'imposition de parties locales ou étrangères supplémentaires en tant que partenaires de coentreprise avec des intérêts portés ou autres. La survenue de ces différents facteurs et incertitudes ne peut pas être prédite avec précision et pourrait avoir un effet néfaste sur les opérations de la Société.

Contrôles environnementaux

Le respect des exigences statutaires en matière de qualité environnementale peut nécessiter des dépenses importantes en capital, peut avoir une incidence importante sur le pouvoir de gain de la Société ou entraîner des changements importants dans les activités prévues de la Société. Les opérations d'exploration de la Société nécessitent le respect des réglementations locales et fédérales. Aucune assurance ne peut être donnée que les normes environnementales imposées par les gouvernements fédéraux ou étatiques ne seront pas modifiées ou deviennent plus strictes, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités proposées de la Société. En outre, si la Société est incapable de financer intégralement le coût de l'assainissement de toute condition environnementale, il peut être nécessaire de suspendre ses opérations ou de prendre des mesures provisoires en attendant l'achèvement de l'assainissement requis.

Disponibilité d'ingénieurs extérieurs et de consultants

La Société dépend fortement des ingénieurs extérieurs et d'autres professionnels pour compléter le travail sur ses projets d'exploration. L'industrie minière a connu une croissance importante au cours des dernières années et, par conséquent, de nombreuses entreprises d'ingénierie et de conseil ont connu une pénurie de personnel d'ingénierie qualifié. La Société surveille de près ses consultants à l'extérieur par des réunions régulières et un examen des allocations de ressources et des jalons du projet. Cependant, le manque de personnel qualifié combiné à l'augmentation des projets miniers pourrait entraîner des retards dans la réalisation des travaux sur les projets d'exploration de la Société ou entraîner des coûts plus élevés pour garder le personnel concentré sur son projet.

Dangers opérationnels; Risques non assurés

La Société est soumise à des risques et des dangers, y compris les risques environnementaux, les accidents industriels, la rencontre de formations géologiques inhabituelles ou imprévues, d'inondations, de tremblements de terre et d'interruptions périodiques dues à des conditions

météorologiques incroyables ou dangereuses. Ces occurrences pourraient endommager ou détruire des propriétés ou des installations minérales, des blessures corporelles ou des décès, des dommages environnementaux, une productivité réduite et des retards dans l'exploration, des dépréciations d'actifs, des pertes monétaires et une éventuelle responsabilité légale. La Société ne peut être assurée contre toutes les pertes ou responsabilités qui peuvent résulter d'opérations, soit parce que cette assurance n'est pas disponible, soit parce que la Société a choisi de ne pas souscrire une telle assurance en raison de coûts élevés ou d'autres raisons. La réalisation de tout passif important lié aux activités d'exploration de la Société, tel que décrit ci-dessus, pourrait affecter négativement ses résultats d'exploitation et le prix de ses actions ordinaires.

Besoin d'un personnel clé supplémentaire; Dépendance envers les dirigeants et les administrateurs

La Compagnie s'appuie en grande partie sur les efforts personnels de ses dirigeants et administrateurs. Le succès des activités proposées par la Société dépendra, en partie, de la capacité d'attirer et de conserver des employés qualifiés. La Société estime qu'elle pourra attirer des employés compétents, mais aucune assurance ne peut être donnée que la Société réussira à cet égard. Si la Société est incapable d'engager et de conserver le personnel nécessaire, ses activités seraient gravement touchées.

ADMINISTRATEURS

Certains administrateurs de la Société sont également administrateurs, dirigeants et / ou actionnaires d'autres sociétés. De telles associations peuvent susciter des conflits d'intérêts de temps à autre. Les administrateurs de la Société sont tenus d'agir de bonne foi dans l'intérêt de la Société et de divulguer tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans toute opportunité de projet de la Société. Si un conflit d'intérêts survient lors d'une réunion du conseil d'administration, les administrateurs dans un conflit divulguent leurs intérêts et s'abstiennent de voter dans ces matières. Pour déterminer si la Société participera à un projet ou à une autre opportunité, les administrateurs examineront principalement le degré de risque auquel la Société pourrait être exposée et sa situation financière à ce moment.

En date du 8 mars 2017

Signé "Mark Billings"
Président

signé "Jacques Arsenault"
Chef de la Direction Financière

ANNEXE 3 : CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT

RESSOURCES AUXICO CANADA INC. (la Société")

CHARTE DU COMITÉ D'AUDIT

1. Mandat

Le comité d'audit sera responsable de la gestion, pour le compte des actionnaires de la Société, de la relation entre la Société et les vérificateurs externes. En particulier, le Comité d'audit sera responsable des questions énoncées dans la présente Charte, notamment:

- (a) superviser le travail des vérificateurs externes engagés dans le but de préparer ou d'émettre un rapport d'audit ou un travail connexe;
- (b) recommander au conseil d'administration la nomination et la rémunération des vérificateurs externes;
- (c) examiner les questions importantes de comptabilité et de rapport;
- (d) examiner les états financiers de la Société, le rapport de gestion et les communiqués de presse des bénéficiaires avant que la Société divulgue publiquement cette information;
- (e) se concentrer sur les domaines de jugement tels que ceux impliquant des évaluations d'actifs et de passifs;
- (f) compte tenu du traitement par la direction des ajustements de vérification proposés identifiés par les vérificateurs externes;
- (g) avoir la certitude que toutes les questions de conformité réglementaire ont été prises en compte lors de la préparation des états financiers de la Société;
- (h) établir des procédures pour la réception, le maintien en poste et le traitement des plaintes reçues par la Société en matière de comptabilité, de contrôle comptable interne ou de vérification; et
- (l) évaluer si la gestion définit le ton approprié en communiquant l'importance du contrôle interne et en veillant à ce que tous les individus comprennent bien leurs rôles et leurs responsabilités.

2. Composition du comité d'audit

Composition

Le comité d'audit sera composé d'au moins le nombre d'administrateurs requis pour satisfaire aux exigences de composition du comité d'audit du Règlement 52-110, tel que modifié de temps à autre. Chaque membre sera administrateur de la Société.

Indépendance

Le comité d'audit sera composé d'un certain nombre d'administrateurs indépendants nécessaires pour permettre à la société de satisfaire:

- (a) les exigences du directeur indépendant pour la composition du comité d'audit requises par le Règlement 52-110, tel que modifié de temps à autre, et

(b) les exigences des administrateurs indépendants de la bourse sur lesquelles les actions de la Société sont échangées de temps à autre.

Présidence

Le comité d'audit choisit parmi ses membres un président. La description de poste du président est jointe à l'annexe 1 ci-jointe.

Expertise des membres du comité d'audit

Chaque membre du comité d'audit doit avoir des compétences financières. La compétence financière signifie que le membre a la capacité de lire et de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées lors de la lecture des états financiers de la Société.

Expert financier

La Société s'efforcera d'inclure un expert financier au sein du comité d'audit. Un expert financier du comité d'audit désigne une personne ayant: (i) une compréhension des états financiers et des principes comptables; (ii) la capacité d'évaluer l'application générale de ces principes comptables dans le cadre de la comptabilisation des estimations, des provisions et des réserves; (iii) expérience dans la préparation, l'audit, l'analyse ou l'évaluation d'états financiers qui présentent une ampleur et un degré de complexité comparables à celles dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées lors de la lecture des états financiers de la Société; (iv) une compréhension des contrôles internes; et (v) une compréhension des fonctions du comité d'audit.

3. Réunions du comité d'audit

Le comité d'audit doit se conformer à un calendrier établi chaque année par le conseil d'administration et, d'autre part, que le comité d'audit peut déterminer. Le quorum pour la transaction des affaires à toute réunion du comité d'audit est la majorité des membres. Au moins deux fois par année, le comité d'audit doit rencontrer séparément le directeur financier et les vérificateurs externes de la société.

4. Responsabilités du comité d'audit

Le comité d'audit sera responsable de la gestion, pour le compte des actionnaires de la société, de la relation entre la société et les vérificateurs externes. En particulier, le comité d'audit a les responsabilités suivantes:

Auditeur externe

- (a) Le comité d'audit doit recommander au conseil d'administration:
 - i) l'auditeur externe à nommer en vue d'établir ou de délivrer un rapport d'audit ou de rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à l'émetteur;
 - ii) la rémunération de l'auditeur externe.
- (b) Le comité d'audit doit être directement responsable de la surveillance des travaux de l'auditeur externe engagé pour établir ou délivrer un rapport d'audit ou rendre d'autres services d'audit, d'examen ou d'attestation à l'émetteur; il est également chargé de la résolution de désaccords entre la direction et l'auditeur externe au sujet de l'information financière.

(c) en ce qui concerne les services autres que de vérification:

- (i) le comité d'audit doit approuver préalablement tous les services non vérifiés fournis à la Société ou à ses filiales par ses vérificateurs externes ou les vérificateurs externes des filiales de la Société, à l'exception de la planification fiscale et des services de soutien aux transactions d'un montant n'excédant pas 15 000 \$ Pour chaque service au cours d'un exercice financier; et
- (ii) le comité d'audit doit approuver préalablement tous les services non-audit fournis à la Société ou à ses filiales par ses vérificateurs externes ou les vérificateurs externes des filiales de la Société, à l'exception des services de minimis non audités tels que définis dans la loi applicable.

(d) le comité d'audit doit également:

- (i) examiner la portée et l'approche de vérification proposées par les vérificateurs;
- (ii) examiner le rendement des vérificateurs; et
- (iii) examiner et confirmer l'indépendance des vérificateurs en obtenant des déclarations des vérificateurs sur les relations entre les vérificateurs et la Société, y compris les services non liés à la vérification, et en discutant des relations avec les vérificateurs;

Questions comptables

Le comité d'audit doit:

- (i) examiner les principaux problèmes de comptabilité et de rapport, y compris les récentes déclarations professionnelles et réglementaires, et comprendre leur impact sur les états financiers; et,
- (ii) demander à la direction et aux vérificateurs externes des risques et des risques importants et des plans visant à minimiser ces risques.

États financiers, rapport de gestion et communiqués de presse

Le comité d'audit doit:

- (i) examiner les états financiers de la Société, le rapport de gestion et les communiqués de presse des bénéfices avant que la Société divulgue publiquement cette information;
- (ii) en examinant les états financiers annuels, déterminer s'ils sont complets et conformes aux informations connues des membres du comité et évaluer si les états financiers reflètent les principes comptables appropriés;
- (iii) (accorder une attention particulière aux transactions complexes et / ou inhabituelles telles que les frais de restructuration et les divulgations dérivées;
- (iv) se concentrer sur les domaines de jugement tels que ceux impliquant l'évaluation des actifs et des passifs, y compris, par exemple, la comptabilisation et la divulgation des pertes sur créances, de la garantie, du

passif professionnel, des réserves de litige et d'autres engagements et éventualités ;

- (v) considérer le traitement par la direction des ajustements de vérification proposés identifiés par les vérificateurs externes;
- (vi) veiller à ce que les vérificateurs externes communiquent certaines questions requises au comité;
- (vii) être convaincu que des procédures adéquates sont en place pour l'examen de la divulgation par la Société de l'information financière extraite ou dérivée des états financiers de la Société, à l'exception de la divulgation visée à l'alinéa f) (i) (ci-dessus) et doit Évaluer périodiquement l'adéquation de ces procédures;
- (viii) être informé de la façon dont la direction développe et résume les informations financières trimestrielles, dans la mesure où les vérificateurs externes examinent les informations financières trimestrielles et si cet examen est effectué avant ou après l'émission;
- (ix) rencontrer la direction, soit par voie téléphonique, soit par personne pour examiner les états financiers intermédiaires;
- (x) pour avoir une idée de l'équité des déclarations intermédiaires et des informations à fournir, le comité d'audit doit obtenir des explications de la part de la direction pour savoir si:
 - (a) les résultats financiers réels pour le trimestre ou la période intermédiaire varient considérablement en fonction des résultats budgétés ou projetés;
 - (b) les variations des ratios financiers et des relations dans les états financiers intermédiaires sont conformes aux changements dans les opérations et les pratiques de financement de la Société;
 - (c) les principes comptables généralement reconnus ont toujours été appliqués;
 - (d) il existe des modifications réelles ou proposées dans les pratiques de comptabilité ou de déclaration financière;
 - (e) il existe des événements ou des transactions significatifs ou inhabituels;
 - (f) les contrôles financiers et opérationnels de la Société fonctionnent efficacement;
 - (g) la Société a respecté les termes des contrats de prêt ou des contrats de garantie; et
 - (h) les états financiers intermédiaires contiennent des informations adéquates et appropriées;

Conformité aux lois et aux règlements

- (a) le comité d'audit doit:
- (b) obtenir régulièrement des mises à jour de la direction concernant la conformité;
- (c) être convaincu que toutes les questions relatives à la conformité réglementaire ont été prises en compte lors de la préparation des états financiers;

- (d) examiner les résultats des examens effectués par des organismes de réglementation tels que la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario; et
- (e) examiner, avec l'avocat de la Société, toute question juridique qui pourrait avoir un impact significatif sur les états financiers de la Société;

Plaintes des employés

Le comité d'audit doit établir des procédures pour:

- (a) la réception, le maintien en poste et le traitement des plaintes reçues par la Société en matière de comptabilité, de contrôle comptable interne ou de vérification; et
- (b) la soumission confidentielle et anonyme par les employés de la Société de préoccupations concernant des questions douteuses de comptabilité ou d'audit;

Autres responsabilités

Le comité d'audit doit:

- (j) examiner et approuver les politiques d'embauche de la Société des employés et anciens employés des vérificateurs externes actuels et anciens de la Société;
- (iii) évaluer si la direction établit le ton approprié en communiquant l'importance du contrôle interne et en veillant à ce que toutes les personnes possèdent une compréhension de leurs rôles et de leurs responsabilités;
- (iv) se concentrer sur la mesure dans laquelle les auditeurs internes et externes examinent les systèmes et applications informatiques, la sécurité de ces systèmes et applications et le plan d'urgence pour le traitement des informations financières en cas de panne des systèmes;
- (v) comprendre si les recommandations de contrôle interne faites par des vérificateurs externes ont été mises en œuvre par la direction;
- (vi) examiner périodiquement et réévaluer l'adéquation de la présente Charte et recommander tout changement proposé au comité de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature et au conseil pour approbation;
- (vii) examen et, s'il le juge approprié, approuver les demandes de remboursement des dépenses qui sont soumises par le chef de la direction ou le chef des finances à la Société pour paiement;
- (viii) aider le conseil à identifier les principaux risques des activités de la Société et, avec la direction, établir des systèmes et des procédures pour s'assurer que ces risques sont surveillés; et
- (ix) exercer d'autres fonctions ou responsabilités expressément déléguées au comité d'audit par le conseil d'administration.

5. Autorité du comité d'Audit

Le comité d'audit a le pouvoir:

- a) d'engager des avocats indépendants ou d'autres conseillers qu'il juge nécessaires pour exercer ses fonctions,

- b) de fixer et de payer la rémunération des conseillers qu'il emploie;
- c) de communiquer directement avec les auditeurs interne et externe.

**Annexe 1 à la Charte du Comité d'audit
Ressources Auxico Canada Inc.
(La "Société" ou "Auxico")
Description de l'emploi - Président du comité d'audit**

Les responsabilités du président du Comité d'audit comprennent, entre autres:

- (a) gérer les affaires du Comité et surveiller son efficacité;
- (b) la gestion des réunions du Comité en assurant la préparation d'un ordre du jour significatif et en guidant les délibérations du Comité afin que les décisions et les recommandations appropriées soient prises; et
- (c) la mise en place des ordres du jour des réunions du Comité et de veiller à ce que toutes les questions déléguées au comité par le conseil soient traitées au niveau du comité au cours de l'année.

Attestation de la Société

Le 25 mai 2017

Le présent prospectus révèle de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement, conformément à la législation en valeurs mobilières du Québec, de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

(s)

Pierre Gauthier
Chef de la Direction

(s)

Mark Billings
Président

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(s)

Robin Connors
Administrateur

(s)

Rick Whittaker
Administrateur